
futuribles

Été 1976

Analyse – Prévision – Prospective

futuribles

Revue trimestrielle de l'Association Internationale Futuribles
10, rue Cernuschi, 75017 Paris, France - Tél. 924-54-79 et 766-59-46

COMITÉ D'ORIENTATION

Michel ALBERT, Serge ANTOINE, Alain-Marie CARRON, Bernard CAZES, Michel CROZIER, Jacques DURAND, François ECK, Emilio FONTELA, Claude GUILLEMIN, Paul-Marc HENRY, Bertrand de JOUVENEL, Edmond LISLE, Daniel MALKIN, Henri MENDRAS, Pierre MASSÉ, Aurelio PECCEI, Pierre PIGANIOL, Guy POQUET, Jean SAINT-GEOURS, Georges VEDEL.

DIRECTEUR

Hugues de JOUVENEL.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Françoise ROBINET.

* * *

ABONNEMENT (un an): 120 F (France et étranger)
Envoi par avion sur demande, port en sus.

LE NUMÉRO: 32 F (port en sus)

*Les articles signés expriment l'opinion des auteurs
et pas nécessairement celle de l'Association Internationale Futuribles
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit
réservés pour tous pays*

© Association Internationale Futuribles 1976
SIRENE: n° 784.31.4940.00023
ISSN — 0337-307 X

Sommaire

N° 7

ÉTÉ 1976

Alvin TOFFLER	
<i>La démocratie prospective</i>	259
Peter C. DIENEL	
<i>Pour de nouvelles structures de participation</i>	279
David E. APTER	
<i>Modèles économiques et participation</i>	295
Robert JUNGK	
<i>La communication sociale: interview</i>	301
Pierre-André JULIEN, Pierre LAMONDE et Daniel LATOUCHE	
<i>La société post-industrielle: un concept vague et dangereux</i>	309
Jacques DURAND	
<i>Prospective et aménagement du territoire</i>	321

FORUM PRÉVISIONNEL

- *Débat public et choix collectif* (Colloque d'Arc-et-Sénans, 21 et 22 nov. 1975) 335
- *Institut espagnol de prospective* 358
- *Le Forum prévisionnel* (B. de Jouvenel, extrait de *L'art de la conjecture*) 359

*
* *

Programme 1976-1978 de l'Association Internationale Futuribles 361

Vu l'importance du programme de l'A.I.F., il nous a paru opportun de le publier à la place de la bibliographie.

La démocratie prospective *

par ALVIN TOFFLER **

La démocratie prospective est un moyen de parvenir aux décisions qui déterminent notre futur et elle peut nous aider à en reprendre en mains le contrôle.

Deux problèmes mettent aujourd'hui en danger la stabilité et la survie de notre système politique. Le premier, c'est le manque de prise de conscience des difficultés et des possibilités que l'avenir nous réserve, et c'est ce qui nous fait trébucher de crise en crise. Le second, c'est le manque de participation de la masse des citoyens, impuissante en face d'institutions devenues trop importantes et trop compliquées. Mais au fur et à mesure où des millions et des millions d'individus prennent conscience de cette impuissance, s'accroît le danger de violence et d'autoritarisme.

La démocratie prospective permet d'aborder simultanément ces deux problèmes et d'y apporter une solution.

Je voudrais commencer aujourd'hui mon intervention en proposant une stratégie qui lève le voile de pessimisme régnant actuellement sur notre pays; une stratégie susceptible de nous faire sortir de notre paralysie, et de libérer les nouvelles et formidables énergies nationales pour que nous puissions affronter la période dans laquelle nous allons entrer. Et je suis persuadé que nos deux partis pourraient trouver un terrain d'entente sur quelques aspects au moins de cette stratégie.

* Conférence donnée par l'auteur au cours de la Convention nationale sur la démocratie, Louisville, KY.

Congrès des dirigeants républicains, Wichita Kansas, 21 novembre 1975.

Texte traduit par Françoise ROBINET.

** Alvin TOFFLER est écrivain.

Je pense qu'il est important pour nous d'identifier un certain nombre de barrages et de nous poser la question de savoir s'ils ne sont que superficiels. Ou s'ils sont dus au fait que le pouvoir n'est pas entre les mains des personnalités capables de l'exercer. Ou s'ils sont le résultat d'idéologies non adaptées, ou s'ils sont en réalité absolument incompatibles avec les structures du système politique qui est actuellement le nôtre.

Il ne s'agit pas de parler de l'avenir à long terme de ce parti-ci ou de parti-là, mais d'étudier l'ensemble du système gouvernemental, et même l'ensemble du système de la société dans laquelle nous vivons, et je voudrais parler de la faillite de ce système.

Je crois que nous traversons une période révolutionnaire, et que nous avons intérêt à comprendre cette révolution si nous voulons survivre aux décennies à venir. Je crois que cette révolution changera non seulement notre système économique, mais nos structures familiales, nos valeurs, les structures de notre communauté et nos conceptions les plus profondes sur l'égalité, et la démocratie elle-même. J'appellerai cet immense bouleversement historique, la révolution super-industrielle.

Nous assistons à la faillite du système, mais d'un système qui n'est pas plus capitaliste que communiste. Il s'agit du système industriel, dont le capitalisme et le communisme ne sont que des variantes. Nous sommes les témoins d'un bouleversement à l'échelle de la révolution néolithique d'il y a 10 000 ans, ou de la révolution industrielle d'il y a 300 ans. Nous avons vécu dans la civilisation née de cette révolution industrielle. Elle a créé un système, une manière de vivre. Ce n'est pas une question d'usines ou de cheminées d'usines. C'est une question de production de masse, mais ce système comporte aussi la distribution de masse, des organisations bureaucratiques à grande échelle, c'est un système de valeurs matérialistes. Les idées de standardisation, de similarité et d'homogénéité appartiennent à cette société, de même que l'idée de centralisation des pouvoirs, de communications de masse. Toutes les sociétés industrielles, que nous parlions de l'Union Soviétique ou des États-Unis partagent ces caractéristiques. Nous connaissons tous la production de masse, la distribution de masse, l'organisation bureaucratique, les valeurs matérialistes.

Tous nous standardisons, tous nous centralisons. Nous dépendons tous des communications de masse. Nous faisons tous partie d'un système monétaire, le système monétaire international. Tous nous dépendons de combustibles fossiles. Nous vivons tous dans le système de la famille nucléaire. Nous dépendons tous de grandes villes, de gouvernements importants, de grandes entreprises et nous faisons tous partie d'un État. Je pourrais allonger indéfiniment la liste des caractéristiques que partagent indifféremment les communistes et les capitalistes, les socialistes et les sociaux démocrates quelle que soit

la forme politique que les sociétés industrielles posent comme condition à l'existence de ces structures.

On ne peut pas concevoir une société industrielle où ne se retrouvent pas ces caractéristiques communes et bien d'autres également. Toutes font partie du système d'enclenchement, l'une entraînant l'autre. La communication de masse favorise la vente en masse, qui à son tour favorise la distribution de masse, laquelle est une condition de base de la production de masse.

L'organisation familiale se développe dans notre société de la manière que nous connaissons, parce que la civilisation industrielle est davantage compatible avec la famille nucléaire composée du père, de la mère et généralement de deux enfants, qu'avec la famille agricole de type ancien qui rassemblait sous le même toit un grand nombre d'enfants, les grands-parents et les proches cousins, le tout fonctionnant comme une unité économique.

Ainsi les sous-systèmes ou les parties de la société forment un tout intégré et ce tout dans lequel nous avons vécu au cours des trois cents dernières années s'appelle industrialisme et ce système est un système international. Il englobe 25% de la population mondiale et il domine, ou a dominé le reste de la planète pendant les deux ou trois derniers siècles.

Il est important pour moi de souligner, parce que je vous parle non en tant que citoyen américain, mais en tant que citoyen de cette civilisation industrielle qui englobe la totalité du secteur industriel du monde, que c'est ce système qui est en train de s'effondrer rapidement, et beaucoup de nos problèmes de l'heure ne peuvent se comprendre si nous ne prenons pas conscience qu'ils ne sont que les manifestations du craquement de cette société industrielle.

Si nous examinons la société industrielle où que ce soit, nous commençons à nous rendre compte que les systèmes de base qui supportent notre vie et desquels nous dépendons, deviennent de plus en plus instables, irréguliers, surchargés. Considérons l'énergie, la santé, les services postaux, le bien-être, les structures familiales, le système des valeurs, l'urbanisme, il n'y a pas un seul de ces sous-systèmes de la société industrielle qui ne soit maintenant en crise. Aucun ne fait exception.

Lorsque j'écrivis le « Choc du futur » il y a quelques années, les premiers signes de tension étaient déjà visibles, mais la crise de l'industrialisme n'avait pas encore atteint le système économique. Il semblait que nous étions sur un escalier mécanique surchargé et que celui-ci allait indéfiniment poursuivre le progrès linéaire qu'on avait prévu.

Le bouleversement dans la société industrielle a gagné le système économique tout comme les autres systèmes. Et il provoque de sauvages oscillations, il crée de nouvelles et étranges conditions économiques qui ne correspondent pas du tout aux caractéristiques de la société industrielle et c'est pourquoi, en dépit de la marijuana politique qui voudrait nous persuader du contraire,

notre pays a encore une économie qui ne fonctionne pas, et j'insiste, il n'est pas le seul. Cette crise économique dont toutes les sociétés industrielles font l'expérience d'une manière ou d'une autre, sous une forme ou sous une autre, révèle à quel point nos modèles économiques, nos stabilisateurs économiques, nos théories économiques conventionnels sont démodés. La plupart de nos mécanismes économiques de régulation ont été inventés pour empêcher une répétition des crises de 1933 et 1929. Nous avons conçu une série de mécanismes très intelligents pour éviter une autre dépression massive. Et c'est autour de cette idée que nous avons formé toute une génération d'économistes. Voilà à quoi ils devaient se consacrer, et tout ce que nous avons réussi à faire, c'est à créer une Ligne Maginot que les nouvelles technologies ont débordée tout comme la guerre technologique d'Hitler a débordé la Ligne Maginot que les Français avaient construite.

Le système de structures économiques que nous avons créé n'était pas prévu pour un monde dans lequel il y a 180 milliards d'eurodollars non réglementés. Il n'a pas été prévu pour un système de très grands consortiums bancaires transnationaux. Il n'a pas été prévu pour un monde où les sociétés multinationales représentent un pourcentage très important de la production totale. C'est pourquoi il n'est pas surprenant que le système économique mondial, dont font partie toutes les nations industrielles, échappe à tout contrôle.

Tous ces éléments suscitent un nouveau type de crise économique que l'on ne peut interpréter de la même manière qu'autrefois. Nous sommes confrontés à la combinaison de deux choses que l'on n'avait jamais supposé pouvoir aller de pair, à savoir l'inflation et le chômage. Et ceci se complique d'une crise écologique réelle, bien réelle, à l'échelle de la planète, et en puissance, pour couronner le tout, ajoutons les percées technologiques d'une part, les désastres de l'autre, marées noires, dangers des surrégénérateurs et des réacteurs nucléaires, menaces de guerre, changements géopolitiques et j'en passe.

Si nous ne prenons pas conscience de notre situation actuelle, si différente de ce que nous avons connu jusqu'à présent, nous commettrons très probablement de graves erreurs en appliquant les routines jadis efficaces, mais qui aujourd'hui, sont inopérantes. Toutefois, ce n'est pas simplement tous les autres systèmes plus le système économique qui sont en crise, mais c'est aussi le système politique.

La révolution super-industrielle a frappé les systèmes politiques des nations industrielles. Pour nous, aux États-Unis, l'industrialisme traditionnel a atteint le stade final de sa maturité vers la fin des années cinquante ou le début des années soixante. Depuis lors nous avons dépassé l'industrialisme et abordé de nouvelles formes de technologies, de nouveaux types de structures sociales.

Cette décennie de fin cinquante début soixante a vu, dans notre société, le nombre des employés dépasser celui des ouvriers, tout comme le nombre de

ces derniers avait dépassé celui des agriculteurs. C'est pendant cette décennie que l'ordinateur et les avions à réaction ont fait leur apparition, et de même la télévision, le contrôle des naissances et la pilule, et beaucoup d'autres technologies capitales. C'est aussi la dernière décennie où l'Amérique a connu une présidence normale.

Dès les premières années soixante, nos mandats présidentiels ont en effet été interrompus brusquement. En 1963, John F. Kennedy est assassiné. En 1968, Lyndon Johnson refuse de se représenter. En 1968, Robert F. Kennedy est assassiné au cours de sa campagne présidentielle. En 1972, un autre candidat, George Wallace est aussi abattu. En 1973, le vice-président Agnew est forcé de démissionner. En 1974, le président Nixon doit également démissionner. Depuis lors, la nation a eu un président non-élu et un vice-président non-élu, lequel d'ailleurs a annoncé qu'il ne se représenterait pas. Les menaces d'assassinat sont devenues des faits communs, presque hebdomadaires, comme le laissent encore entendre les nouvelles de ce matin à propos de Reagan. Ce sont des faits, il n'est plus possible de les ignorer.

Quoique nous pensions de cette suite d'événements, elle relève d'une instabilité profonde dans notre système politique, dans nos institutions, instabilité que l'on peut précisément mettre en parallèle avec celle du système économique. Ces crises présidentielles ne sont cependant qu'un symptôme d'une rupture politique beaucoup plus générale. Nous assistons en effet à la rupture de la démocratie parlementaire, dans tous les pays les uns après les autres.

J'ai voyagé dans le monde entier et j'ai eu partout l'occasion de discuter avec les dirigeants politiques, en Nouvelle-Zélande, en Australie, au Japon, en Israël, en France, au Danemark, en Grande-Bretagne... Dans tous ces pays industriels, le climat est le même et vous entendez les mêmes propos. Ainsi, nous pouvons lire dans le journal italien la *Stampa*, « Trop de pays démocratiques sont simultanément la proie de l'instabilité politique ». La Grande-Bretagne et l'Italie, les États-Unis, la Belgique, la France, Israël. En Australie tout dernièrement et pour la première fois en 75 ans, les représentants démocratiquement élus d'un parti au pouvoir ont été acculés à la démission par un gouverneur général, nommé en théorie, pense-t-on, par la Reine. Au Japon, le Premier ministre Miki déclare que nous entendons de plus en plus parler d'une crise mondiale de la démocratie. Le problème de ce pays est de prouver que la démocratie peut exister ou qu'elle peut fonctionner. La démocratie parlementaire japonaise est aussi au banc des accusés. La politique parlementaire est en crise.

Lorsqu'on nous dit que le Congrès n'est pas capable de réagir de la manière appropriée à une mise en question nationale, je pense qu'il faut nous demander si c'est là un problème purement américain ou si en réalité, le même phénomène ne se produit pas dans tous les pays successivement. Partout, les hommes

politiques et les citoyens expriment la même conviction que nous ne pouvons pas comprendre la crise politique, et je le crois aussi, sans l'examiner dans un contexte plus large, et que nous ne pouvons pas comprendre ce contexte tant que nous n'aurons pas saisi quelques-unes des caractéristiques de base de la révolution super-industrielle qui se propage à travers le monde.

Il y a je pense, deux caractéristiques importantes que l'on peut distinguer. L'une d'elles est que la révolution super-industrielle n'est pas simplement un changement de direction. Elle est aussi un changement d'allure, de vitesse. Nous sommes en train d'accélérer. Nous vivons dans un environnement de grandes communications fortement imbriquées, et le résultat de ce facteur et de beaucoup d'autres, c'est que les choses s'accélérent et que les changements sociaux et politiques se produisent plus rapidement. Il ne s'agit pas simplement d'une accélération des nouvelles technologies, mais aussi d'une accélération des nouvelles crises, et des nouvelles potentialités dans le système, d'un flux accéléré d'informations comme le prouvent les caméras placées au fond de cette salle.

Politiquement, cela signifie que les événements se précipitent d'une façon telle de nos jours qu'il nous est à peine possible de nous souvenir suffisamment longtemps de la crise d'hier, pour en tirer une leçon. Combien d'entre vous ici peuvent-ils même se rappeler le prénom d'un homme appelé Calley, ou d'un autre appelé Crow, ou de tout autre prénom d'une liste de personnages figurant en couverture de *Time Magazine*, il y a un an, ou deux ans, et autour desquels le drame politique du pays s'était cristallisé pendant un court, un éphémère moment? L'accélération du changement fait naître aussi des situations toutes nouvelles, plus étranges, inconnues, bizarres. Des problèmes insoupçonnés dont il faut venir à bout. C'est-à-dire des problèmes que l'on ne peut absolument pas régler en suivant les vieilles procédures. La banqueroute imminente de New York est un événement sans précédent. De même, le récent renversement du gouvernement australien. L'existence chez nous d'une présidence non-élue est pratiquement un événement inconnu jusqu'alors. Le référendum britannique sur le Marché commun également.

Aucune des anciennes méthodes ne nous aidera à affronter ces événements. Si de telles méthodes existent encore, alors il vaut mieux les réinterpréter en fonction des situations nouvelles. Bien sûr, tous nos grands hommes d'État ont eu par le passé à faire face à des crises, mais il n'en est pas un qui ait été confronté à un flot d'événements aussi rapide et surréaliste et qui soit un élément normal de son environnement. Il y a eu des renversements et des guerres et des insurrections et des pestes, et des désastres de toutes sortes, mais ce n'était pas le lot quotidien. Il ne s'agissait pas de circonstances normales.

Et je crois que cette rapide succession de changements altère de même les opinions politiques de la société. Cela signifie que la manière dont nous intro-

duisons le changement dans la société devient très très important. C'est dire qu'il faut consciemment résister à certains changements et qu'il faut consciemment en accélérer d'autres. C'est dire que nous devons choisir entre eux avec beaucoup plus de soin. C'est dire que les gens éprouvent à l'égard du changement un sentiment profond d'insécurité et d'inquiétude et un grand nombre d'entre eux souffrent du choc du futur parce que le futur se produit trop rapidement. Pourtant, il n'y a pas moyen d'échapper à ce système. Il n'y a pas moyen de stopper le changement. Le changement nous oblige à une prise de décision plus rapide en ce qui concerne tous nos systèmes d'organisations, qu'il s'agisse de systèmes politiques, ou de sociétés industrielles, ou d'hôpitaux, ou d'écoles, ou d'églises. Nous sommes confrontés à des situations qui exigent que les décisions soient prises beaucoup plus rapidement qu'avant.

Toutefois, en même temps qu'il nous presse de prendre des décisions, le changement exige que nous ralentissions, car nous sommes confrontés à des situations que nous n'avons jamais connues avant. Vous ne pouvez pas faire simplement appel à l'habitude, vous ne pouvez pas répondre selon votre routine. Il vous faut trouver une réponse propre à la crise de New York, une réponse propre à celle d'Australie, une réponse propre à la situation du Marché commun. Des événements tout à fait nouveaux appellent des solutions inédites et celles-ci sont beaucoup plus difficiles à trouver que les décisions routinières que permettent un environnement plus stable.

Une seconde caractéristique capitale de la révolution super-industrielle est un changement de direction aussi bien que d'allure. L'un des traits marquants de ces sociétés industrielles — qu'elles soient russe, américaine, suédoise, japonaise, peu importe — c'est qu'elles ont mis fortement l'accent sur la standardisation, l'uniformité. Elles ont cherché à effacer notre diversité. Elles ont standardisé nos produits, nos maisons, nos goûts, nos valeurs, nos styles de vie. Elles ont insisté sur la ressemblance plutôt que sur les différences parmi les peuples.

Les Etats-Unis nous en donnent un exemple type, par leur histoire particulière, et c'est la notion de creuset qui a enveloppé tout cela. Les Etats-Unis étaient une nation agricole et ce n'est vraiment qu'à partir de la guerre civile gagnée par les états du Nord qu'un engagement irréversible s'est fait au profit de l'industrialisation. C'est à ce point qu'une décision a été prise, à savoir que nous allions devenir une grande puissance industrielle. Toutefois, à la différence des pays européens qui étaient déjà engagés dans le processus d'industrialisation, nous avons un problème; nous avons une frontière et cela signifiait une hémorragie continue de main-d'œuvre. Cela signifiait que les gens partaient vers l'Ouest. Cela signifiait une pénurie chronique de main-d'œuvre dans notre pays, et nous devions trouver une solution à cela, nous ne pouvions pas constituer la force de travail industrielle dont nous avons besoin à partir de la seule

population dont nous disposions chez nous. Nous avons la possibilité de créer des industries beaucoup plus vite que nous ne pouvions trouver les hommes et les femmes nécessaires pour les faire fonctionner.

Et c'est ce qui fut l'origine de notre politique d'immigration. Nous invitâmes les Hongrois, les Yougoslaves, les Russes, les Polonais, les Irlandais, les Suédois et les Allemands à venir chez nous pour équiper le nouvel ordre industriel que nous étions en train de créer.

Restait un problème. Le travail industriel et la civilisation industrielle exigeaient l'uniformité, il fallait des gens qui parlent la même langue, partagent les mêmes valeurs, se lèvent à la même heure le matin, consomment la même nourriture, etc.

Or les individus provenant de tous ces différents coins du monde ne répondaient pas à une telle exigence. Ils étaient trop différents. Ils n'étaient pas suffisamment uniformisés pour répondre aux besoins de la technologie de cette période, et c'est ce qui nous amena à une invention fantastique: ce qu'on allait appeler l'éducation de masse. L'éducation de masse a fait des choses merveilleuses pour l'Amérique. Elle a, en réalité, éduqué des quantités d'individus. Elle a aidé à démocratiser la société d'une façon que je voudrais juger préférable à toute autre, mais elle avait aussi un programme secret, et durant toute la période où des générations entières se façonnaient à ce système, étudiant l'anglais et l'algèbre, les mathématiques et l'histoire — ce que l'on peut appeler le programme visible — elles suivaient aussi un programme invisible. Ce programme invisible n'était autre que la ponctualité: se présenter à temps, marcher quand sonne la cloche, obéir, prendre des ordres, ne pas les discuter, apprendre la routine, exécuter un travail routinier et répétitif. Et il se trouve que telles sont les exigences du système industriel. Les ouvriers d'usine doivent être ponctuels, ils doivent obéir, ils doivent exécuter un travail routinier et répétitif.

C'est ainsi que nous avons créé une institution énorme visant surtout à mécaniser des générations d'enfants, à les façonner de la manière où ils seraient les plus utiles à l'ordre industriel. Je le répète, ce n'était pas une décision nécessairement consciente, ce n'était pas une conspiration. C'était simplement l'un des résultats de notre culture.

En même temps naquit l'idéologie du creuset (*melting pot*) et le style de vie américain (*American way of life*), et avec le processus d'homogénéisation des individus et d'annihilation des différences, naquit la notion que nous étions tous égaux, que nous étions tous les mêmes, la notion que nous devrions éliminer nos cultures ethniques, nos différences raciales et nous fondre dans le même moule. C'était la stratégie appropriée pour une société en cours d'industrialisation. Ainsi naquit tout un mythe appelé l'« *American way of life* ».

Je me souviens lorsque j'étais adolescent, lors des assemblées au moins hebdomadaires de l'école, dans les pages des journaux, je me souviens de cette phrase qui revenait sans cesse, l'« American way of life ». Ces derniers temps, on ne l'entend plus de la même façon, et je pense qu'il y a une raison à cela. Si vous examinez attentivement cette phrase, vous vous rendrez compte que le mot-clé, que le mot « opérationnel » pour employer un adjectif politique fameux, n'est pas « American » et pas davantage « life », mais bien le premier mot « The ». Il présupposait que pour cette société, il n'y avait qu'une seule manière de vivre, approuvée socialement, légitime et acceptable. Le modèle standard approuvé de l'*American way of life*. Or, notre société avait en fait eu à traiter avec la diversité. Elle connaissait la diversité avant. Aucune civilisation ne pourrait exister sans cela, mais les pressions de base d'une société industrielle avaient œuvré contre cette diversité.

En 1966, un Noir appelé Stokely Carmichael se mit en marche dans le Mississipi et il leva le poing au cri de *Black Power* et pendant deux ans, il fit trembler de crainte l'Amérique blanche. Les journaux et la psyché américaine étaient remplis de ces erreurs paranoïdes que les Noirs allaient nous remplacer et qu'ils nous assassinaient tous dans nos lits. Qu'ils allaient prendre le pouvoir chez nous. Et il fallut deux ans pour que le message parvienne à chacun de nous et que nous comprenions que ce n'était pas du tout de cela qu'il s'agissait.

Ce dont il s'agissait, c'était du droit d'une minorité dans une société à sauvegarder son identité et à en être fière. Que le noir et tout aussi beau que le blanc. Que les Noirs ont un héritage qui mérite autant d'être préservé que celui des Hongrois ou des Juifs, ou des protestants ou de tout autre groupe identifiable de notre société. Mais voilà que, juste après avoir entendu parler du pouvoir noir et cela avait défrayé la presse américaine, voilà que nous entendîmes parler du pouvoir irlandais, du pouvoir polonais, du pouvoir italien, du pouvoir juif, et du pouvoir de tout autre groupe ethnique concevable, tel le mouvement de libération des homosexuels qui sortit au grand jour. Il devint alors subitement acceptable d'avoir un nom à consonnance étrangère et de ne pas être seulement un « WASP » (White Anglo-Saxon Protestant), mais d'être tout bonnement une autre variété d'Américain.

Je dois me demander pourquoi cela s'est produit, et pourquoi à ce moment donné ? Pourquoi cela n'est-il pas arrivé 30 ans plus tôt ou 10 ans plus tard, et pourquoi cela est-il en train de se produire, dans d'autres pays, car en réalité, le processus dont nous sommes témoins est précisément celui qui gagne actuellement tous les pays industrialisés les uns après les autres. Tout près de chez nous, au nord, les Canadiens français du Québec disent à leur gouvernement : « nous revendiquons le droit de parler français. Nous exigeons le bilinguisme, sinon, ajoutent certains, nous ferons sécession ». Cela arrive en France. Les

Corses tirent sur la police et réclament leur indépendance. Les Bretons ont leur mouvement d'indépendance. Les régions sont toutes autonomes. Les Alsaciens trouvent chic et bien porté de parler alsacien plutôt que français. Mes amis politiciens anglais avaient coutume de se moquer de lui lorsque je leur disais que le nationalisme écossais deviendrait une force importante, mais cette semaine, on a admis que les Écossais et les Gallois devraient avoir leurs propres assemblées régionales et un certain pouvoir politique. C'est là leur manière de participer. Et suivront d'autres activités de participation sous une forme ou sous une autre. Je prétends que nous assistons à un gigantesque processus centrifuge, que les vieilles sociétés de masse se disloquent et se « démassifient ». C'est un trait fondamental de la nouvelle ère dans laquelle nous entrons. Je prétends que nous allons vers une société diversifiée, une société hétérogène, au lieu d'une société homogène, et l'on trouve les parallèles très exacts au niveau des produits qui sont plus diversifiés, au niveau des technologies que nous utilisons et qui sont encore plus diversifiées, au niveau de l'enseignement, où nous allons vers une instruction de plus en plus individualisée. Parallèles aussi dans la diversité des moyens d'information qui se multiplient dans notre pays de façon telle que les régions possèdent leurs propres journaux.

Il existe pour New York, le *New York Magazine*, pour Dallas, le *Big D.*, et le *St Paul Magazine*, et l'*Atlanta Magazine*, et toute une série de publications régionales qui partout surgissent. Nous assistons de la même façon à la démassification des moyens d'information, sauf de la télévision. Mais au prochain stade des communications électroniques, lorsque se répandront les câbles et les cassettes, nous verrons également la télévision se diversifier. Même la politique commence à se « démassifier ».

Ce qui est une autre manière de dire que le consensus est de plus en plus difficile à trouver. C'est ainsi que nous entendons dans chaque pays ceux qui se lamentent sur le passé, pleurent l'unité disparue et réclament l'harmonie. Les politiciens anglais en appellent à l'esprit de Dunkerque. Ici, nous parlons beaucoup de celui de Pearl Harbour, et nous rappelons continuellement avec nostalgie les jours anciens où la vie était plus douce, moins compliquée, plus homogène et moins libre.

La diversité, je le soutiens, est un mécanisme de survivance capable de redonner vie à notre société. Le mouvement qui éloigne de la société industrielle est un mouvement positif, et non un mouvement négatif. Il nous aide à survivre, tout comme un agriculteur sait que s'il diversifie ses plantations, au lieu de mettre tous ses œufs dans le même panier, en pratiquant la monoculture, il lui sera plus facile de s'en sortir en cas de mutation de son environnement. Et les généticiens nous disent la même chose sur la nécessité de sauvegarder nos qualités raciales et culturelles.

Politiquement, toutefois, cette rupture du consensus nous pose des problèmes importants. Ce que nous avons, c'est une société « démassifiée » mais un système politique qui n'est pas encore capable de maîtriser le haut degré de diversité que cette sorte de civilisation exige. Notre système politique était essentiellement adapté aux besoins d'une civilisation industrielle de masse, non d'une société diversifiée. Il était conçu pour répondre aux sentiments de masse, à l'opinion de la majorité, aux protestations de masse. De plus il était conçu pour fonctionner à une vitesse beaucoup plus lente que ce qu'il faut maintenant. Et lorsque nous l'obligeons désormais à prendre de plus en plus rapidement des décisions pour répondre aux demandes qui émanent de tous côtés, nous ne faisons tout simplement que surcharger nos structures politiques. Il n'est donc pas étonnant de voir les régulateurs politiques sauter partout, la présidence s'interrompre brusquement; il n'est pas étonnant que le système puisse si rarement prendre des décisions, ou qu'il prenne alors des décisions trop tardives, ou dépourvues d'imagination. Inutile de nous étonner que le système hésite, oscille, que nous avançons et que nous reculions devant les problèmes jusqu'à ce qu'ils dégèrent en crise et que nous y fonçons alors tête baissée avec des programmes d'urgence hasardeux, mal étudiés, mal conçus. Ces oscillations entre l'absence de réactions et l'abondance de réactions constituent le symptôme classique du choc du Futur.

Comment alors sortir de l'impasse? Quelles sortes de mesures pouvons-nous intelligemment prendre dans une période de turbulence révolutionnaire historique comme la nôtre? Personne n'en a la recette, et si quelqu'un prétendait en avoir une, je ne le croirais pas. Nous pénétrons en terrain inconnu, mais une chose est claire, il nous faut trouver une stratégie de changement. Il nous faut canaliser le changement plutôt que de nous laisser englober par lui. En bref, nous devons nous assigner un objectif et trouver le processus à suivre pour l'atteindre.

J'appellerai ce processus la démocratie prospective (*Anticipatory Democracy*). Prospective parce qu'il est grand temps de commencer à prévoir le Futur au lieu de le laisser simplement se produire. Démocratie, parce que, à moins de trouver le moyen d'impliquer des millions de citoyens ordinaires dans le processus, nous verrons le Futur pris en mains par une poignée d'élites, organismes, politiciens, intellectuels et autres, chacune de ces élites s'efforçant d'être le numéro un, mais personne ne prenant en considération le public dans son ensemble.

La stratégie de cette démocratie prospective peut nous aider en tant que nation à nous orienter au milieu de ce changement bouleversant et apparemment chaotique. Elle pourrait aussi nous aider à nous sortir de ce pessimisme paralysant dans lequel nous sommes plongés. Que suppose une telle stratégie?

Tout d'abord, elle suppose que nous ayons une vision de l'Amérique en l'an 2000, une image de ce à quoi ressemblerait une Amérique où pourrait exister une démocratie décente, si au lieu de nous appesantir sur le passé nous commençons à élaborer des mesures conscientes qui permettent la transition d'une ère d'industrialisme traditionnel à une ère super-industrielle basée sur de nouveaux types de technologies et de nouvelles structures sociales, de nouvelles institutions familiales et communautaires.

Toutefois, ce dont nous avons besoin, ce n'est pas seulement d'une image mais de plusieurs images alternatives de notre pays dans 25 ans, alors que nous serons à la charnière de deux siècles. Le moment est venu pour les deux grands partis américains, qui font tous deux figure de pièces de musée dans une société en pleine évolution, de reliques de l'ère industrielle, d'explorer les immenses possibilités de l'Amérique et de proposer des images positives du Futur. Et ce faisant, le moment est venu pour nous de nous débarrasser de certaines conceptions démodées. Abandonnons les vieilles idéologies rigides issues d'un monde industriel vétuste et de même nos étiquettes « de droite » ou « de gauche », la rhétorique dépassée du *New Deal* et les boniments touchant la libre-entreprise. Nous vivons dans un monde nouveau, un nouvel ordre économique super-industriel qui est en train de surgir, et il ne cadre plus avec les modèles des puristes conservateurs, ni avec ceux des keyneisiens libéraux, ni avec ceux des marxistes, ni avec aucun autre. Avouons-le simplement, personne ne détient plus la vérité.

Il nous faut bien admettre que ces vieilles idéologies ne marchent plus. Commençons à appliquer toute notre intelligence et notre imagination à la formulation d'images positives de l'Amérique en l'an 2000 et laissons les républicains et les démocrates élaborer ces images alternatives et les publier ensemble pour que la nation puisse en débattre. Laissons les deux partis organiser des rencontres publiques sur tout le territoire, invitant aussi bien leurs membres que ceux qui ne le sont pas, à étoffer leurs idées sur les nouvelles technologies, les nouvelles approches de l'emploi, de l'écologie, du logement, de la santé, de la vie sociale et des structures familiales, en ayant à l'esprit non seulement nos immenses problèmes actuels mais aussi le potentiel fantastique qu'en réalité notre société possède encore. Les Américains, je me permets de l'affirmer, sont privés d'images positives du Futur. Ils ont été submergés par tant de problèmes qu'on les a souvent blâmés d'être violents, ou criminels, ou racistes, ou avides, ou on les a simplement traités de démons. Ils ont été assaillis par des crises éclatant de tant de côtés qu'ils se sont trouvés paralysés, réduits à une passivité politique extrêmement dangereuse, si dangereuse qu'elle pourrait bien se transformer du jour au lendemain en une terrible violence.

Des images positives d'une Amérique super-industrielle, d'une Amérique

pour laquelle il vaudrait la peine de vivre et peut-être même de mourir, pourraient insuffler une nouvelle énergie aux Américains. Mais ceci n'est qu'un premier pas.

A un second stade, nous aurons besoin de stratégies de transition pour que s'effectue pacifiquement cette transition de l'Amérique industrielle à l'Amérique super-industrielle 2000. Personne ne peut savoir ce que sera cette Amérique, mais il y a beaucoup de questions que nous ferions mieux de commencer à nous poser.

Bien sûr, nous sommes confrontés à des problèmes immédiats. Des problèmes très graves et urgents de chômage, d'inflation, des problèmes financiers, des problèmes de rapports entre les villes, les Etats, les régions et Washington, les problèmes de bureaucratie. Toutefois, à moins que nous ne nous efforcions de résoudre ces problèmes à la lumière de certaines stratégies minutieusement élaborées, et visant des objectifs à long terme, nous ne ferons simplement que régler des crises.

Pendant que nous décidons s'il faut ou non prendre des mesures d'urgence contre le chômage, changer le système de fiscalité, renflouer les finances de New York, le changement se poursuit, et c'est pourquoi tout en nous occupant de ces problèmes immédiats, il nous faut étudier des questions comme celle de la technologie dont aurait besoin une Amérique super-industrielle. Quelle technologie devrait être encouragée, quelles technologies devraient être découragées, voire bannies ? A quoi ressemblent ou devraient ressembler les structures familiales de l'Amérique en une période comme la nôtre, où le quart de tous nos enfants citadins sont des enfants d'un seul parent ? Qu'est-ce que cela signifie pour les structures familiales du Futur ? Qu'est-ce que cela devrait signifier ? Quels nouveaux types d'enseignement engendreront les nouvelles forces de travail et les nouveaux êtres humains dont cette nouvelle société aura besoin. A quel ensemble industriel, agricole et de services, en particulier de services humains, devons-nous tendre tandis que nous abordons cette nouvelle ère américaine ? Comment modifier la répartition de la population dans le pays au cours de la prochaine génération ? S'il s'était trouvé quelqu'un, il y a trente ans pour réfléchir à tout cela, New York ne serait probablement pas actuellement dans la situation désastreuse où il se débat. A quelle indépendance en matière de ressources pourrions-nous accéder, non seulement dans le domaine de l'énergie, mais aussi bien dans celui d'autres ressources ? Cela est-il possible ? De combien avons-nous besoin ? Quelles réserves devons-nous constituer ? Que devrait être le rôle accru des régions dans la vie américaine ? Les grandes régions de l'Amérique devraient-elles s'efforcer d'atteindre un certain degré d'auto-suffisance ? Comment faudrait-il réformer les structures fiscales de façon à débarrasser nos villes géantes des contrôles de l'Etat qui les asphyxie, oui, je dis bien de l'Etat, aussi bien que

des contrôles fédéraux? Et les Etats eux-mêmes du contrôle fédéral qui les oppresse? Que faire pour décentraliser l'économie? Comment procéder en tant que société pour démembrer nos institutions géantes, nos entreprises, nos syndicats, nos administrations bureaucratiques et les convertir en petites unités plus maniables qui, du même coup, permettraient plus d'autonomie et de participation démocratique, et que faire pendant ce temps pour maintenir un certain degré d'équilibre avec le monde extérieur et en particulier le monde non-industriel?

Ce sont là des questions extrêmement complexes, et je ne prétends pas en avoir la réponse, mais quelles que soient les réponses et les décisions que nous prenions aujourd'hui, il faut que nous le fassions à la lumière de ces problèmes à long-terme; et nous ne pouvons pas essayer de les résoudre, nous ne pouvons pas prendre de décisions intelligentes, si nous ne le faisons pas en ayant à l'esprit la perspective d'une société valable. Je ne veux pas dire qu'en gardant à l'esprit un certain nombre de perspectives de cette sorte nous éliminerons forcément tout conflit. Jusqu'à un certain point, le conflit politique dans une société n'est pas mauvais. Il est au contraire nécessaire et garant de bonne santé. Mais il élèvera la discussion à un niveau beaucoup plus intelligent et constructif.

En troisième lieu, je pense que nous devons nous habituer à l'idée de planification. Il n'y a à mon avis aucune possibilité d'effectuer cette transition historique de l'industrialisme au super-industrialisme, aucune possibilité d'effectuer cette transition dans la paix si nous ne planifions pas, et cela signifie une planification qui ne soit pas simplement le fait des grandes entreprises, lesquelles en font déjà beaucoup, mais du public et du gouvernement. Je suis persuadé que les Américains sont à cet égard très en avance sur les politiciens. Il se peut qu'ils ne fassent pas la différence entre une matrice d'inter-actions et un modèle économétrique, mais ils savent que nous ne contrôlons plus les événements et que nous essayons de nous frayer notre chemin vers le Futur.

Si je parcours notre pays, que je me rende à Arkadelphie, en Arkansas, à Salt Lake City, à Bâton-Rouge, à Keene, ou que j'aille à New Hampshire, partout et sans cesse la même question m'est posée: « Comment se fait-il que nous ayons pu nous laisser surprendre par la crise de l'énergie? Comment expliquer que nous n'ayons pas prévu et évité, depuis des années, les problèmes financiers qui assaillent New York maintenant? Pourquoi construisons-nous encore des écoles alors que nous n'en avons plus besoin? Comment se fait-il que personne n'ait pensé d'avance à tout cela et planifié en conséquence? » Un nombre de plus en plus important d'hommes d'affaires trop habitués à planifier dans leurs entreprises savent bien que des pays comme le Japon, la France et l'Allemagne, s'engagent aussi dans la planification au niveau gouvernemental et l'ont fait depuis des années sans pour autant tomber dans les bras

des Bolcheviks. Bon nombre de ces hommes d'affaires avouent que le risque de la planification gouvernementale menace leur propre survie.

Aussi suis-je persuadé que nous devons surmonter les craintes irrationnelles que nous avons de la planification. Mais tout en disant cela j'ajouterai que nous ne devons pas, par contre, surmonter nos craintes rationnelles et bien-fondées de la planification. Nous avons une bonne raison de nous méfier de la planification : le seul type de planification que nous ayons jamais connu dans tous nos pays industriels a été un type de planification technocratique, dominée par des experts, des bureaucrates, qui a été communément et stupidement centrée sur l'économie, comme s'il suffisait que l'économie marche bien pour que tout aille bien. Et cette planification a été centralisée et dirigée de haut en bas, anti-démocratique du début à la fin, et c'est ce genre de planification qui a été essayée et qui a échoué dans beaucoup de pays, tant communistes que capitalistes, et c'est encore ce que certains avocats bien intentionnés de la planification voudraient instaurer dans notre société. Ils croient que si nous avions une Rand Corporation économique à Washington, cela pourrait résoudre tous nos problèmes.

Je répondrai que c'est là une illusion dangereuse, que la planification est essentielle, mais pas seulement au niveau national ou transnational. Mais si nous laissons la planification se faire au niveau national ou transnational et que nous ne commençons pas à réfléchir au rôle des régions, des Etats et des communautés dans ce processus, alors, nous aurons en réalité perdu notre liberté.

Une société super-industrialisée est « démassifiée » et diversifiée et elle ne peut pas s'accommoder de plans directeurs élaborés au centre et diffusés vers le bas. Ce n'est pas la bonne façon de procéder. En conséquence, nous avons besoin de diverses stratégies pour différentes parties du pays, pour différentes communautés, pour différents groupes de notre société et aucun système de planification centralisé aux mains d'une élite ne peut nous donner cela.

Que nous reste-t-il ? Il nous reste que nous avons besoin d'une nouvelle sorte de planification et que nous allons devoir l'inventer. Les Russes ont inventé la planification de haut en bas. Dans notre société, nous allons devoir inventer la planification de bas en haut et nous allons devoir y associer un mécanisme national coordonné.

Ceci nous amène à la partie « démocratie » de la démocratie prospective. Je proposerais de faire voter une loi qui pourrait être appelée loi de participation nationale, et « participation » n'est pas la même chose qu'« égalité », et ce n'est pas non plus la même chose que « contrôle de la majorité ». C'est en réalité toute la population qui prend conscience de sa propre civilisation et y contribue. Ce que nous voyons aujourd'hui a été appelé l'âge de l'antipoliticien. Le peuple ne fait pas confiance à son gouvernement comme nous l'avons entendu dire et répéter. Toutefois, c'est l'âge de l'anti-expert. Le peuple a

appris que les experts laissés à eux-mêmes ne peuvent pas résoudre nos problèmes. Partout l'on se plaint que c'est par-dessus notre tête et sans notre participation que l'on détermine notre Futur.

Ce sentiment profond du public n'est pas plus de gauche que de droite. Il affecte toutes les couches de la société, et c'est pourquoi nous entendons le message, reprenons les rênes de notre gouvernement des mains des bureaucrates, des politiciens et des experts. On ne devrait pas ignorer ou frustrer plus longtemps cette réaction.¹

Ce que le peuple affirme, c'est que nous ne pouvons plus croire en nos représentants élus ou au dirigisme des bureaucrates et des experts et que nous ne devons plus les laisser prendre les décisions fondamentales à notre place. Cette amertume, cette colère, ce désappointement pourrait bien exploser en violence, j'en suis sûr, au cours des années difficiles que nous abordons. Le peuple sait que les crises sont compliquées. Il ne veut pas être calmé à coups de remèdes démagogiques. Il sait qu'il n'existe pas de solution facile et je pense qu'il réclame à sa façon une chance de participer à la solution de ces problèmes.

C'est évidemment plus facile à dire qu'à faire. Je connais bien des difficultés. Nous avons besoin d'experts. Bon nombre de citoyens ne réagissent pas quand on les invite à le faire. Certains d'entre eux sont assez peu instruits. Nous n'ignorons rien de cela, mais la question est de savoir qui devra choisir les alternatives ou les objectifs à atteindre pour le Futur de notre pays et comment nous résoudrons les conflits. Les réponses ne sont pas faciles à apporter, mais je pense que nous devons essayer de les trouver.

Heureusement il existe quelques expériences très intéressantes qui ont déjà été tentées sur notre territoire, et certains des gouverneurs qui se trouvent dans cette salle y ont participé. Dans l'Etat d'Iowa, l'année dernière, un programme appelé Iowa 2000 si je ne me trompe, a rassemblé 30 à 50 000 citoyens pour examiner ce que devrait être le Futur de l'Etat d'Iowa dans 10, 20 ou 30 ans. Dans l'Etat de Washington, un programme de planification, très élaboré, assez ambitieux, a été soumis à des dizaines de milliers de citoyens pour essayer de les faire réfléchir sur les objectifs du Futur de l'Etat de Washington. Faudrait-il pousser plus rapidement l'industrialisation? Ou mettre l'accent sur l'agriculture? Faudrait-il faire une place plus importante aux activités économiques de tourisme et de loisir? Jusqu'à quel point pourrait-on laisser l'Etat de Washington devenir le port d'accès de la culture et du commerce asiatique, et ainsi de suite... Toutes ces questions discutées par un très grand nombre de citoyens, et pas seulement par une poignée d'entre eux, toutes les propositions présentées à la télévision, répercutées par la presse avec votes à l'appui, de sorte que les gens pouvaient réellement exprimer leurs opinions sur ces problèmes, et aussi un choix de sondages téléphoniques faits au hasard

et de sondages par lettres effectués par l'Etat pour découvrir ce que les gens, et non seulement les experts ont à dire sur ces problèmes!

J'ai cité de telles expériences, non parce qu'elles apportent les réponses à nos problèmes. Ces exercices n'en sont encore qu'à leur début, mais on commence maintenant à les voir sous une forme ou sous une autre dans au moins une ou deux douzaines d'Etats de notre pays. Parfois, ils sont officiellement soutenus, parfois tout à fait indépendants. Une centaine de villes poursuivent des expériences qui tentent de faire participer les citoyens à la formulation d'objectifs à long terme. Il faut nous attendre à bien d'autres expériences utilisant la télévision comme forum accessible à tous, le referendum et d'autres moyens nouveaux qui permettront aux citoyens de faire connaître leurs idées au Congrès non plus seulement par lettres mais par droit de pétition. On peut concevoir par exemple des pétitions demandant au Congrès de créer des comités spéciaux, sortes de jurys de planification où, à côté des planificateurs officiels, siègeraient de simples citoyens. On peut imaginer aussi les travailleurs-consommateurs et la communauté dans son ensemble réclamant le droit de participation dans l'industrie, les écoles et autres institutions.

Je pense qu'il nous faut utiliser l'ensemble des moyens dont nous disposons pour combattre toute tentative de créer un système de planification pour notre pays qui ne tienne pas compte de ces efforts de participation, qui cherche à imposer une planification de haut en bas, et centralisée entre les mains d'une élite. Le problème n'est pas de démocratie ou de planification, le problème est de savoir comment combiner la liberté et les objectifs futurs. Et c'est la raison pour laquelle je crois que nous avons besoin d'une loi sur la participation nationale qui fournirait un fonds de démarrage pour 2000 programmes à l'échelle de la nation et répartis dans chacun des 50 Etats et où l'on insisterait tout particulièrement sur les programmes impliquant le plus grand nombre de citoyens. Cela signifie, je le sais, que nous avons besoin de subventions fédérales. Je ne crois pas que cela soit un empêchement.

De telles activités de démocratie prospective pourraient permettre d'identifier de nouvelles occasions de développement économique et social dans le pays, en rassemblant les idées du public, de centaines de milliers, voire de millions d'Américains, dans un débat national sur l'Amérique 2000.

Aucune proposition ne serait plus appropriée pour l'année du bicentenaire. Je pense que nous devons aider financièrement les agences de planification des Etats et les autres agences locales et les hôpitaux, les écoles et les institutions communautaires pour les encourager à améliorer leur planification sur des bases de 5, 10 ou 20 ans. Et, j'y insiste, il faut arriver à des plans auxquels se seront intéressés un grand nombre de citoyens, des plans sérieux, élaborés avec une véritable participation.

A mon avis, nous devons créer un institut national de participation pour étudier toutes les manières d'impliquer les citoyens, du référendum à la représentation proportionnelle, du vote électronique à l'utilisation « interactive » de la télévision et de la radio, et à la représentation des employés et des consommateurs dans l'industrie, tant ici qu'à l'étranger. L'objectif de la participation sera l'une des questions politiques centrales dans les années qui viennent et jusqu'à présent il n'existe pas d'enquête et d'évaluation systématique de l'expérience passée et présente, sans parler de l'exploration imaginative des nouveaux procédés rendus possibles par les nouvelles technologies, tels que la télévision par câbles, l'ordinateur et bien d'autres encore.

Quand on aborde la participation, la rhétorique est abondante, les données sérieuses le sont moins et les propositions pratiques et terre-à-terre plus rares encore. Un institut national pour la participation pourrait aider à résoudre certains de ces problèmes. Il nous faudrait je pense, trouver des stimulants pour l'industrie, expérimenter un grand nombre de types de propriété par les employés, leur participation dans la planification, la représentation des consommateurs et du public et d'autres innovations qui amélioreraient aussi l'aptitude des entreprises à planifier tout en faisant appel à la participation. Les réalisations futures de notre économie dépendront de plus en plus de la capacité des entreprises à planifier leurs investissements à long terme.

Je me trouvais hier avec un groupe de planificateurs d'entreprise éminents et ils me disaient: Comment se fait-il que nous ayons des employés dans notre entreprise (et vous les trouvez aussi bien dans vos bureaucraties étatiques) qui sont ni plus ni moins des inutiles, qui n'apportent absolument rien, mais qui lorsqu'ils retournent chez eux sont de véritables animateurs dans leur communauté. Ils organisent des paroisses, ramassent des fonds, démarrent des programmes communautaires de santé et se livrent à des activités qu'ils sont en quelque sorte incapables de poursuivre dans le cadre des structures où ils sont employés.

Les entreprises le savent et c'est un problème qu'elles vont aussi avoir à résoudre. Si une loi sur la participation nationale était adoptée, cela pourrait nous permettre d'avancer vers une véritable société de participation telle que doit être une démocratie. En impliquant des millions de citoyens ordinaires, nous n'éliminons pas ceux qui sont naturellement plus doués et les élites, mais nous leur permettons de s'associer à un grand nombre de gens en évitant de s'enfermer dans leurs tours d'ivoire ou dans le cadre étroit de la spécialisation qui aveugle toujours l'expert.

Enfin, le temps est venu de réexaminer même nos structures gouvernementales les plus fondamentales, y compris la Constitution des Etats-Unis. La stratégie de la démocratie prospective exige que nous examinions soigneusement la Constitution elle-même, et que nous découvriions quelle sorte de

constitution serait adaptée à une Amérique 2000. La constitution des Etats-Unis est un chef-d'œuvre de notre civilisation. C'est un document magnifique, et qui nous a bien servi pendant 200 ans, et en son temps il n'a pas été simplement une déclaration révolutionnaire, mais une déclaration qui exposait, au sens le plus profond, les prémisses cachées de la civilisation industrielle qui était en train de naître.

L'idée même de freins et contrepoids (checks and balances) évoque le cadre de référence de nos ancêtres fondateurs. Ils connaissaient les dernières découvertes de la science et de la technologie de leur époque, ils connaissaient aussi l'immense travail scientifique et philosophique de Newton, lequel voyait l'univers entier comme une machine gigantesque pourvue de freins et de contrepoids cosmiques.

La Constitution était conçue pour un monde dans lequel l'agriculture était encore dominante, toutefois son langage évoquait déjà le machinisme du Futur. C'était un document rédigé pour servir les générations à venir tout comme les besoins du moment, mais le monde dont il était l'image est considérablement dépassé. Non seulement l'époque aisée de l'agriculture simple a disparu, mais celle de l'industrialisme est elle aussi en train de s'évanouir. La Constitution spécifie les rapports entre les villes, les Etats et le gouvernement fédéral. Elle fixe la durée des fonctions, précise les procédures qui reflètent l'allure modérée des communications, de la prise de décisions et des débats à cette époque, alors qu'on était encore en train d'inventer la poste et que l'on n'avait jamais entendu parler d'ordinateurs. Le moment est venu de commencer à réexaminer toutes nos structures politiques, non seulement la bureaucratie administrative et l'onéreuse machinerie de réglementation, mais la séparation des pouvoirs, la durée des fonctions, nos procédures électorales, nos rapports au niveau fédéral, au niveau des Etats et au niveau local. Le moment est peut-être venu d'élargir le Bill of Rights (1). Pour ne citer qu'un exemple, aucune entreprise ne chercherait à gérer ses affaires en suivant un tableau d'organisation rédigé à la plume d'oie il y a deux cents ans.

Les problèmes politiques auxquels nous sommes confrontés ne sont pas seulement des problèmes relatifs à notre gouvernement ou à la façon de trouver le meilleur candidat aux élections, homme ou femme, qui incarne tel ou tel parti, etc. Ce sont aussi bien des problèmes de structures et je pense que ces barrages évoqués par le Vice-Président sont inhérents aux structures du système lui-même, et il nous faut donc soumettre à la discussion toute une série de

(1) Les dix premiers amendements à la Constitution américaine précisant certains droits du citoyen. (N.D.T.)

questions concernant les structures. Je n'ai pas à proposer de Constitution de remplacement. J'ignore quelles additions, annulations ou modifications devraient être faites à la nôtre, ou en réalité, peut-être bien qu'à la fin de la discussion nous déciderions que nous n'avons pas besoin d'en faire. Mais ce que je sais personnellement, c'est que notre Constitution a besoin d'être réexaminée et que nous devons y penser en termes d'une Constitution pouvant nous aider à affronter les conditions tout à fait nouvelles auxquelles nous aurons sans doute à faire face au cours des années dramatiques que nous allons aborder.

L'heure est peut-être venue pour les deux grands partis de dire conjointement aux Américains, que parvenus maintenant à notre bicentenaire, ce n'est pas seulement un devoir qui s'impose à nous, mais un devoir patriotique de discuter ouvertement, intelligemment, et avec le maximum de participation démocratique, la forme que pourrait prendre, ou devrait prendre en vue de notre Futur, une révision de notre constitution. Dans le cadre du Bicentenaire Américain et au cours de la période préparatoire aux élections, peut-être faudrait-il que chaque Etat propose un projet de constitution de façon à ce que nous puissions discuter d'une cinquantaine de projets de constitutions différentes pour le Futur de nos Etats-Unis.

C'est seulement dans la mesure où nous serons prêts à faire porter notre débat sur les questions essentielles, où nous voudrions vraiment admettre le besoin d'un changement radical, que nous pourrions maîtriser ces bouleversements conflictuels qui nous submergent aujourd'hui.

En terminant cette intervention j'ajouterai encore une chose. Quoiqu'on puisse dire des fondateurs de l'Amérique de 1789, ou de l'Amérique de 1800, quels qu'ils puissent avoir été d'autre, ils furent avant tout de brillants inventeurs d'une société, en affrontant l'aube d'une nouvelle civilisation industrielle. Ils créèrent consciemment les structures de leur futur. C'étaient des politiciens, ils surmontèrent les problèmes immédiats. Ils avaient leurs propres intérêts personnels. Ils agirent sous d'intenses pressions politiques, mais ils avaient l'œil ouvert sur le Futur et ils créèrent une nouvelle forme de gouvernement parce qu'il existait peu d'autres formes appropriées à cette ère nouvelle.

Et c'est justement la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, alors que nous sommes au bord d'une nouvelle civilisation. Je crois que nous devons aller au-delà d'une politique conservatrice qui nous persuade qu'il nous est possible de nous cramponner au passé en mettant de l'huile dans les rouages. Nous devons nous engager dans une politique d'invention créatrice et c'est seulement si nous suivons une stratégie de « démocratie prospective » que nous pourrions espérer quitter l'ère de l'industrialisme pour entrer dans l'ère du super-industrialisme, en effectuant une transition raisonnable et pacifique.

Pour de nouvelles structures de participation

par PETER C. DIENEL *

Il semble que jusqu'ici toutes les tentatives de participation des citoyens aux prises de décisions politiques se soient soldées par des échecs.

Peter C. Dienel s'est donc efforcé de rechercher de nouvelles formes de participation susceptibles de remédier à ces insuffisances. Combinant divers types de comportements sociaux à la manière d'un jeu de construction, il a réussi à dégager plusieurs agencements théoriquement possibles.

Parmi ces derniers, la « cellule de planification », modèle de participation aux décisions politiques et en particulier au processus de planification, semble être une des structures les plus prometteuses.

Le concept de la démocratie prospective permet de donner à un plus grand nombre de citoyens les possibilités de mettre en œuvre le système de participation politique de notre société. Il s'agit de savoir comment cette insertion est possible.

Depuis quelques années, nous avons assisté à de nombreuses tentatives dans cette voie. Le sentiment général qui s'en est dégagé est que la participation accrue du citoyen fut un échec. C'est un échec car les techniques de participation utilisées — comme par exemple les Partis, le Parlement, le plébiscite, les organes consultatifs, les initiatives populaires et autres formes de « planification ouverte » — par rapport à une problématique donnée présentent des défauts ou parce que ces techniques ne peuvent être appliquées à d'autres objectifs. Mais il n'est pas impossible que de nouvelles techniques de participation, qui complèteraient celles existantes, puissent conduire à un résultat.

* Le professeur Peter C. DIENEL est titulaire de la chaire de Sociologie à la Gesamthochschule de Wuppertal, Allemagne.

Texte traduit par Christine VAN DEN BOGAERT.

Si on considère comme déterminant le développement de nouvelles formes de comportements, on ne peut ignorer que celles-ci passent par des essais et des erreurs spontanées. Le développement de nouvelles formes de participation doit être défini comme un devoir de construction.

L'auteur, après une analyse minutieuse des attitudes de participation existantes, s'est attelé à un tel devoir. Il a présenté les premiers résultats de ses réflexions au cours de l'été 1971 (1). Lors de ses essais de construction, il est ressorti du modèle qu'il s'était fixé, que ceux-ci devraient résulter d'une révision des comportements existants. Les nouveaux modèles de participation devraient :

- préciser la motivation exigée par cette participation,
- rendre accessible aux personnes concernées l'information technique requise et leur faire connaître les intentions des utilisateurs spécifiques,
- être protégés de l'emprise des intérêts particuliers pour tout ce qui touche à la planification,
- dans chaque cas de planification, faire appel au minimum à la participation d'organismes d'intérêt privé,
- face à des problèmes donnés, être en mesure de prendre au bon moment des décisions justifiées et raisonnables pour tous,
- pouvoir coller facilement aux échéances des planifications existantes,
- éviter au maximum de dégager des effets secondaires négatifs à l'opération, dans le système de participation politique de la société.

Afin de parvenir à des comportements qui satisfassent à de telles exigences, on peut essayer d'associer différents éléments de comportements de manière distincte. L'auteur a réalisé en théorie un certain nombre d'agencements possibles en vue d'un comportement social modèle. Des deux tentatives esquissées dans la publication mentionnée ci-dessus, il apparaît que « la cellule de planification » soit le modèle le plus prometteur. Pour accroître les chances de réussite, il convient d'examiner objectivement plusieurs thèmes de recherches, comme si en quelque sorte la méthode même du choix du plan en dépendait. Cela permet en outre dans des conditions politiques données de s'inscrire plutôt dans les structures de planification existantes. Les développements qui suivent se sont attachés à ce modèle.

LES CARACTÉRISTIQUES DE CONSTRUCTION DU MODÈLE

Le modèle de la cellule de planification représente une utilisation possible des avantages des orientations de travail et de l'enseignement des processus de

(1) Wie können Bürger an Planungsprozessen beteiligt werden? Planwahl und Planungszelle als Beteiligungsverfahren (Comment les citoyens peuvent-ils être associés aux processus de planification? Choix et objectifs de planification en tant que comportements de participation) in *Der Bürger im Staat*, 21^e année, cahier 3/1971.

groupe en vue d'une participation aux décisions politiques. Le processus de groupe, tel qu'il est considéré ici, peut se définir par une série de caractéristiques. Quelques-unes, comme le nombre de participants ou la durée de la participation, varient dans des limites données. D'autres ne varient pas. Elles doivent être décrites ici comme les caractéristiques essentielles. On peut les résumer de la manière suivante :

La cellule de planification est un groupe de citoyens de valeur, choisis par la méthode du hasard, libérés de leurs autres obligations et indemnisés. Assistés de collaborateurs, ils s'efforcent de parvenir à des conclusions sur des problèmes donnés d'évaluation, de contrôle et de planification.

La disponibilité du participant est une première caractéristique. Le travail de la cellule de planification entraîne d'importantes obligations pour le particulier : travail d'information, de discussion, mais aussi mécanismes d'évaluation. L'intéressé doit par exemple être présent en permanence. Cette activité exige donc beaucoup plus de temps qu'une activité professionnelle normale, bien que son contenu soit intrinsèquement très différent. Des évaluations objectives supposent la connaissance de l'ensemble des problèmes. L'acquisition de ces connaissances exige du temps. Elle ne peut se concevoir pour l'intéressé que si celui-ci est libéré de ses autres obligations.

Une telle disponibilité ne peut se concevoir pour un individu sans une indemnisation financière appropriée. Les problèmes qui en résultent pour mettre en œuvre cette méthode, sont clairs. Ils ne sont cependant pas insolubles. Chez nous, de tels moyens sont déjà mis en œuvre pour favoriser la participation aux décisions politiques : indemnités des parlementaires ou traitements des fonctionnaires par exemple. A Athènes, dans l'Antiquité, chaque citoyen était indemnisé pour sa participation à l'assemblée du peuple. Et Aristote tient l'indemnisation financière de la participation aux décisions politiques pour une caractéristique essentielle de la démocratie (2).

La participation qualifiée aux décisions politiques est fixée pour une durée déterminée dans la cellule de planification. Le mandat ne se renouvelle pas. Mais la durée même de la participation pose des problèmes. La qualification pour cette fonction, ses motivations complémentaires, de même que la sécurité de l'emploi, ses possibilités de promotion, les augmentations de salaire, les prestations sociales et la durée du travail doivent être considérées de manière différente dans la cellule de planification. C'est dans ce but que des suggestions utiles furent développées.

D'un autre côté, la fixation d'une durée précise présente des avantages. Elle permet tout d'abord avec le changement des intéressés, un changement

(2) ARISTOTE: *La politique*.

des perspectives. De plus, la permanence entraînerait en fin de compte une forme complémentaire de spécialisation. Elle évite aux participants de se couper de leurs positions sociales. Elle réduit surtout la possibilité de création de procédés de pression particuliers. La cellule de planification n'offre aucune carrière, aucune possibilité de renouveler son mandat, aucune promotion. Prise dans son ensemble, elle ne possède également aucun avenir susceptible d'influencer son attitude. Les caractéristiques internes de ce système libèrent mieux que toutes autres « ces décideurs pour un temps donné » des intérêts relevant de l'emprise d'un appareil.

Le choix des participants, pris au hasard, constitue une autre caractéristique. Elle engendre la question complexe que nous trouvons lors de la formation de groupes d'interlocuteurs opérationnels et qui concerne la définition, l'influence et la représentation des intérêts. Cette caractéristique permet donc en même temps d'éviter l'emprise des intérêts. Le découpage social, que nous trouverons au sein de la cellule de planification, évitera grâce à la présence de tous les participants que des intérêts partisans puissent jouer un rôle important. De plus, le choix d'un système fondé sur le hasard est heureux, car il permet d'obtenir un équilibre. Il donne à chaque individu, dans son domaine particulier, la même possibilité de participation. Il ne peut y avoir de privilèges dans un tel système, qui n'entraîne pas une action de droit. Enfin, ce système crée un comportement vraiment représentatif entre la communauté et les élus.

Les groupes qui se créent de cette manière sont particulièrement hétérogènes. Ils correspondent aux différentes positions sociales, à leurs points de vue et leurs espoirs différents. Dans ce groupe qui doit correspondre à l'ensemble de la population, les couches défavorisées doivent être plus fortement représentées que les couches favorisées et les femmes, par exemple, doivent être plus nombreuses que les hommes.

Cette méthode du choix arbitraire des participants n'est concevable que si trois problèmes, qui en découlent, sont résolus, à savoir :

- la force sociale positive résultant de la situation d'un groupe hétérogène,
- la diffusion très large d'une information adéquate sur les problèmes à traiter,
- la motivation du participant.

Certaines situations nées de l'hétérogénéité de la représentation sociale de la cellule de planification devraient être maîtrisées par ses membres sans intervention extérieure. Le membre se comporte de manière analogue dans d'autres situations connues (restaurants, voyages de groupe). Une autre possibilité importante de structurer la situation résulte pour les participants du devoir d'orientation du groupe. Cependant des difficultés dues à l'hétérogénéité sociale subsistent. Elles sont disfonctionnelles tant pour l'individu que pour

le groupe. Il est du devoir des collaborateurs du groupe, spécialement formés à cet effet, de rendre possible l'équilibre social nécessaire à l'efficacité.

Une information adéquate peut être garantie d'une part, parce que dans une situation donnée un individu peut apprendre énormément d'un groupe et d'autre part, parce qu'il est possible de dimensionner les thèmes de travail selon leur force de conviction. Mais il est nécessaire avant tout que les informations indispensables soient communiquées sous une forme compréhensible, c'est-à-dire sous une forme élémentaire.

Les motivations englobées par le terme « volontariat », telles qu'elles seront utilisées dans la plupart des autres procédés de participation, interviennent en arrière-plan, à cause des avantages qu'offre le choix au hasard des participants. Outre le charme d'une tâche intéressante, d'une situation d'un genre nouveau, outre les espoirs annexes certains (et surtout l'indemnisation financière), ce volontariat garantit la motivation pour la participation.

Le modèle se caractérise également par les thèmes de planification, de contrôle et d'évaluation qui sont solubles. « Soluble » signifie ici que les informations adéquates pour la solution d'un problème sont à la disposition, en temps voulu, du groupe et peuvent être étudiées et utilisées par les membres de ce groupe. Le fait que le groupe travaille sur des problèmes donnés a priori, présente des inconvénients. Il en est ainsi lorsqu'un membre du groupe ne pousse pas à fond sa connaissance d'un problème ou qu'il renonce aux possibilités d'identification et de motivation à cause du thème choisi. Mais les inconvénients qui résulteraient d'une liberté du choix des thèmes seraient de toutes façons plus graves. Le résultat d'une telle méthode peut être évité. On peut penser en outre que la définition d'un thème de travail, s'il n'est pas donné a priori, devrait prendre beaucoup de temps même si le groupe prend son travail au sérieux. Vu les discussions de fond envisageables ici, il est plutôt positif de pouvoir commencer avec un problème donné. Et surtout quand le groupe choisit lui-même ses thèmes, le résultat n'est pas garanti ou ne peut être intégré dans la planification d'ensemble en cours. Mais si la tâche, que s'assigne la cellule de planification est connue du Parlement ou de l'administration, et définie en liaison avec ces organismes, elle peut s'inscrire dans les structures correspondantes.

Grâce au choix des participants pris au hasard, grâce à la fixation a priori des problèmes, il est tout à fait possible de s'inclure au système de façon contrôlée et autonome. Ainsi la participation des citoyens, non spécifiquement intéressés à la solution d'un problème devient envisageable.

Le souci d'accroître la participation est parti jusqu'ici, au moins en République fédérale et sans exception, de l'idée qu'il ne fallait demander de participer qu'aux personnes concernées directement à la solution de leurs propres problèmes. La participation, les discussions au sein des entreprises, les initia-

tives populaires, la planification sociale à la suite de la loi sur la réorganisation des villes sont caractéristiques de cet état de chose.

Mais on découvre maintenant qu'il existe des problèmes importants qui, pour une série de raisons, ne peuvent être résolus par les seules personnes concernées. Le nombre des problèmes de ce type croît (3). Dans certains cas il est conseillé, dans d'autres cas il est indispensable que les décisions et les modes de participation soient définis sans qu'intervienne ce critère. La cellule de planification est en mesure de travailler sans spécialiste. Elle est par là-même destinée à contribuer à la solution rationnelle des problèmes de ce genre.

Outre les caractéristiques principales mentionnées ci-dessus, le modèle de planification se caractérise par d'autres éléments qui peuvent être définis selon des continuums envisageables. Il en est ainsi par exemple, mis à part la caractéristique déjà mentionnée du délai, de l'élément « durée ». Cet élément de la cellule de planification peut être manié selon différentes variables. Des analyses théoriques ont été élaborées à partir de schémas couvrant 12 semaines, 8 semaines et 3 semaines. L'expérimentation pratique a dû être conduite jusqu'à présent avec des périodes d'essai de 2 à 3 jours. La mesure définitive de la dépense-temps, pour des systèmes de participation analogues à ceux de la cellule de planification, qui doit correspondre à des périodes de planification spécifiques, dépendra d'une part de l'importance qui sera accordée à l'aspect socialisation, d'autre part aux moyens financiers qui seront disponibles pour la mise en œuvre de cette méthode. Il s'est dégagé de nos propres réflexions l'idée que le rôle de premier plan de la socialisation politique (acquisition d'une compétence par les citoyens grâce à la participation aux processus de décision politique) serait modifié, mais qu'il acquerrait une importance décisive parce qu'il serait intégré dans le temps. Le dilemme de la démocratie de se définir avant tout comme problème d'éducation n'est pas exempt de caractères utopiques. Le dilemme peut être défini de manière autrement convaincante, si des conditions sont remplies pour que, dans des situations non limitées et plus nombreuses, l'individu soit prêt et puisse décider rationnellement des intérêts à long terme de la société.

Ces conditions se posent au particulier dès les premières phases de l'orientation du problème et doivent être fixées strictement (4). De ce point de vue, il

(3) Je suis parvenu en d'autres occasions à de telles conclusions. Comparer p 15f. dans: P. C. DIENEL, *Das Problem der Bürgerbeteiligung an Landesplanung und Raumordnung* (Le problème de la participation des citoyens à la planification nationale et à l'organisation de l'espace) in *Raumforschung und Raumordnung*, 32^e année, 1974, cahier 1, p. 7-17.

(4) L'idée que ces conditions devraient et se laisseraient poser en termes de durée, grâce à une réorganisation de la société, a toujours été évoquée. Karl MARX considère par exemple, que la suppression de la propriété privée des moyens de production est une condition essentielle dans le temps.

n'apparaît plus aussi nécessaire de se conformer aux périodes d'organisation plus longues envisagées au départ.

La caractéristique du « nombre des participants » peut aussi être maniée de façon variable, même avec une marge étroite. Des points de vue comme le temps de parole du groupe ou la représentation la plus large possible rendent souhaitables des ordres de grandeur variables. Les expériences ont d'abord porté sur des groupes de 30, puis de 15-25 participants.

Ces caractéristiques de la cellule de planification ne sont pas du tout exhaustives. D'autres peuvent être citées, comme la coopération de professionnels. Ces quelques remarques doivent suffire ici.

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE DE LA CELLULE DE PLANIFICATION

Il est difficile d'énoncer des affirmations concernant des effets des modèles de construction qui n'ont pu encore être observés directement. Lors du contrôle d'un nouveau système de comportement, il semble qu'il faille oser faire de telles affirmations, malgré ces constatations qui compliquent les choses. Sans une référence connue de mesure minimum des prévisions des conséquences, on ne peut aujourd'hui sérieusement envisager de méthode dans la pratique de la planification politique. Du reste, seule une description détaillée et appropriée des éventuelles conséquences permet de concevoir une nouvelle méthode, ainsi que ses développements alternatifs.

Une évaluation prévisionnelle des conséquences dépend des éléments employés pour sa construction et de leurs caractéristiques. Ces éléments, ainsi que les possibilités de les combiner, peuvent être extrapolés dans des domaines d'application précis et selon différentes fréquences de répartition. A cette occasion, on ne peut mentionner toutes les réflexions qui ont joué un rôle pour la déduction et la description du schéma des conséquences. Les lacunes de plausibilité qui en découlent doivent être tentées.

Si on compare des caractéristiques données de la cellule de planification avec les exigences qui se sont révélées lors d'une nouvelle méthode, une série de correspondances apparaît :

- la cellule de planification laisse prendre en compte le potentiel de contrôle des citoyens, tel qu'il est organisé et orienté;
- elle fournit à ses membres les informations adéquates ou la possibilité de les obtenir, ainsi que le temps et la motivation pour les utiliser;
- elle réduit largement l'emprise des intérêts particuliers, ainsi que la résurgence de certaines méthodes propres aux intérêts individuels;

— elle peut être mise en place dans les délais actuels de planification.

Les caractéristiques qui en découlent ont plus ou moins d'effets prévisionnels. Certaines d'entre elles doivent être mentionnées ici, en tant qu'exigences de planification, de socialisation et de légitimation.

Les premiers effets les plus importants de la cellule de planification se produisent eu égard à la qualité de leurs résultats. L'élargissement de la base de données qui apparaît aussi bien grâce à la collaboration d'une hétérogénéité sociale contrôlée, que grâce aux réflexions de participants très informés sur la signification de la question posée, permet la qualité de tous les processus d'évaluation élaborés de cette manière. Les résultats sont adéquats aux situations et les englobent. La possibilité que des groupes de planification composés de profanes puissent réagir dès aujourd'hui sur des questions d'avenir, permet d'envisager de nouveaux objectifs pour les prévisions, ainsi que la détection précoce des effets sociaux secondaires.

La collaboration à un processus de groupe global sur des bases de travail données présente pour l'individu des effets sur le plan du comportement et de la représentation des choses. La qualité des effets pédagogiques est significative: ils concourent à un ensemble qui oblige la saisie d'une donnée globale en vue de résoudre des problèmes précis d'intérêt général; ils poursuivent une idée de solution de problèmes complexes, qui permet l'identification du particulier à un groupe d'ensemble; enfin, pour des situations concrètes, on préfère expressément les valeurs d'intérêt général.

Un tel ensemble ajoute des points importants aux possibilités actuelles de socialisation politique. Une tâche considérée comme une activité d'interprétation enrichissante, rendue plus convaincante car intégrée formellement à une partie du système politique, pourrait être soutenue et motivée pour le particulier, au travers d'une situation de petit groupe, comme un événement clé de la formation politique, tel que cela a été très rarement possible pour le citoyen moyen jusqu'à présent.

L'inefficacité et l'auto-blocage de beaucoup de mesures de notre appareil politique ne sont pas décrites aujourd'hui comme des erreurs, mais sont dûs à une baisse croissante de légitimation. C'est avec cet arrière-plan que l'on fait allusion à la force de légitimation d'une méthode donnée.

La cellule de planification est conçue d'une manière neutre du point de vue des intérêts. Elle est composée de citoyens choisis au hasard, de laïcs. Mais elle est réputée qualifiée car elle coopère avec les planificateurs de l'administration. Des cellules de planification organisées de façon parallèle travailleront avec des informations équivalentes sur un problème d'évaluation comparable, avec des résultats comparables. Les effets de légitimation d'un tel procédé sont évidents. L'existence d'un problème et le sentiment de participer à son analyse libèrent le citoyen de son attitude d'assisté. Les décisions examinées ainsi semblent

souvent plus acceptables pour les personnes concernées que les décisions prises selon les formules habituelles.

Cet effet de légitimation signifie en même temps que cette méthode peut rendre plus facile des innovations particulières. Même pour ce qui est des « questions impopulaires », qui doivent être décidées contre des intérêts importants ou même contre la majorité, la conception qui se dégage d'un groupe de planificateurs laïcs approche des solutions rationnelles. Ainsi des innovations sont rendues possibles, sans la dramatisation ni l'escalade de style qui caractérisent dans d'autres cas certaines formes de participation des citoyens.

On peut prétendre renforcer quantitativement les effets décrits ici car la cellule de planification réussit, sans les motivations de participation qui découlent d'un intérêt direct visible et qui sont souvent limitées au domaine local et aux problèmes actuels à court terme. En d'autres termes, la cellule de planification est en principe en mesure de travailler sur tous les domaines de l'appareil politique et administratif. Elle est aussi en mesure de participer au dépouillement des problèmes à long terme. Cet accroissement des possibilités de réalisation de la méthode peut se retrouver dans les effets.

Ce que l'on entend ici par « effets » ne peut pas demeurer sans « action en retour » sur le système de participation politique, ses orientations et les systèmes de participation de la société. Les grandes lignes de quelques-unes de ces actions en retour peuvent d'ores et déjà être évaluées. En voici quelques exemples :

— Dans de nombreux cas, des arguments nouveaux plus rationnels seront avancés dans le cadre du processus de décisions internes d'organisations comme le Parlement, les partis, les organes consultatifs ou l'administration, grâce aux données d'un nouveau genre produites par la cellule de planification.

— Dans des secteurs où le planificateur est resté jusqu'à présent sans interlocuteur, celui-ci a enfin à disposition, grâce à la cellule de planification, un vis-à-vis personnalisé, informé et objectivement intéressé par sa tâche.

— La discussion d'évaluation qui doit théoriquement, dans ses toutes premières phases, souvent être publique et qui ne l'est pas, embarrasse certaines personnes dans les cercles très bien informés d'orientation du projet.

— Les possibilités d'options du Parlement ou de l'administration seront élargies grâce à la légitimation accrue des mesures rendues nécessaires. La collusion objective avec des intérêts particuliers puissants sera allégée dans des cas définis.

— On évitera certains types particuliers de crises. La cellule de planification peut efficacement indiquer les mesures rationnelles préventives lors de l'apparition des premiers signes caractéristiques de crise.

— Des défauts de structure automatique de l'appareil de décisions existant

(par exemple séparation de compétences, tension due à la centralisation, tension due à l'oligarchie) trouvent des contreponds dans cette sorte d'institutionnalisation d'une coopération d'hommes, choisis au hasard, très informés et participant aux décisions politiques.

PERSPECTIVES

Certains effets à long terme sont probablement plus intéressants que ces actions en retour. De toutes façons, ceux-ci ne sont visibles que dans le cas d'une utilisation relativement fréquente de cette méthode.

Une prévision importante est donnée dans ce sens: la méthode de la cellule de planification peut être multipliée.

Cette possibilité de multiplication doit être acceptée comme une donnée, car certaines caractéristiques d'autres méthodes qui ont des effets négatifs sur la participation politique, n'entrent pas en ligne de compte dans ce modèle. Il n'est donc pas exclu que cette méthode soit utilisée massivement. Il faudrait cependant parler très prudemment des effets qui en résulteraient. On peut les exposer en partie.

RESTRUCTURATION DE COMPORTEMENTS SPÉCIFIQUES A CERTAINES CLASSES

Les différences de pouvoir de participation dans notre société dépendent aussi des différentes possibilités d'influence que les particuliers ont sur les processus de planification. Les méthodes de planification actuelles stabilisent les rapports de puissance existants. Dès le début, l'objectif des théoriciens modernes de la participation fut d'infléchir cette tendance dans des cas particuliers. Un changement de distribution des comportements de pouvoir caractérise, pour Sherry Arnstein, une participation véritable (5). On doit d'autant plus réfléchir sur le fait que les formes de participation employées jusqu'à présent n'ont pas permis, dans leur forme personnelle, de nouvelle répartition efficace des comportements de pouvoir. Ni l'initiative populaire, ni le forum démocratique ne sont parvenus à faire participer réellement et efficacement les couches inférieures aux processus de planification. Il s'agit de savoir si, d'après tout ce que nous connaissons des effets secondaires de la participation dans

(5) Sherry ARNSTEIN, A letter of Citizen Participation, *Journal of the American Institute of Planners*, juillet 1960, p. 216.

une association, l'insertion du syndicat dans la planification conduira aux résultats espérés (6).

La cellule de planification offre au syndicat de nouvelles possibilités. Des représentants des salariés et des majorités silencieuses, qui se comportent comme des minorités, y auront la possibilité de participer aux processus de planification de manière inconnue jusqu'à présent, en ce qui concerne les mécanismes d'évaluation et de conception. Il en résulte des avantages concrets, comme la véritable prise en compte, non du point de vue des intéressés mais du point de vue des planificateurs objectifs, de problèmes importants, du niveau d'organisation de la disposition des ressources (7). Les planificateurs ne sont pas condamnés par la conception de la méthode à s'occuper de cas où il n'y aurait rien à décider. Sont offertes en permanence des possibilités d'intervention efficace et de modification, comme celles espérées par les « positions de contre-pouvoir des personnes concernées par la planification » (8).

LES CONSÉQUENCES SUR LE COMPORTEMENT DES ORGANISMES LOURDS VIS-A-VIS DES INTÉRÊTS ORGANISÉS

Un processus de redistribution analogue se dessine ici. A notre connaissance, il existe chez nous une sorte d'exploitation des non-organisés au profit des organisés. Et ceci ne concerne pas d'abord des groupes de personnes clairement définis. Nous sommes tous, sous plusieurs aspects, concernés par l'un ou l'autre côté. Il s'agit bien davantage d'une quantité de secteurs de la vie quotidienne, de faits objectifs de la vie sociale ou privée, qui sont ici désavantagés structurellement, sans que cela soit toujours également visible.

Depuis Mancur Olson et Anthony Downs, on a discuté plus sérieusement de la question de savoir ce qu'il fallait faire pour vaincre les distortions les plus importantes. Pour les discussions de ce genre, il n'est pas sans intérêt que la cellule de planification offre une méthode qui peut favoriser la lutte contre cette tendance d'exploitation.

(6) Les comités de direction de l'association des cités charbonnières de la région de la Ruhr ont institutionnalisé des dispositions dans ce sens. En faveur de leur élargissement: AG-KOP (Hersg.) Partizipation an der Gebietsentwicklungsplanung. Eine Untersuchung im Auftrag des SVR (Participation au développement de la planification régionale. Une recherche dans le cadre de la mission des SVR), Dortmund, 1973.

(7) A comparer avec le point de vue relatif aux mécanismes de polarisation dans: Claus OFFE: Demokratische Legitimation der Planung (la légitimation démocratique de la planification) in: *Strukturprobleme des kapitalistischen Staates*, Frankfurt, 1972.

(8) Claus OFFE, *op. cit.*, p. 139.

NOUVELLE RÉPARTITION DES RÔLES DANS LE SYSTÈME DE PARTICIPATION POLITIQUE

Le cercle de personnes qui participent à la prise de décisions contraignantes est relativement étroit. La plus grande partie de la population acclame à la fois le vainqueur et joue le rôle du public délaissé. La contrainte de cette répartition est souvent acceptée comme une donnée. La « classe politique » ne peut concerner seulement qu'une « fraction de la société » (9). D'un autre côté, cette répartition se heurte à des critiques. Elle trouve son origine et en même temps son dépassement dans les représentations du pouvoir dans la démocratie. Malgré des efforts adéquats, un nombre accru de dispositions et d'évaluations sont développées et différenciées les unes des autres par la bureaucratie.

Au contraire, la cellule de planification offre à chacun de nouveaux rôles dans le système de participation politique. Ces rôles se caractérisent d'une part en ce que les intéressés ont des tâches à assumer qui relèvent du domaine des fonctions de l'administration et de la politique et d'autre part, en ce que ces derniers seront pour une large part recrutés dans la catégorie cantonnée auparavant dans le rôle de public. Le système de participation politique y gagne en élargissement de la représentation. Une redistribution dans les 3 secteurs, nommés par Luhmann « administration », « politique » et « public », est introduite grâce à l'utilisation massive de cette méthode à l'intérieur du système politique (10).

D'autres effets à long terme peuvent être mentionnés à côté de la redistribution de ces 3 secteurs; par exemple, prendre la décision d'une « stabilisation du système parlementaire ». Mais on ne peut aborder ces autres possibilités dans ce court exposé.

ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT DU MODÈLE

Au-delà de la création d'une conception de base, la poursuite du travail de la cellule de planification se caractérisait par une série itérative de développements concernant les aspects particuliers et leur vérification. De tels aspects, dans le cadre desquels on devait résoudre le problème complexe du développement d'une méthode de participation, concernaient des problèmes comme: — la sélection des participants,

(9) Robert MICHELS: *Soziologie des Parteiwesens* (Sociologie des partis), Stuttgart, 1925, p. 20.

(10) Nicolas LUHMANN: *Soziologie des politischen Systems* (Sociologie du système politique) in: *Soziologische Aufklärung*, Opladen, 1971, p. 163.

- le choix des participants professionnels,
- la méthode d'invitation,
- la délimitation des thèmes de planification à étudier,
- la mise en forme de blocs d'information spécifiques à un problème,
- le processus de groupe dans la composition hétérogène des groupes de travail,
- le rôle des collaborateurs,
- le planning des groupes de planificateurs laïcs,
- le développement de méthodes d'évaluation non orales,
- la réaction de l'entourage social des participants laïcs,
- la répercussion des résultats d'évaluation des cellules de planification sur le Parlement et l'administration,
- le coût de la planification laïque.

Le contrôle du déroulement de certains aspects a été réussi dans le cadre d'expériences qui présentaient le même degré nécessaire et effectif d'adéquation à la réalité. Plusieurs problèmes ont pu être résolus verbalement dans des situations créées à cet effet. D'autres se sont éclaircis grâce à des scénarios du plan, imaginés en liaison avec les personnes qui l'étudiaient et les intéressés, en vue de parvenir à des possibilités de solution. Certains ont alors exigé l'examen de situations expérimentales relatives à la cellule de planification, comme la présence et la collaboration de citoyens choisis par la méthode du hasard.

Des « périodes d'essai » de ce type ont été rendues possibles grâce à la prise en compte de tâches concrètes de planification. Celles-ci ont d'abord été offertes dans le cadre du développement et de l'assainissement urbain. Les expérimentations que nous considérons indispensables ont ainsi depuis l'automne 1972 été menées en liaison avec certaines villes. Pour ce qui est des 13 « périodes d'essai » tentées jusqu'à présent, certains thèmes furent étudiés, comme: les décharges, les transports, des orientations pour la jeunesse, pour les anciens, le dimensionnement d'orientations pour l'infrastructure, l'intégration de la ville, la qualité des logements, l'orientation des loisirs.

L'apport concret de ces périodes d'essai consista à confirmer les principales hypothèses de développement. Des citoyens choisis au hasard, hautement motivés, ont travaillé ensemble durant plusieurs jours et, malgré la composition sociale hétérogène du groupe, ont abouti à de fructueux résultats au niveau des décisions de planification. Les rapports sur ces expériences ont été résumés.

Une des questions importantes pour la mise au point de la méthode de la « cellule de planification » n'a pu être examinée de façon réaliste et sensée dans les conditions données alors: comment choisir les estimations et les problèmes de planification sur lesquels devront travailler les cellules de planification? Lors des périodes d'essai, nous avons convenu, d'abord pour des

raisons financières, de nous consacrer aux thèmes dont la réponse intéresse plus ou moins seul le supporter de la mesure. Cela n'a pas pour but de dénigrer les moyens habituels. Mais cela peut les menacer.

On ne doit pas attendre que le développement définitif de la méthode de participation de la cellule de planification et la prise de conscience de l'opinion publique restent sans effet sur la création et les orientations de la méthode de travail, au service de la sélection des thèmes de réflexion.

La dynamique propre mise en place ici ne réussira de toutes façons pas sans une représentation réaliste des objectifs à atteindre. Ces dernières années, ont déjà été étudiées des hypothèses concernant une méthode contrôlée de recherche des thèmes. Le rôle décisif dans une telle démarche doit être joué par les commissions parlementaires. Ce sont elles qui définissent en fin de compte les thèmes adéquats. La population doit collaborer dans le sens d'une stimulation de ces thèmes. Ainsi le citoyen, dans cette sorte de planification laïque, doit être sollicité dans deux fonctions qui sont théoriquement séparées. Le citoyen a le droit de faire des suggestions relatives à l'étude des problèmes de planification et il aura — si le hasard lui est favorable — le droit de participer à l'évaluation et aux décisions concernant certains problèmes de planification, dans le cadre d'une méthode cohérente et moyennant une rémunération appropriée.

DOMAINES POTENTIELS D'ENJEU

Les essais d'élargissement de la planification des citoyens s'orientent généralement vers une sorte particulière de processus de planification, par exemple la planification sociale de l'environnement. Avec la méthode de participation de la cellule de planification, il en est autrement. Les possibilités d'utilisation ne sont pas encore définitivement établies. Cette méthode est applicable à un grand nombre de travaux d'évaluation variables et à des travaux de contrôle ou de planification.

La limitation jusqu'à présent du domaine d'enjeu à la « réorganisation urbaine et au développement urbain », et par là même la limitation au domaine communal, n'a été motivée que par des raisons techniques. Les expérimentations ont pu s'y dérouler avec une coopération toute prête. Il conviendrait de sortir de la vocation spéciale du modèle de la cellule de planification, lors de la désignation de ses secteurs d'utilisation potentiels. La cellule de planification est en mesure de travailler sur des problèmes précis, dont la solution n'a pu qu'être favorisée jusqu'à présent par l'appareil politique et administratif. Mais il ne faut considérer qu'avec prudence les affirmations correspondant aux qualités des problèmes qui pourraient être décrits. Il ne s'agit encore

exactement que de présomptions. En outre la question reste ouverte de savoir si cette cause peut être véritablement servie par un développement trop tapageur de la méthode découverte. Cependant, il est intéressant de vouloir intégrer des indications spéciales, lors de l'essai de détermination des possibilités d'utilisation. Sur ce point, voici quelques exemples de schémas de travail :

— quand l'individu ne se sent pas concerné par une participation volontaire à la solution (par exemple, les problèmes d'insertion dans un secteur non local),

— quand on ne trouve pas de personnes directement concernées (qui doit habiter une ville nouvelle ? Comment participe-t-on à la nouvelle génération ?),

— quand il existe un fort pouvoir de neutralisation (pour certains problèmes des intérêts particuliers se sont jusqu'à présent trop fortement placés au premier plan ; comment l'intérêt général peut-il s'articuler ici ?),

— quand la solution d'un problème suppose un changement de conception des intéressés (par exemple, notre représentation du Tiers-Monde ; ou : les recettes de 1,5 % du budget fédéral, soit 16,7 milliards de DM, qui ont été réalisées annuellement grâce à l'accroissement de véhicules bourgeois par rapport aux petits véhicules : hypothèse du changement de goût),

— quand la solution n'apporte à son auteur que peu de prestige (les politiciens préfèrent les problèmes qui peuvent être « résolus » par du concret),

— quand une situation résulte de déficits légitimes et structurels (par exemple, les responsables des problèmes généraux dans les régions de forte concentration ou dans les syndicats intercommunaux, qui n'ont pas de moyens d'élection au Parlement, peuvent-ils se raccrocher aux conceptions des cellules de planification et s'acheter ainsi une légitimation ?),

— quand la solution comporte une part prépondérante de problèmes qualitatifs (des faits objectifs, si complexes qu'ils ne peuvent être maîtrisés que difficilement avec les possibilités d'évaluation actuelles, sont aisément définis comme « qualitatifs » dans l'établissement des données relatives à la planification),

— les questions qui suscitent des espoirs dépassant les possibilités de la société (le coût énorme d'une politique hospitalière qui offrirait à chaque patient un allongement de sa vie).

On trouve des schémas de travail de cette sorte dans plusieurs secteurs, comme l'aménagement des espaces, le développement urbain, la répartition des ressources, les revendications professionnelles, la politique des transports, la mise en forme d'un programme, la planification régionale, l'évaluation de la loi, le « technology assessment », la planification par objectifs dans le domaine de la santé, etc. Il s'agit là exactement de domaines où le concept de la démocratie prospective devrait accroître les possibilités de réalisations concrètes grâce à une mesure correctrice cohérente.

futuribles

NUMÉROS SPÉCIAUX

- *Vient de paraître*

LA CROISSANCE
ET L'INÉGALITÉ DES REVENUS

Rapport de recherche d'un groupe de travail *Futuribles*

- *A paraître en automne 1976*

L'AVENIR DES COLLECTIVITÉS RURALES
DANS LES SOCIÉTÉS INDUSTRIALISÉES

*Les abonnés à la revue Futuribles bénéficient d'une remise de 50%
sur le prix des numéros spéciaux fixé à 40 FF.*

Modèles économiques et participation *

par DAVID E. APTER **

Chaque modèle économique est porteur d'un type de participation spécifique.

Alors que le libéralisme privilégie l'empirisme et le court terme et que le fonctionnement de la démocratie sociale nécessite de rigoureuses conditions souvent impossibles à satisfaire, le stalinisme engendre un enrégimentement et une perte de liberté inacceptables.

Bien qu'un quatrième modèle, combinant socialisme, décentralisation de la prise de décision, planification et démocratie, nécessite de fragiles mécanismes institutionnels, il offre le plus grand nombre de possibilités et constitue donc le point de départ d'une recherche plus approfondie.

La question des rapports politiques appropriés entre modernisation, développement et participation est extrêmement intéressante. C'est même peut-être, le problème central de la théorie politique contemporaine. Malgré les nombreuses tentatives faites pour résoudre le problème dans un cadre politique modèle, on n'a encore trouvé aucune solution satisfaisante. On peut mentionner cinq approches principales. Chacune pose des problèmes. Aucune n'a particulièrement donné de bons résultats. C'est délibérément que nous allons beaucoup simplifier ces « modèles » de façon à nous attacher à leurs doctrines de base.

C'est l'institution libérale qui représente la première tentative de solution du problème. En bref, elle affirme qu'un marché politique composé d'électeurs agissant individuellement, rationnellement, (afin de maximiser leurs « utilités »)

* Communication faite à la Table Ronde de l'IPSA, Dubrovnik, septembre 1975.
Copyright 1975 Association Internationale de Science Politique.

Texte traduit par Françoise ROBINET.

** L'auteur, David E. APTER est écrivain.

maintiendrait l'équilibre, et que des producteurs sur le marché économique, par la concurrence, susciteraient à long terme la croissance, l'innovation et, dans des conditions de libre-échange, distribueraient de plus en plus de profits et marginaliseraient l'inégalité.

La difficulté est née de ce que l'accumulation de puissance dans la sphère économique a engendré l'accumulation de puissance dans la sphère politique. L'institutionnalisme s'est efforcé de réformer le système politique de façon à atténuer cette situation et à diminuer ainsi l'inégalité. Les systèmes présidentiels, fonctionnant selon la séparation des pouvoirs entre exécutif, législatif et judiciaire et les freins et contrepoids en résultant, doivent répondre aux besoins compétitifs des citoyens regroupés en partis politiques et en groupes d'intérêt et exprimés en plébiscites, les élections représentant une course pacifique aux postes officiels.

Bien que ceci empêche le pouvoir de se concentrer à la tête et rende les hommes politiques sensibles à la volonté des citoyens, la réforme a été très lente et les cycles économiques ont provoqué une détérioration sociale importante. Dans le système parlementaire où le pouvoir est unitaire, l'exécutif subit le contrôle parlementaire, et les mêmes principes de marché politique prévalent. Un lent changement compensateur en est le résultat, combiné bien souvent à une grande instabilité.

La solution institutionnaliste libérale est basée sur l'idée d'amélioration et de lentes réformes. Marquée par une incapacité d'entreprendre une action décisive pour résoudre les crises économiques, elle n'a répondu que lentement aux besoins des moins organisés. L'insatisfaction a introduit une façon de résoudre les problèmes qui combine les crises et les solutions faites de pièces et de morceaux. Quoique de tels systèmes ne posent plus en principe, que le dynamisme de l'économie se produira de lui-même, ils continuent à se méfier d'une planification trop généralisée, estimant que même en France où la planification a été poussée plus loin que dans d'autres pays similaires, elle suscitera plus de problèmes qu'elle n'en résoudra.

Les solutions proposées par la démocratie sociale sont nées de l'insatisfaction provoquée par la lenteur et la relative inefficacité du modèle de l'institution libérale. Désireuse de maintenir l'accent sur le gouvernement représentatif démocratique, elle a visé tout d'abord à utiliser le marché politique et le système parlementaire pour organiser et représenter les secteurs de la population les plus marginaux. Les premiers partis sociaux démocrates étaient des partis ouvriers d'une sorte ou de l'autre. Avec de l'organisation, le système politique pouvait alors être élaboré pour empêcher les inégalités, et promouvoir la réforme sociale. Là où on s'est heurté à un problème, c'est que dans la plupart des sociétés industrielles les plus avancées où l'on avait essayé la démocratie sociale (Hollande et Scandinavie), la classe moyenne s'est déve-

loppée tandis que la signification relative de la classe laborieuse s'est affaiblie (partiellement par la technologie). Bien que la proportion de chacune des deux classes reste la même actuellement, dans la population, leur signification fonctionnelle est moindre. Ce qui signifie que les partis sociaux démocrates, s'ils veulent gagner les élections, doivent en appeler aux classes moyennes. Peu importe l'étendue de la classe laborieuse dans leur composition, les partis sociaux démocrates restent principalement des partis de classes moyennes. Ce sont les impôts supportés surtout par les classes moyennes qui permettent les réformes et le redressement des inégalités infligées au travailleur par le marché économique. Les groupes, tant de la classe moyenne que de la classe laborieuse peuvent réduire la puissance économique des riches et éliminer une aristocratie. Mais ils n'ont pas pu résoudre le problème de la croissance économique qui peut permettre à la classe moyenne de s'enrichir tandis que la classe laborieuse s'enrichit également. La démocratie sociale fait une différence. Aux Etats-Unis, pendant les 25 dernières années, les proportions relatives de la richesse et de la pauvreté sont restées inchangées. Mais là où des partis sociaux démocrates ont été au pouvoir, de bien plus importantes réallocations et redistributions sont intervenues. Toutefois, dans la plupart des cas, la croissance économique n'a pas été le produit de méthodes de planification employant de nouvelles formes de représentation.

D'où le modèle social démocrate a été efficace sur le plan des réformes et des nouvelles répartitions de richesse. Mais il n'a pas résolu les problèmes: *a*) de la croissance économique planifiée ou *b*) des nouvelles formes de participation.

Le troisième modèle qui rejette à la fois le modèle du libéralisme institutionnel et le modèle social démocrate, c'est le stalinisme. L'inégalité politique, au sens où le pouvoir est concentré dans les mains d'une autorité centrale et d'un parti communiste d'avant-garde, est utilisée pour promouvoir à la fois la croissance économique et l'égalité économique, plus ou moins simultanément. Pour promouvoir la croissance économique on a recours à des directives, en particulier dans le domaine du développement de l'infrastructure et de l'industrie lourde, de l'enseignement technique, et de la technologie militaire. On ne fait virtuellement aucune confiance à la participation d'aucune sorte, puisque cette dernière pourrait engendrer la pluralisation et la démocratisation. Au lieu de cela, on la repousse à plus tard, lorsque la croissance économique aura atteint un niveau suffisamment haut (et que l'égalité économique sera réalisée) dans des conditions où la propriété individuelle et l'accumulation de richesses seront abolies.

Là où le modèle staliniste fonctionne le mieux, c'est au stade préliminaire de la croissance économique. Il commence à moins bien marcher lorsque l'économie devient plus complexe. Il est de plus en plus difficile de réaliser des plans centralisés. La planification devient une façon d'établir des priorités

que personne ne considère avec beaucoup de sérieux. Le marché noir et l'opportunisme augmentent lorsque les directeurs s'efforcent d'atteindre les quotas fixés par l'autorité centrale. L'initiative disparaît et avec elle la volonté d'accepter toute responsabilité. On falsifie les rapports. Le gouvernement ne peut plus croire à la véracité de ses données économiques.

La décentralisation est difficile à réaliser en raison de la perte du contrôle politique — conséquence probable de la décentralisation politique. Ceci mettrait en question la structure bureaucratique des organes politiques qui sont en effet devenus « une classe en soi » (catégorie que le Maoïsme a essayé d'éviter au moyen de sa révolution culturelle). De plus en plus, alors, le modèle staliniste doit chercher à sortir de ses difficultés, mais il ne le peut pas. Parce que la direction n'a aucun moyen de savoir où le conduira la décentralisation, ni si la participation des travailleurs et la prise de décision des directeurs pourront être contrôlées ou seront suivies de demandes d'autonomie politique et de démocratie, il est incapable de se réformer lui-même.

Ceci nous amène au quatrième modèle, qui combine le socialisme, la décentralisation de la prise de décision, la planification et la démocratie. Quelques exemples sont intéressants du fait qu'ils partent du modèle staliniste dans lequel quelque décentralisation s'est opérée, le rôle du parti communiste d'avant-garde a diminué, le pouvoir hiérarchique de l'Etat bureaucratique s'est modifié, et par-dessus tout, dans lequel la participation des travailleurs dans les usines a été augmentée. D'autres sont des modifications des modèles libéral et social démocrate. Tous ces modèles ont soulevé plusieurs problèmes. La décentralisation a conduit à des conflits régionaux, ethniques et dans quelques cas, à des conflits de classe. Là où on s'est efforcé de les combiner tous avec des organismes politiques libéraux et sociaux démocrates, sous l'autorité de la loi, tout en sauvegardant les libertés civiles, la liberté de la presse, etc., l'instabilité parlementaire a empêché: a) la discipline de parti, b) la planification effective. Le Chili, sous le gouvernement Allende a essayé de promouvoir le développement économique, l'égalité économique, le socialisme et la participation des travailleurs à l'intérieur d'une structure parlementaire. Même sans tenir aucun compte de la subversion extérieure venue de la CIA, l'expérience du Chili pose la question de savoir si le libéralisme et la démocratie sociale peuvent être combinées à la participation ouvrière, à la planification économique et à l'égalité obtenues par des procédés politiques. L'inflation galopante, la division à l'intérieur de la coalition de la gauche sur la politique à suivre, le manque de discipline, le manque de direction ont partout proliféré. Les études effectuées sur la participation des ouvriers dans les industries nationalisées ont montré que dans certains secteurs où les ouvriers avaient le contrôle, comme dans les mines de cuivre, par exemple, leurs revendications pour un salaire plus élevé ont pris l'allure d'un chantage. Malgré

ses appels au patriotisme et à l'esprit socialiste des mineurs, le Gouvernement Allende n'a pas réussi à freiner leurs réclamations. Dans d'autres secteurs industriels, les études montrent que les ouvriers étaient d'accord sur le principe de la participation, mais que dès qu'on la mit en pratique, ils devinrent très impatients. Quelques-uns dominaient la discussion. Les ouvriers les plus calmes ou les plus effacés se sentaient intimidés ou frustrés. La plupart des travailleurs estimaient que s'ils devaient participer aux décisions affectant la productivité, les salaires, et les avantages sociaux, ils seraient moins libres de s'agiter pour réclamer des augmentations de salaire. Enfin, comme les réunions avaient lieu après les heures de travail, ils réclamaient qu'on les paie en heures supplémentaires. Comme l'a déclaré un ouvrier: « Les intellectuels aiment parler. Laissez-les faire sans supplément de salaire. Mais en ce qui nous concerne, nous sommes des ouvriers, non des beaux parleurs. On doit nous payer ».

De même en Tanzanie, où les efforts déployés pour constituer des communautés socialistes de village, sous le patronage de l'Union Nationale Africaine Tanzanienne (TANU) ont merveilleusement réussi à créer de nouvelles unités productives, la participation en dehors des heures de travail tend à aboutir à de la manipulation. Il faut énormément de surveillance pour faire obstacle à la bureaucratie puérile et à la corruption. Les gens se dénoncent mutuellement auprès des officiels du Parti, la morale diminue. Bien qu'il soit encore trop tôt pour juger, les premiers signes montrent que la croissance économique dans les plantations de tabac et de café a tendance à augmenter au cours des premières phases du programme des villages Ujamma et tombe ensuite au-dessous du niveau de productivité des plantations privées. Certains groupes comme celui des Chagga qui ont expérimenté avec succès les coopératives de café pendant de nombreuses années, non seulement n'aiment pas le système, mais bon nombre d'entre eux préféreraient faire sécession et s'unir au Kenya où l'agriculture reste surtout entre les mains du planteur privé.

Le problème est alors de trouver comment créer de nouveaux mécanismes institutionnels où la participation sera élargie pour faire place au travail, tout en évitant l'écueil d'une autorité centralisée, et sans que s'en trouve pénalisée la croissance économique. Il se peut que le mélange de variables, croissance, égalité, démocratie et participation est si contradictoire que tout système politique qui tente de les allier ne puisse qu'accroître ses difficultés. L'idée d'un quatrième modèle politique stable qui serait une alternative aux trois autres modèles est attrayante, mais la question est de savoir si on l'a ou non trouvé.

Il est clair que la question est importante de savoir si ces quatre modèles fonctionnent bien et comment ils peuvent sortir de leurs présentes difficultés. Dans un sens, la lutte au Portugal a précisément pour enjeu le choix de l'un

de ces modèles. Une autre raison rend aussi cette étude importante. Le choix d'un cinquième modèle s'est révélé tout à fait efficace, comparé aux quatre autres. C'est le modèle corporatiste dans lequel l'autorité bureaucratique, le mélange d'entreprises privées et publiques, l'inégalité économique, la suspension des institutions parlementaires et la suppression des libertés civiles, et l'institution étatique de la violence et de la torture figurent parmi les méthodes utilisées pour susciter à la fois la croissance économique et pour contrôler les résultats. La Grèce des généraux en est un exemple, le Brésil est le cas le plus typique.

La plupart des pays essayent de trouver le moyen de concilier les éléments de tous ces modèles, ou d'en combiner certains aspects en employant des stratégies politiques variées. L'effet d'éclectisme qui semble être pragmatique et judicieux relève en réalité du désespoir. A cela plusieurs raisons. Le premier modèle conduit à des solutions pragmatiques à court terme. Mais il a tendance à être une création de sa classe moyenne et tient peu compte des directives de croissance économique et de participation ouvrière données par le gouvernement, ni des réclamations des groupes marginaux et désavantagés.

Le résultat, c'est l'inégalité sociale.

Le second modèle requiert un important surplus qui peut être redistribué et on y trouve une plus grande égalité et une planification plus poussée, dans un contexte de participation accrue. Toutefois, ceci exige en retour que le problème de base de la croissance économique soit résolu. Il se peut que ce soit impossible pour bon nombre de sociétés. Le troisième fonctionne par enrégimentement et à des niveaux primitifs de croissance économique, mais ne s'occupe pas du problème de l'égalité politique et de la participation. Il détruit la liberté. Le quatrième nécessite des mécanismes institutionnels pour soutenir la participation et le développement. Néanmoins ces types de mécanismes ont tendance à s'affaiblir. Si un gouvernement allie tous ces éléments, se peut-il qu'il obtienne le pire et non le meilleur de tous les mondes? Nous posons la question du quatrième modèle comme point de départ d'une discussion plus approfondie et d'une recherche empirique. C'est là que se trouvent les possibilités les plus intéressantes pour une nouvelle reprise de la théorie et de la pratique politiques.

La communication sociale

POUR DES NOUVELLES STRUCTURES DÉMOCRATIQUES

Interview de ROBERT JUNGK *

Le mouvement de l' « Anticipatory Democracy » (démocratie prospective) est destiné à redonner aux hommes confiance en eux-mêmes et à rétablir les bases de véritables discussions publiques sur l'avenir. La participation du public aux choix qui déterminent nos sociétés est trop faible. Les idées qui sont émises à la base ne sont pas rediffusées suffisamment vers le centre. Nos sociétés n'ont pas de réelles structures démocratiques; elles manquent de conductivité. Robert Jungk imagine quelques solutions relatives aux possibilités de rencontre et aux agents de transmission entre la base et le sommet, entre les générations à venir et celles qui sont présentes.

Hugues de Jouvenel: Vous faites campagne depuis des années en Europe, pour que s'instaure sur l'avenir des discussions publiques auxquelles pourraient participer tous les citoyens. La même préoccupation semble avoir donné naissance aux Etats-Unis à un mouvement qui tout de suite a pris une beaucoup plus grande ampleur. Je pense non seulement à la campagne pour l'*Anticipatory Democracy*, mais aussi aux opérations du type « Choices 1972 » ou « Seattle 2000 ». Qu'en pensez-vous?

Robert Jungk: J'ai l'impression que le mouvement d'*Anticipatory Democracy* aux Etats-Unis est encore trop lié à la classe moyenne. Seuls participent les gens qui se sentaient déjà concernés; la grande masse des gens qui sont censés être apathiques reste à l'écart. Ceux-là ne s'intéressent pas ou croient ne pas pouvoir s'intéresser. Il y a sûrement une immense anomie à laquelle s'ajoute le sentiment de ne pas pouvoir communiquer. Cela est dû en partie au langage,

* Robert JUNGK est journaliste et écrivain.

bien que la « barrière linguistique » est aux Etats-Unis beaucoup moins grande qu'en Angleterre où on se trahit tout de suite, ne serait-ce que par son accent. Il est certain que les personnes cultivées ont un vocabulaire beaucoup plus riche et usent de termes scientifiques dont la signification échappe à la majorité. La télévision a permis une certaine initiation de la masse: les gens comprennent mieux maintenant le langage technique, mais ils répugnent à le parler. C'est pour eux, comme une langue étrangère que l'on comprend mais qu'on ne pratique pas.

H. J.: Les différences de classes ne constituent-elles pas aussi des obstacles ?

R. J.: « Ce n'est pas mon milieu donc je ne participe pas », est en effet une réaction courante. Or ces fossés entre milieux demeureront, aussi je crois que la seule possibilité est que des personnes se consacrent à créer des liens, qu'elles aillent voir, qu'elles fassent l'effort de s'approcher des autres. Les intellectuels sont trop prétentieux. Il faut faire preuve d'une grande humilité, aller voir les gens, les écouter parler. Il ne s'agit pas seulement de descendre de temps en temps dans la rue. C'est aussi une question d'attitude: vous devez donner le sentiment à vos interlocuteurs que vous voulez les écouter plus que leur parler. Vous devez prendre ce qu'ils disent au sérieux, même s'ils s'expriment de façon maladroite. Vous ne devez pas faire semblant d'être des leurs si tel n'est pas le cas; vous devez être fidèle à vous-mêmes et simplement leur dire que vous aimeriez les écouter, bénéficier des leçons de leurs expériences. Il ne s'agit pas pour eux ou pour moi de confondre nos milieux, mais d'établir une communication. Ce ne sont pas des intellectuels; ce sont des individus qui ont un travail, une famille, une maison et qui voudront parler de cela plutôt que de problèmes très généraux. L'objectif de l'*Anticipatory Democracy* n'est pas seulement d'associer les gens à la décision. Il est de leur donner conscience de ce qui se passe dans le monde et aussi de leur donner confiance en eux-mêmes. Des milliers de personnes ont perdu le sens de leur valeur propre, non qu'ils soient pauvres au sens matériel, car très souvent ils sont matériellement plus confortables que les intellectuels. Mais ils ont perdu le sentiment d'être quelqu'un et ils ont besoin qu'on les aide à redécouvrir le sens et la valeur de leur propre vie.

H. J.: Vous plaidez pour une rénovation des relations humaines fondées sur le respect mutuel: savoir écouter, apprendre à communiquer et à considérer les valeurs, les motifs, les idées des autres. Mais nous sommes dans une société brutale, dans un tourbillon de choses qui bougent. Des décisions sont à prendre, qui sont de plus en plus techniques, et dont la validité est de plus en plus controversée par les experts eux-mêmes. Si vous voulez restaurer le dialogue et donner aux hommes confiance en eux-mêmes, il faut que leurs avis soient effectivement pris en compte dans les choix.

R. J. : Je crois qu'il faut faire une distinction entre l'intention et la décision. Il y a certes des décisions qui sont très difficiles, mais je pense que le bon sens des gens, le seul fait qu'ils voient les problèmes de l'extérieur sans être aveuglés par les détails pratiques, peut être très utile. Je peux très bien concevoir des décisions dont vraiment tous les détails sont très compliqués, mais je crois que les personnes chargées de prendre ces décisions graves doivent faire l'effort de les expliquer. Ils doivent notamment être capables d'indiquer quelle est leur utilité, quelles sont leurs conséquences et en quoi elles touchent à l'existence même des gens. Il est exclu de demander à tout le monde d'être spécialiste en tout. Mais chacun est spécialiste de sa vie, de ce qu'il veut et de ce qu'il attend. Or aujourd'hui, beaucoup de décisions complexes prises à un niveau très général peuvent changer cette vie, enfreindre ou favoriser certains désirs, compromettre ou améliorer la condition de chacun. Nous devons être capables de montrer en quoi ces décisions affectent la vie individuelle et les gens seront alors parfaitement capables d'exprimer un avis. Je suis convaincu que l'on peut très bien consulter la masse des citoyens sur les grands problèmes à condition qu'ils soient exposés clairement, concrètement, qu'ils soient ramenés au niveau humain.

H. J. : Comment éviterez-vous que les avis, les besoins formulés soient ceux que commande l'intérêt immédiat ? Il y a des objectifs conflictuels. Je schématise, mais si en période d'inflation et de chômage vous demandez aux gens de choisir entre une augmentation de salaire et un durcissement de la politique anti-pollution, le choix se portera sans doute sur l'augmentation de salaire. Si, dix ans plus tard, vous procédez à la même consultation, alors que les conditions d'emploi ne sont plus menacées et que les problèmes de l'environnement se sont terriblement détériorés, vous aurez sans doute l'opinion inverse. Or, ce que disent aujourd'hui certains « futurologues », c'est que dans dix ans il sera trop tard et qu'en conséquence, même si le public donne aujourd'hui sa préférence au pouvoir d'achat, il convient de passer outre et de donner la priorité à l'environnement. J'ai certes simplifié, mais le dilemme existe.

R. J. : Je crois que c'est le grand problème de la « communication anticipatoire ». Nous devons trouver les moyens de montrer aux gens d'une façon tangible et concrète, quelles pourraient être les conséquences de différentes actions ou décisions. Peut-être faudrait-il faire des modèles d'alerte et montrer par exemple des photos d'Hiroshima pour faire prendre conscience de la bombe atomique. On pourrait simuler la destruction de l'environnement sur une période de dix ans, faire même des films et les montrer au grand public. Il faudrait certainement trouver des moyens de le sensibiliser et de l'émouvoir en simulant des catastrophes ou même en exposant celles qui existent déjà et en montrant quelles actions seraient nécessaires aujourd'hui pour éviter

qu'elles ne surviennent effectivement. A l'évidence une des difficultés majeures tient au conflit de valeurs entre le présent et l'avenir.

H. J. : Il y a donc des arbitrages et des choix à faire. Il ne suffit pas de réunir un groupe d'individus, de les faire parler, de leur communiquer un sentiment de pouvoir. Mais il faut aussi que les idées qu'ils émettent puissent infléchir la décision et il faut pour cela que les gens soient responsables, qu'ils admettent de faire des concessions.

R. J. : Il faut en effet qu'ils soient responsables, qu'ils admettent d'abandonner certaines choses, mais pour cela il faut donner l'exemple. Ce serait sans doute très important que les « classes supérieures » donnent l'exemple, qu'elles acceptent de se priver de façon visible de certaines choses, qu'elles admettent de faire des sacrifices. Si on veut faire une campagne pour changer les habitudes des gens, il faut d'abord que ceux qui détiennent le pouvoir puissent servir de modèles. Je pense à Bhave, ce propriétaire qui, en Inde, a distribué ses terres aux travailleurs et est ensuite allé faire campagne auprès des grands propriétaires pour les inciter à agir de même. Je crois qu'un tel geste est important et qu'il faudrait pouvoir imaginer des dizaines d'actions de ce genre. Il y a bien sûr, un dénominateur commun : ceux qui détiennent aujourd'hui la propriété des biens et du savoir doivent accepter le partage. Cela correspond presque à un mouvement religieux ; je pense qu'un mouvement de ce genre ne peut reposer que sur une fondation éthique très profonde.

H. J. : On parle beaucoup de l'apathie de la jeunesse et de la fuite devant les responsabilités. Alors les gens recherchent-ils plutôt le confort ou ont-ils envie réellement d'assumer en commun avec vous les responsabilités de la possession et de la décision ?

R. J. : Notre société est devenue opaque ; le système économique et social est très complexe. Alors les gens ne savent pas comment faire, ils cherchent leur place. Je crois qu'il serait très important avant tout de pouvoir expliquer comment marche notre système et ce qu'est notre société. C'est de nouveau une question de langage. Il faudrait faire quelque chose contre les Tours de Babel, trouver un langage commun entre toutes les classes et toutes les spécialités, un langage qui permette d'expliquer les choses de façon simple.

H. J. : A supposer que le langage soit accessible à tous, il faudrait encore que vous soyez en position de faire confiance à celui qui émet le message. Nous avons été entraînés à la méfiance...

R. J. : Je crois que la méfiance est utile si elle nous porte à examiner les choses avant de faire confiance. Le problème est en fait de savoir quelles sont les possibilités que nous avons d'examiner effectivement les choses et de vérifier si ce qu'on nous dit est juste ou non. A ce point de vue, un changement fondamental est nécessaire : le gigantisme et la concentration engendrent la complexité, il faut organiser la décentralisation et la déconcentration, afin de revenir à

des unités plus petites, à des choses que l'on peut toucher, qui soient saisissables. Si dans le monde actuel, je devais tout examiner, analyser toutes les données, vérifier toutes les choses, je ne m'en sortirais jamais. Il faut donc décomplexifier la société afin qu'elle devienne plus transparente. Et puis il faut aussi accepter de faire confiance aux hommes et ceci soulève en fait, un problème d'éthique. Nous n'avons plus d'hommes honnêtes et purs. On a d'ailleurs tourné ces valeurs-là en ridicule, puisque ceux qui sont rusés l'emportent toujours sur les purs et les méchants sur ceux qui sont gentils...

H. J. : Est-ce la conséquence du caractère conflictuel de notre société ?

R. J. : Le caractère conflictuel n'est pas aussi terrible ; il y a des compétitions honnêtes. Le problème tient au fait que la ruse est devenue une arme nécessaire pour survivre. Regardez même les compétitions sportives ; autrefois elles étaient parfaitement honnêtes, tandis qu'aujourd'hui vous ne savez jamais si le jeu n'est pas truqué : peut-être l'adversaire est-il drogué, peut-être a-t-il été payé pour perdre, etc. La concurrence est faussée parce qu'on a perdu tout terme de référence spirituelle et morale. Je suis le premier à être pour la liberté, l'ouverture, la spontanéité, mais je crois qu'il y a des limites à respecter.

H. J. : On parle du changement et on veut que tout change ; on parle de la liberté et on veut que ce soit une liberté totale. N'est-ce pas la marque d'une recherche très infantile ? Certaines normes ne sont-elles pas indispensables à la liberté ?

R. J. : Il y a une telle répression dans nos sociétés que le mouvement de libération a pris un caractère sauvage, absolu, et d'ailleurs agressif. Il est regrettable qu'il y ait eu une telle agressivité car elle a indéniablement contribué au développement d'une loi de la jungle où domine la ruse. Celui qui s'efforce de rester honnête passe pour un idiot. Mais il n'empêche, je crois, que la solution pour en sortir est qu'il entraîne les autres, qu'il puisse leur dire : je me propose de faire ceci ; mais si tout le monde n'y souscrit pas, alors je m'abstiendrai ; ou bien simplement qu'il donne l'exemple s'il en a le courage et la possibilité. Je pense depuis longtemps qu'il devrait y avoir des émissions de télévision où des gens pourraient venir exposer leurs idées et montrer comment — à leur échelle — ils envisagent d'agir pour que cela change. Je pense aussi qu'il devrait y avoir dans les structures administratives et politiques des « commissions de change » qui assureraient la transmission des idées du public aux responsables de la décision. *En fait, nos sociétés n'ont pas d'infrastructure démocratique.* Les consultations électorales et le vote sont très peu expressifs. Il faut créer des possibilités réelles de communication de la base vers le sommet, ainsi que des moyens de contrôle. Le mouvement d'*Anticipatory Democracy* aux Etats-Unis n'a pas suffisamment réfléchi aux nouvelles structures démocratiques qui seraient nécessaires. Il faut inventer un nouveau système de communication qui assure la transmission des idées. Notre système actuel

manque de conductivité: ce qui peut être une innovation sociale demeure marginal faute d'être rediffusé vers le centre. Il n'y a par exemple aucune relation entre ce que les gens ont fait à Seattle et ce qui s'est fait à Washington. Il n'y avait aucun fil conducteur. Notre tâche est donc très importante: il faut complètement repenser la démocratie, créer tout un réseau de discussions et de communication.

H. J.: Avez-vous des idées concrètes sur la façon de procéder ?

R. J.: J'ai été frappé par exemple, qu'il n'y ait pas dans les villes nouvelles de lieux où on peut se rencontrer: il y a peu de bistrot et ils sont trop chers. Dans les cas assez rares, où il y a des lieux de rencontre, ceux-ci ne sont ouverts qu'à certaines heures, il ne faut point y faire trop de bruit, etc. En fait, il n'y a pas de place de rencontre pour les citoyens. Nous ne nous sommes pas aperçus que l'eau et l'air devenaient de plus en plus pollués, et nous ne nous sommes pas davantage aperçus que l'atmosphère de la démocratie elle-même disparaissait: la place publique, la rue, le bistrot et même l'appartement et la maison où l'on pouvait se rencontrer. Dans les logements de deux pièces, on ne peut plus inviter ses amis. Les lieux de communication et de participation ont été rétrécis et il faut d'urgence les recréer. Je suis très frappé par l'absence de possibilités physiques de rencontres: lorsqu'il y avait des difficultés dans un petit village de mineurs, à Eisenheim en Allemagne, on m'a demandé d'organiser un « atelier du futur » avec les gens. Mais c'était impossible: je ne pouvais pas entrer dans l'usine et, dans la rue, aussitôt sortis ils se dispersaient en hâte. Je ne pouvais pas non plus utiliser un local de syndicat car tous les ouvriers n'y viennent pas et d'ailleurs les responsables syndicaux n'admettaient pas ma présence. En définitive, il n'y avait aucun lieu possible de rencontre et ceci est très fâcheux. En définitive on a dû aménager précipitamment un vieux lavoir pour que nous puissions nous rencontrer. Un des premiers objectifs doit être de recréer des possibilités physiques de rencontre. Après tout l'Etat et les communes ont beaucoup de locaux — écoles, cercles, etc. — qui sont vides une grande partie du temps et il serait logique que ce qui « appartient » au public soit effectivement mis à sa disposition durant les heures creuses. C'est une solution provisoire qui doit être suivie de la construction de centres de rencontres aussi nombreux que possible.

H. J.: Comment le lien pourrait-il être assuré entre ces discussions publiques et les centres de décisions ?

R. J.: Le deuxième problème est d'instituer un système de liaison entre les masses et le pouvoir, de créer un réseau d'observation et de délégation. Les gens qui se réunissent devraient nommer des rapporteurs qui auraient la faculté de rencontrer les autorités. Je ne parle pas pour l'instant de contrôler ou d'imposer. Je demande seulement que les délégués, non des partis politiques ni des syndicats, mais des groupes de base aient la faculté légale de rencontrer

les détenteurs du pouvoir et que ces derniers aient l'obligation de les écouter. On pourrait concevoir ceci comme un processus de sondage profond de l'opinion publique qui serait bien plus intéressant que les sondages classiques indiquant seulement par des statistiques grossières ce que les gens ont répondu à des questions que les « experts » avaient formulées pour eux. Mais je crois qu'il faudrait même aller plus loin et créer un nouveau type d'emploi dans la fonction publique. Ce serait l'avocat des citoyens qui serait en contact permanent avec eux, les aiderait à s'exprimer et aurait vocation de les écouter. A n'en point douter, il s'agirait d'une fonction bien différente des fonctions classiques des agents de l'Etat dont l'attitude toujours répressive me frappe. En effet, que voyons-nous? Le policier, le percepteur et même le postier qui, derrière son guichet, vous regarde avec un air exaspéré par vos requêtes. Je crois qu'il y a deux choses distinctes qui sont également nécessaires: c'est d'une part l'élection par des groupes de citoyens de délégués-rapporteurs et d'autre part la création d'un nouveau type de fonctionnaire qui au lieu d'être assis derrière son bureau, irait chez les gens et serait leur avocat.

H. J.: Ce rôle est en principe, celui d'un bon député.

R. J.: En principe, oui. Mais il n'y a pas assez de députés et ils sont trop occupés à un niveau trop élevé. Les députés devraient bien sûr, remplir cette fonction, mais ils n'ont pas le temps. Ils devraient être beaucoup plus nombreux. Faisons un raisonnement simple: comparez la population de la France en 1789 et en 1976 et comparez aussi le nombre de fonctions nouvelles imparties aux députés. Vous vous apercevrez bien vite que leur charge de travail excède largement leur capacité: c'est comme un moteur qui serait resté aussi petit qu'avant, mais auquel on demanderait de propulser une automobile cent fois plus grande. Cela ne peut pas marcher; il aurait fallu multiplier le nombre de députés au moins par cent.

H. J.: Lorsque le problème nucléaire est venu devant le Parlement, je crois qu'il y avait peu de députés en séance; le « débat » n'a vraiment été lancé que lorsque la localisation des centrales a été connue. De même, je crois que sur le principe, l'autoroute A 86 recevait l'agrément de tous; le « débat » n'a été déclenché que lorsqu'il a fallu décider de son tracé. Alors la question est aussi de savoir à quel moment l'opinion se mobilise et s'il est encore temps pour discuter des décisions?

R. J.: Si vous avez un nouveau corps de fonctionnaires, des milliers d'avocats du peuple, ce sera à eux de prendre l'initiative — avant toute décision — d'aller consulter les gens sur la construction d'une autoroute et de son tracé. Ils devront faire continuellement le va-et-vient entre la base et le sommet, faire circuler l'information, provoquer des réactions, etc. Il faut qu'un lien humain s'établisse, car seul, il est assez flexible, assez intelligent pour saisir les nuances de l'opinion et réfléchir à ce qu'on lui dit. La méfiance

peut évidemment constituer un problème : on dira peut-être que ces nouveaux « avocats » sont des agents du pouvoir qui ont été envoyés pour séduire les populations. Mais imaginez que ce soit un mouvement de gens ayant une réelle conscience publique et qui veulent réellement servir le peuple. Imaginez que quelqu'un fasse un manifeste, propose une telle action : je suis sûr que des milliers de jeunes y adhéreront. Bien sûr, il y aura toujours des personnes qui abuseront de cette fonction et en profiteront pour faire leurs petites affaires. Le risque de corruption existe toujours et il faut le prévoir. Mais ce mouvement implique évidemment un fondement éthique très solide. Si j'emploie le mot d'avocat c'est bien pour insister d'ailleurs sur les vertus de dévouement que ces personnes devraient avoir vis-à-vis du public et sur le souci qu'elles devraient porter à la défense de leurs intérêts présents et à venir. Ces avocats en effet, ne doivent pas seulement être les défenseurs des vivants, mais aussi ceux des personnes qui n'ont encore aucun moyen de défense ; je veux parler des générations à venir.

*La société post-industrielle : un concept vague et dangereux **

par PIERRE-ANDRÉ JULIEN, PIERRE LAMONDE
et DANIEL LATOUCHE **

Parmi les nombreux néologismes de ces dernières années, le terme de société post-industrielle est sans conteste le plus populaire. Après s'être efforcés de le définir à l'aide des idées émises par ses défenseurs, les auteurs du présent article critiquent les prémisses et les principes sur lesquels il s'appuie et posent la question de sa pertinence par rapport à ce que nous connaissons maintenant de l'évolution des sociétés développées.

A des époques qu'ils ressentent comme des moments de crise ou d'instabilité aiguë, les hommes ont tendance à inventer des néologismes pour caractériser ce qu'ils croient être de grands changements en cours ou à venir; comme si, ce faisant, ils pouvaient fixer dans des mots une réalité trop fuyante ou, encore, conjurer les dangers attendus de tels bouleversements. Ces dernières années, ce recours aux néologismes a été particulièrement fréquent; ainsi on nous a annoncé une société « unidimensionnelle », « technétronique », « accidentelle », « mature », « conviviale », etc. (1). Mais le terme le plus populaire

* Les idées esquissées dans cet article ont été développées par les auteurs dans divers travaux effectués à l'Institut National de Recherche Scientifique de l'Université du Québec, centre Urbanisation, et en particulier dans un ouvrage intitulé *Québec 2001. Une société refroidie*, Montréal, les Éditions du Boréal Express (à paraître à l'été de 1976).

** Pierre-André Julien est professeur au Département d'administration et d'économique de l'Université du Québec à Trois-Rivières, Pierre Lamonde est professeur à l'Institut National de la Recherche Scientifique, et Daniel Latouche est professeur au Centre d'Études Canadiennes Françaises de l'Université McGill. Depuis janvier 1973, tous trois sont associés dans le cadre d'études prospectives au sein du Centre de recherches sur l'urbanisation de l'I.N.R.S.

(1) Pour une liste exhaustive de ces expressions, voir M. Marien, dans « Who Coined Post-Industrial Society? », *The Futurist*, VII, 5, (1973), p. 268-269.

est sans contredit celui de « société post-industrielle » ; à tel point que ce concept est devenu un point de repère majeur chez les chercheurs pour indiquer que les pays les plus industrialisés du monde occidental sont en train d'accéder à une nouvelle ère ; quant aux hommes politiques, ils s'en servent pour prédire que cette crise va bientôt disparaître et faire place à une société d'abondance plus stable et plus juste.

Mais, malgré son apparence toute technique, ce concept (et les concepts similaires) demeure terriblement ambigu (2) ; de plus, il s'appuie implicitement sur une idéologie qui arrive à peine à se cacher sous des apparences de neutralité ; enfin, il découle d'un courant de pensée maintenant fort critiqué, soit celui d'une vision optimiste du progrès technologique, vision qui s'était imposée depuis la fin de la dernière guerre et qui a atteint son point culminant au milieu des années 1960. Dans cet article, nous allons d'abord définir ce concept à l'aide des idées émises par ses principaux défenseurs ; puis nous le critiquerons de deux façons : d'abord théoriquement en discutant des prémisses et des principes sur lesquels il s'appuie, et ensuite par rapport à ce que nous connaissons maintenant de l'évolution des sociétés développées. Nous sommes bien conscients qu'en critiquant ce concept nous nous attaquons à un gros morceau ; ce concept, qu'on le déplore ou non, a pris rapidement possession de l'imagination des hommes et toutes les mises en garde n'y peuvent rien ; mais il convient au moins d'essayer de le démystifier dans cette période d'inquiétude où l'inflation verbale semble devoir prendre la place de l'analyse véritable.

LE CONCEPT

Le terme de « société post-industrielle » est utilisé depuis une dizaine d'années (3). En France, c'est Alain Touraine qui le popularisa (4), et, aux États-Unis, Daniel Bell en demeure le théoricien le plus connu (5). Ce dernier, avec des spécialistes groupés autour de la revue *Public Interest*, comme Z. Brzezinski, R. Dahrendorf, V. R. Fuchs, O. D. Duncan (6), ou avec d'autres

(2) C'est peut-être cette ambiguïté qui lui permet d'être si facilement utilisé à toutes les sauces !

(3) Du moins dans son acception contemporaine ; voir à ce propos le bref historique qu'en fait M. Marien, *op. cit.*

(4) A. Touraine, *La société post-industrielle*, Paris, Denoël, 1969.

(5) D. Bell, *The Coming of Post-Industrial Society*, New York, Basic Books, 1973.

(6) Voir en particulier, Z. Brzezinski, *La révolution technétronique*, Paris, Calmann-Lévy, 1971.

auteurs, tels que H. Kahn (7), F. Emery et E. Trist (8), en défend farouchement les prémisses et surtout sa légitimité pour dépeindre l'évolution des pays avancés.

En étudiant surtout ces auteurs américains, nous pouvons caractériser la société post-industrielle à partir des huit points suivants:

1) D'abord la société post-industrielle en est une *d'abondance*. D'après H. Kahn, le revenu per capita est censé y être d'environ cinquante fois plus élevé que dans la société pré-industrielle. Un plancher minimum de revenus est assuré à tous et les principales poches de pauvreté tendent à disparaître.

2) Dans cette société, l'économie est avant tout *tertiaire*. Plus de 70% de la main-d'œuvre travaille dans ce secteur, qui comprend: a) les services de transports, de communications et d'utilités publiques, b) les services financiers et industriels, c) ceux de santé, d'éducation, de recherche et l'administration publique, qui doivent donner naissance à la nouvelle intelligentsia de la société post-industrielle (9).

3) Le corollaire de cette tertiarisation est *l'urbanisation*. Plus de 90% de la population habite et travaille dans les villes; et on voit se former de plus en plus de mégalopolis du genre des concentrations humaines aux États-Unis entre Boston et Washington ou au Japon entre Tokyo et Osaka.

4) *L'État intervient* de plus en plus dans la régulation des marchés économiques et dans l'orientation de la technologie et du progrès scientifique afin d'éviter les conséquences néfastes du laisser-faire dans ces institutions. Ce qui veut dire une planification et une bureaucratisation accrue; mais ces tendances sont atténuées par une plus grande participation des citoyens aux grandes décisions grâce à l'amélioration et à l'expansion des réseaux d'information.

5) Une *nouvelle élite* émerge: les classes professionnelles et techniques. Cette élite, qui travaille en étroite symbiose avec les dirigeants politiques, est formée: a) du personnel scientifique (professeurs et chercheurs de haut calibre dans les universités et les centres de recherches privés et publics), b) de « techniciens » (10) (ceux qui appliquent les découvertes, comme les ingénieurs, les statisticiens, les médecins, etc.), c) d'administrateurs publics et privés, et enfin, d) de « professionnels de la culture ». Les hommes d'affaires et les industriels, selon Bell, voient donc perdre une partie significative de leur pouvoir et de leur influence au profit de cette nouvelle élite.

(7) H. Kahn et A. Weiner, *L'an 2000*, Paris, R. Laffont, 1968.

(8) F. Emery et E. Trist, *Towards a Social Ecology*, Londres, Plenum Press, 1973.

(9) D. Bell a aussi imaginé le concept de secteur quaternaire pour désigner ces services sophistiqués qui servent de support au tertiaire, tout comme celui-ci dessert le secondaire.

(10) En français, dans le livre de D. Bell.

6) La primauté est donnée aux *connaissances théoriques* plutôt qu'aux recherches empiriques. La théorie devient source d'innovation et elle constitue le support principal des décisions politiques. Pour D. Bell, cette caractéristique est le principe moteur de la nouvelle société (« the axial principle »), comme l'idée de rationalisation l'avait été pour Max Weber ou celle de l'égalitarisme chez Alexis de Tocqueville. Le contrôle social et le processus de prises de décisions politiques reposent donc sur la science.

7) Cela veut dire la création d'une *nouvelle « technologie intellectuelle »*: dans les processus décisionnels on substitue des analyses formalisées aux jugements intuitifs; l'informatique, l'analyse stochastique, la programmation quadratique, les chaînes de Markov, les indicateurs sociaux, ou autres techniques et méthodes complexes sont couramment utilisées.

8) Au plan normatif, pour les individus, l'accent est mis sur les *nouvelles valeurs* qui favorisent l'expression et le développement de la personnalité; les critères de « jouissance », de « laïcité », d'humanisme et de confort personnel deviennent essentiels; l'importance de l'avancement et de la carrière diminue. Quant aux valeurs sociales, ce sont la participation et le pluralisme qui prédominent.

En résumé, pour ces auteurs, la société post-industrielle est une société d'abondance pour tous, basée avant tout sur la production des services, sur une science et une technologie capables de répondre efficacement à tous les problèmes de l'heure, sur un État-providence encore plus important qu'aujourd'hui, et surtout sur des hommes « nouveaux » et heureux, pleinement participants à ce nouveau dynamisme.

LA THÉORIE DE LA POST-INDUSTRIALISATION

Le modèle post-industriel suppose fondamentalement la continuation des grandes tendances socio-économiques qui se sont affirmées dans certaines sociétés capitalistes avancées depuis les années 1950; il postule ainsi la poursuite de la « révolution » scientifique et technologique qui a caractérisé cette période.

Pour les tenants de ce modèle, la société post-industrielle est le prolongement logique du développement des économies de marché. C'est l'aboutissement de la vision « rostowienne »: ainsi après l'étape de la société de consommation de masse, phase ultime prévue par Rostow, surviendrait la nouvelle société post-industrielle (11). Le terme de référence de cette évolution, selon

(11) Rappelons que Rostow avait défini les étapes suivantes: société traditionnelle, société de la transition, société du démarrage, société de la maturité économique, et, enfin, société de consommation de masse. Dans *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil, 1960.

eux, est nécessairement les États-Unis, qui sont déjà entrés de plein pied dans cette nouvelle ère et qui, par leur dynamisme et leurs succès économiques, tracent la voie au reste de la planète. L'histoire, pour ces auteurs, est donc linéaire; les tensions ou les crises demeurent marginales, temporaires; elles ne servent qu'à accélérer le processus évolutif.

Cette vue de l'histoire est extrêmement criticable. L'histoire ne se développe pas uniquement de façon continue; si elle est faite de certaines continuités, elle comporte beaucoup de ruptures, de retours en arrière, d'évolutions inattendues; tenter de prévoir l'avenir sur la seule base des tendances passées et présentes, ce n'est que transposer ce passé et surtout ce présent dans le futur, c'est construire un « présent étendu » (12).

Ce modèle post-industriel ressemble à s'y méprendre à un produit un peu plus complexe du « rêve américain » des années 1950. Le bien-être matériel et le bonheur de tous, obtenus grâce à la science et à l'organisation économique dont les États-Unis offrent le prototype, en sont les variables déterminantes. La société telle que décrite par ces auteurs n'implique aucun changement fondamental dans le système politique et social ni dans les rapports de production. La richesse nationale est plus grande, le gâteau économique est plus gros, donc les problèmes de la pauvreté sont atténués; mais, fondamentalement, le pattern de la distribution des biens et des services reste le même. Ce que ces auteurs oublient, tout particulièrement, c'est que prolonger le présent dans l'avenir, c'est aussi multiplier les problèmes actuels, c'est augmenter les contradictions du système, c'est accroître le nombre d'événements susceptibles d'entraîner ruptures et mutations.

L'évolutionnisme qui anime ces auteurs provient de leur foi presque mystique dans la science et la technologie. Pour eux, il n'y a pas de problèmes qui ne peuvent être résolus par les nouvelles connaissances, si on y met du temps et de l'argent: et chacun d'eux s'applique avec enthousiasme à souligner, l'un après l'autre, que le nombre actuel de savants est supérieur à tout ce que l'histoire humaine a produit jusqu'ici, que le niveau de développement de la science est si élevé qu'il n'est plus comparable avec les situations passées, que le changement s'accélère de façon vertigineuse, etc. (13). On nage ainsi de clichés en clichés. La science est ainsi vue comme une activité neutre et objec-

(12) Sur la critique de l'histoire vue de façon linéaire, voir en particulier F. Braudel, dans *Écrits sur l'histoire*, Paris, Flammarion, 1969, ou M. Foucault dans *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.

(13) Pour des exemples de cet optimisme technologique, voir D. Bell, « The Measurement of Knowledge and Technology » dans E. Sheldon & W. Morre (ed.), *Indicators of Social Change*, New York, 1968; P. E. Drucker, *The Age of Discontinuity*, New York, Harper and Row, p. 263-264, A. Toffler, *Future Shock*, Random House, 1970, chap. 9.

tive, comme un facteur de changements ne provoquant pas de bouleversements importants ni de discontinuités, et comme un système de pensée doué d'une facilité d'autocritique permanente.

On sait que cette vision naïve est de plus en plus rejetée par un nombre croissant de scientifiques (14). La science n'est pas neutre; si elle est au service des entrepreneurs, elle perpétue les structures de production et les vices de la société de consommation; si elle relève de l'Université, elle reflète les contradictions et les privilèges sociaux de cette institution; si elle est dirigée par les hommes politiques, elle sert à maintenir la structure des pouvoirs. La science tend à reproduire le fonctionnement du système avec ses réussites et ses faiblesses et, laissée à elle-même et aux scientifiques, elle ne peut être un instrument de transformation social majeur (15).

Cette utopie scientifique est encore ici redevable de la période des années 1950 et surtout 1960, pendant lesquelles les premiers travaux portant sur ce concept ont été publiés. L'épopée des Sputniks ou des Apollos, la création de nouveaux algorithmes suscités par le développement d'ordinateurs de plus en plus puissants, ou encore les réussites de la biologie ou de la physique nucléaire, ont insufflé à D. Bell et à ses disciples un optimisme dénué de sens critique. Pour reprendre l'expression de H. Kahn et B. Bruce-Briggs, dont la nostalgie fait très « rétro », cette période leur est apparue comme la « deuxième Belle époque » — rien de moins (16). A leurs yeux, bien sûr, au charme des calèches sur les Champs-Élysées et à l'exotisme du French cancan ont succédé la froide efficacité du P.P.B.S. dans les souterrains du Pentagone et les rapports volumineux des consultants des « think tanks », mais cette époque constitue néanmoins une sorte d'âge d'or pour les États-Unis et donc pour le reste du monde: à ce moment tout semblait possible.

Nous sommes déjà bien loin de cette euphorie avec la crise énergétique et la compréhension nouvelle des limites de la croissance, avec le demi-échec des supposées techniques agricoles révolutionnaires, avec toutes les conséquences néfastes des pollutions, avec la faillite de nos villes, avec les revers répétés des recherches et du traitement des maladies liées au mode de vie moderne et

(14) A ce propos voir R. Vacca, *The Coming Dark Age*, New York, Anchor Books, 1974; R. S. Silver, « The misuses of science », *New Scientist*, 5 juin 1975, p. 555-557.

(15) Nous nous opposons ainsi à J. Ellul qui prétend que le développement de la science obéit maintenant à sa propre logique indépendamment du reste du système social (dans: *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris, Seuil, 1963). C'est vraiment donner trop d'autonomie à la science vis-à-vis des hommes, de leur système de valeurs, de leurs luttes sociales et des structures de pouvoir et d'influence.

(16) H. Kahn & B. Bruce-Briggs, *A l'assaut du futur*, Paris, Laffont, 1972.

se traduisant par diverses formes de dégénérescence, etc. Les capacités de la science sont encore bien limitées (17).

Toute cette pensée optimiste repose sur la croyance que la croissance économique et le progrès scientifique vont faire disparaître les occasions de conflits et les luttes découlant d'une répartition inégalitaire des fruits et des coûts de la croissance. Pour D. Bell en particulier, qui publiait en 1967 un livre intitulé « *The End of Ideology* » (18), cette société va pouvoir ainsi assurer la paix et l'ordre dans l'abondance à l'aide précisément de ce que représente l'image même de « l'American way of life ». Dans cette nouvelle société les discussions politiques seront ramenées aux problèmes d'amélioration des conditions de mieux-être dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'habitat, etc. Ainsi les antagonismes entre les classes et les groupes sociaux, et l'idée de classes même, finiront par disparaître.

Une telle société consacrerait donc, d'après ses auteurs, la mort de l'idéologie à mesure que les individus et les groupes seront imprégnés de la post-industrialisation. A ce titre le concept même de société post-industrielle peut être considéré comme le produit fini d'une sociologie et d'une science politique qui se prétendent elles aussi a-idéologiques et apolitiques (19). On évacue ainsi de l'analyse les conflits et les luttes qui découlent d'une répartition inégalitaire des bénéfices et des coûts de la vie en collectivité.

Dans ce type de société, selon T. Parsons (20) et K. Deutsch (21), la politique se confond avec les besoins de stabilité du système sociétal lui-même, considéré comme indéfiniment adaptable en fonction des exigences provenant de son environnement. Dans ce monde, la vie sociétale perd sa dimension historique pour se résumer à la mécanique bien huilée d'une cybernétique dont rien, surtout pas l'idéologie, ne vient troubler la rationalité. Comme la dépeint D. Easton à l'aide de l'analyse systémique (22), la société post-industrielle, parce qu'elle multiplie et subdivise les groupes et les organisations presque à

(17) On pourrait ajouter de nombreuses pages sur les erreurs tragiques des fameux experts (« *Thinks tanks* », eux aussi !) qui ont été à l'origine de l'engagement américain au Vietnam au début des années 1960. On lira aussi à ce sujet la critique de techniques qui devaient révolutionner la recherche comme le système PERT dans V. Vantier, « *Polaris et le mythe du Pert* », *La Recherche*, 47, 5 (1974), p. 692-693.

(18) D. Bell, *The End of Ideology*, Glencoe, Free Press, 1967. Cette idée a donné lieu à un débat extrêmement animé qui n'est pas encore mort et que l'on peut retrouver dans C. Waxman (ed.), *The End of Ideology Debate*, New York, Funke and Wagnalis, 1968.

(19) Sur une sociologie de cette sociologie dite « *behaviouriste* », voir A. Gouldner, *The Coming Crisis of Western Sociology*, Londres, Heinemann, 1970 ou A. Touraine, *Pour la Sociologie*, Paris, Seuil, 1974.

(20) T. Parsons, *Structure and Process in Modern Society*, Glencoe, Free Press, 1969.

(21) K. Deutsch, *The Nerves of Government*, New York, Free Press, 1966.

(22) D. Easton, *Analyse du système politique*, Paris, A. Colin, 1974.

l'infini, et qu'elle devient ainsi de plus en plus complexe, constitue le lieu privilégié des processus homéostatiques qui permettent au système d'intégrer, de récupérer et de désamorcer tous les conflits de sorte que rien ne vient remettre en question sa stabilité. La société post-industrielle, selon ses tenants, c'est donc celle qui réussit à digérer ses conflits, qui les transforme en inputs dynamiques grâce à une possibilité quasi illimitée d'autorégulation.

Mais cette supposée disparition des idéologies est, en fait, le plus bel exemple d'une idéologie conservatrice qui essaie de se perpétuer. Prédire la mort des idéologies et des classes, c'est sans doute une façon élégante de renvoyer dos-à-dos un capitalisme libéral (qui, depuis longtemps, n'existe plus, du moins dans sa forme originale) et un socialisme démocratique (encore à inventer), en affirmant que ces deux « termes » sont tous deux le produit d'un mode de penser dépassé et typique de l'âge industriel; c'est peut-être aussi une belle tentative de désamorcer le potentiel révolutionnaire des multiples contradictions existant dans nos économies de marché avancées en soutenant qu'elles ne sont pas les indices d'une crise générale mais les signes avant-coureurs de l'émergence d'un nouveau type de société. Cela pourrait bien être un moyen comme les autres pour préserver des privilèges, des situations inégales, des concentrations de pouvoirs, des hégémonies, enfin pour défendre le statu quo (23).

En répandant ainsi l'usage d'un concept aussi ambigu que la post-industrialisation, on arrive à faire croire que l'étape historique qui suit nécessairement le capitalisme n'est pas le socialisme, mais un capitalisme « différent » qui aurait aussi à transcender ses contradictions (24). On élimine le spectre d'un changement révolutionnaire en supposant que le passage à une société post-industrielle se fera à l'abri des idéologies et des conflits politiques sous le signe de la rationalité et de la communication; tout au plus y aurait-il quelques combats d'arrière-garde menés par des groupes qui refusent de s'adapter (25). Bref, ce concept même serait une autre de ces tentatives d'annoncer ce que

(23) Assurer que tout va aller pour le mieux dans l'avenir peut servir aussi à rassurer, à faire temporiser, bref, à dépolitiser les citoyens.

(24) C'est le point de vue de C. Losch: « Post-industrial society may be said to come into being when capital accumulation has reached the point where society is no longer a major social problem — that is when the industrial system has developed the capacity to satisfy all basic human needs. Only capitalism has achieved this level of productivity », dans « Toward a Theory of Post-Industrial Society », dans M. D. Hancock et C. Sjöberg (ed.) *Politics in the Post-Welfare State*, New York, Columbia University Press, 1972, p. 36.

(25) Il semble assez intéressant de rappeler qu'au moment où ce concept se répandait rapidement aux États-Unis, on assistait à la montée des mouvements noir et étudiant, aux marches contre la guerre du Vietnam, à la formation de groupes de la « Nouvelle gauche », etc.

H. Lefebvre appelle la « fin de l'histoire » (26) et ce, afin de permettre au système capitaliste de se reproduire en maquillant en nouvelle société ce qui n'est que le maintien du statu quo systémique.

Ce concept relève donc à la fois d'une vision très critiquable du déroulement de l'histoire, d'un optimisme scientifique fort discutable et d'une idéologie trop redevable du modèle américain des années d'après-guerre. Aussi cet avenir annoncé peut nous être fort suspect au plan théorique. Confrontons maintenant ce concept avec certaines tendances lourdes observables actuellement.

LA RÉALITÉ ET LE CONCEPT DE POST-INDUSTRIALISATION

Aux yeux des auteurs américains qui ont développé ce concept, la société post-industrielle est beaucoup plus qu'un futur possible parmi d'autres. Ainsi pour Brzezinski, c'est « ce que l'avenir nous promet » (27), et pour E. Emery et E. Trist, c'est « une tendance irréversible... inévitable... qui est déjà présente dans beaucoup de pays avancés, du moins structurellement... » (28). Mais qu'en est-il réellement ?

Il est facile de constater que les caractéristiques de la société post-industrielle définies plus haut sont déjà discutables à la lumière des données les plus récentes ou à l'aide de différents indices déjà perceptibles. Ainsi la société d'abondance continue à être beaucoup plus un mythe qu'une réalité avec le maintien, en dépit des prédictions les plus optimistes depuis vingt ans, des zones de pauvreté ou des inégalités de revenus même dans des pays aussi « avancés » que les États-Unis, la France ou le Canada (29); mais encore plus, si l'abondance signifie la suffisance, elle est impossible à atteindre dans un système de production et de consommation qui suscite une création incessante de besoins factices et qui génère donc un perpétuel excédent des besoins sur les satisfactions en développant une concurrence permanente entre les plus riches et les autres, les premiers essayant constamment de se différencier des seconds et ceux-ci cherchant toujours à rattraper ceux-là dans leur consommation (30).

(26) H. Lefebvre, *La fin de l'histoire*, Paris, Editions de Minuit, 1970.

(27) Z. Brzezinski, *op. cit.*, p. 28.

(28) F. Emery et E. Trist, *op. cit.*, p. 120-121 et 158.

(29) *Toward a Social Report*, Department of Health, Education and Welfare, Washington, D.C., 1969; J. Attali, *L'anti-économie*, Presses universitaires de France, 1974, Paris; pour un examen des inégalités au Québec, voir M. Lamonde, « Réorienter la croissance de l'économie du Québec », dans *Dossier de l'étudiant*, Cours d'initiation à l'économie du Québec, Télé-Université, automne 1975.

(30) Jean Beaudrillard, *La société de consommation*, Paris, Gallimard, 1970.

De plus l'évolution vers la tertiarisation et l'urbanisation tend à ralentir sinon à s'inverser dans plusieurs pays industriels. Ainsi la Datar a constaté que la part relative du tertiaire dans le produit intérieur brut en valeur constante, entre 1960 et 1969, a diminué de façon significative en France, en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni et est demeurée constante aux États-Unis (31). De plus, des statistiques migratoires recueillies aux États-Unis entre 1970 et 1974 démontrent, de façon surprenante, qu'alors que toutes les zones métropolitaines excepté Boston voyaient diminuer leur population, la plupart des comtés qui en sont les plus éloignés croissaient plus rapidement que la moyenne nationale (32); n'est-il pas plausible de supposer que les problèmes croissants de qualité de vie des grandes villes ne fera que favoriser cette nouvelle tendance ?

Quant à la qualité de la démocratie dans les pays en voie de post-industrialisation, tant proclamée par D. Bell et son groupe, elle continue à être plus ou moins fictive à plusieurs égards et c'est se faire illusion que de penser que la multiplication des moyens de communications électroniques, comme par miracle, va augmenter nécessairement la participation des citoyens aux décisions publiques (33). D'ailleurs dans nos sociétés la pression de l'appareil idéologique d'État est à la fois si diffuse et si omniprésente dans l'organisation sociale que les citoyens ordinaires ont beaucoup de difficultés à trouver les arguments de remise en question des structures de décision (34). L'organisation militaire, les multinationales et les bureaucraties publiques et privées, ce que K. Galbraith appelle la technostructure (35), laissées à elles-mêmes, n'ont aucun intérêt à céder tant soit peu le pouvoir. Mais la meilleure preuve des limites de la notion de démocratie chez les tenants du modèle post-industriel est la facilité pour plusieurs d'entre eux, à céder à l'intolérance la plus évidente lorsqu'ils raillent ce qu'ils appellent « l'irresponsabilité » de la « nouvelle gauche » et même « l'irrationalité » des « left-liberals » américains (36).

(31) S.E.S.A.M.E., « La tertiarisation de la société », dans *Questions à la société tertiaire*, Travaux et recherches de prospective, n° 48, Paris, La documentation française, 1973, p. 43-48. Aux États-Unis cette part a aussi diminué si on en exclut les activités de transport.

(32) C. L. Beale, « Renewed Growth in Rural Communities », *The Futurist*, IX, 4 (1975), p. 196-202; R. Reed, « Rural Areas: Population Gains Now Out-pacing Urban Regions », *New York Times*, 18 mai 1975 p. 1 et 44.

(33) Sur les limites des communications dans des trop grandes communautés voir Y. Friedman, « Arguments for a Poor World », *Futures*, 6, 4 (1974), p. 334-339.

(34) On pourrait évoquer le slogan « ventre repu n'a pas d'oreille », puisque les classes dominantes s'assurent de leur hégémonie aussi en incitant la population à surconsommer. Mais le proverbe reste incomplet car il oublie que les « oreilles » ne peuvent entendre, même si elles le voulaient, car elles ont été branchées sur les « antennes » de mass-media contrôlées par ces classes.

(35) K. Galbraith, *Le nouvel État industriel*, Paris, Gallimard, 1968.

(36) Voir en particulier H. Kahn et B. Bruce-Briggs, *op. cit.*, p. 24 et 108-109; ou Z. Brzenzinski, *op. cit.*, p. 269-305.

Enfin, quant aux prévisions que la plupart de ces auteurs font relativement au progrès scientifique, nous pouvons suggérer trois objections. Premièrement, beaucoup de scientifiques pensent que le niveau de la science a commencé à atteindre l'asymptote supérieure d'une évolution logistique (37); en d'autres mots, nous pourrions bien avoir atteint le sommet de la courbe du rendement, de telle sorte que nous aurions besoin de plus en plus de chercheurs, de capitaux et d'énergie pour produire de nouvelles découvertes (38). Deuxièmement, le développement de nouveaux algorithmes ne semble pas se faire au même rythme que la compréhension de la complexité des systèmes; ou en d'autres mots, les problèmes augmentent plus vite que les solutions. Par exemple les modèles mathématiques complexes sont peu utiles en l'absence d'une théorie du changement sociétal, qui soit satisfaisante. D'ailleurs ces modèles comportent plusieurs risques, tels de trop simplifier la réalité, de donner une apparence de rigueur à la réflexion de masquer les points essentiels du problème, etc. (39). Troisièmement, nous ne savons pas encore comment évaluer les conséquences des nouvelles découvertes scientifiques; et les possibilités d'erreurs se multiplient (40).

Bref, en comparant ce que nous connaissons actuellement de certaines tendances lourdes et surtout de différentes indications qui peuvent très bien être des « faits porteurs d'avenir » avec les caractéristiques de la société post-industrielle, nous pouvons être encore plus sceptiques sur la valeur de ce concept.

(37) J. R. Platt, *The Step to Man*, New York, Wiley & Son, 1966; R. Dubos, *Reason, Awake. Science for Man*, New York, Columbia University Press, 1970, en particulier le chapitre III.

(38) Deux exemples de cette tendance sont l'étude sur le cancer dont on annonce la solution prochaine depuis 20 ans et la nouvelle et évanescence révolution agricole qu'on attend toujours. Sur ce dernier point, voir en particulier J. de Rosnay, « Productions agricoles: un bilan énergétique qui se détériore », *La Recherche*, 47, (juillet 1974), p. 694-696.

(39) Cole, « Limitations of Large-Scale Models », *The Planner*, 60, 4 (1974), p. 646-649, D. B. Lee, « Requiem for Large-Scale Models », *Journal of the American Institute of Planners*, 39, 3 (1973), p. 163-178.

(40) Un exemple très récent d'échec de l'évaluation technologique (« technology assessment ») provient de l'étude effectuée à l'université de Dalhousie au Nouveau-Brunswick (Canada) sur la corrélation entre le syndrome de Reye, maladie rare et souvent mortelle décelée chez plusieurs enfants habitant près des forêts et la vaporisation de celles-ci contre la tordeuse d'épinette avec de nouveaux solvants pétro-chimiques remplaçant le D.D.T., *Le Jour*, 1^{er} avril 1976, p. 2.

ÉPILOGUE

Nous avons souligné qu'au plan théorique, le concept de société post-industrielle souffre de plusieurs lacunes; pour qu'il soit utile du point de vue scientifique, il faudrait l'épurer de sa conception trop linéaire de l'histoire, le débarrasser de la vision naïve et optimiste du progrès scientifique et technologique et de la croissance économique et lui enlever ses biais idéologiques en faveur de l'« American way of life ». Ce n'est qu'à cette condition que la théorie de la post-industrialisation sera susceptible d'offrir une représentation heuristique de l'évolution sociétale, qui soit utile.

Mais, cette théorie corrigée, il faudra vérifier d'une façon serrée, sa pertinence empirique. Si certaines tendances lourdes semblent actuellement confirmer quelques traits du modèle post-industriel dans les pays avancés industriellement, d'autres paraissent mettre en doute un certain nombre de ses caractéristiques. Un bilan final reste à faire (41).

Enfin, si ce test empirique que confirme la validité de cette théorie ou, en d'autres mots, s'il s'avère exact que les tendances lourdes actuelles poussent les pays industriels vers le modèle post-industriel, il restera à se poser la question fondamentale: cette post-industrialisation est-elle souhaitable? Sinon, quelles interventions gouvernementales doit-on concevoir pour infléchir cette évolution tendancielle vers un cheminement plus désirable. Comme l'a déjà dit Lewis Mumford, « Trend is not destiny ». Encore faut-il qu'on ne laisse pas son sort entre les « mains invisibles » du laisser-faire capitaliste...

(41) Ce bilan devrait être fait en dédramatisant la question. Les tenants de la post-industrialisation, surtout aux États-Unis, ont trop eu tendance à sombrer dans l'influence verbale et à manquer de perspectives historiques. Après tout, notre période actuelle, si tourmentée puisse-t-elle apparaître à plusieurs n'est pas sans précédent. Par exemple, le XVIII^e siècle a produit des changements qui ont affecté aussi fondamentalement sinon plus les sociétés occidentales: que l'on songe à l'impact des migrations vers le Nouveau Monde, de l'urbanisation nouvelle et de la mécanisation de la production provoquées par la première révolution industrielle. Aussi Michelet, en 1872, parlait déjà d'une accélération du temps et de l'histoire: « Un des faits les plus graves et les moins remarquables, c'est que l'allure du temps a tout à fait changé. Il a doublé le pas d'une manière étrange. » Cité dans Gilbert Fournier, « La nuit sans repères », *Critère*, 5 (1972), p. 225. Le déferlement des « Barbares » dans l'empire romain au V^e siècle a dû produire des effets encore plus grands. La différence, s'il y en a, avec aujourd'hui, repose sur la vitesse de diffusion des changements à cause des techniques nouvelles d'information.

Prospective et aménagement du territoire

par JACQUES DURAND *

Le projet Europe plus Trente présente des aspects criticables évidents soulignés par de nombreuses personnalités. Dans le présent article sont mises en valeur deux faiblesses essentielles de ce projet : l'absence de prise en considération des problèmes de l'espace qui sont l'une des données fondamentales de toute réflexion prospective, l'autre la confusion permanente qui semble s'établir entre prévision et prospective. Sur ce dernier point, il est indispensable que soient clairement précisés les rôles respectifs tout à fait différents dans leurs principes et dans leurs démarches de la prévision et de la prospective, démarches qui ne sont pas incompatibles mais qui doivent être strictement distinguées.

Naturellement la critique est faite de la futurologie au sens prédictif ou prophétique que comporte ce terme. La futurologie a donné une impression dégradée et dévalorisée de la prospective. Si l'on ne clarifie pas le rôle positif spécifique de la prospective, il sera impossible pour elle de progresser sur le plan théorique et méthodologique. Ces considérations conduisent à faire pour la prospective européenne, une proposition autre que celle formulée par Europe plus Trente, à savoir une équipe d'une centaine de personnes (Think Tank Force) formée par l'adjonction de spécialistes de disciplines les plus diverses.

La coopération européenne et le projet européen nécessitent au contraire qu'on parte de réalités concrètes, c'est-à-dire politiques (situations politiques, économiques et sociales des différents pays de l'Europe) et d'un projet ou de projets alternatifs de caractère politique sur ces objectifs et les modalités de la construction européenne. A partir de là seulement peut se dégager une conception des études prospectives en Europe s'appuyant sur un réseau large d'instituts pilotés par une équipe restreinte située près des autorités européennes.

* L'auteur est chargé de mission à la D.A.T.A.R.

L'aménagement du territoire occupe dans certains pays et doit occuper en Europe, une place centrale dans la préoccupation des autorités responsables. Des raisons pratiques y conduisent, mais aussi des questions théoriques dont on parle peu.

Sur le plan pratique, la réalité économique et sociale des trente années qui nous séparent de la fin de la deuxième guerre mondiale est marquée par un essor puissant et presque continu des forces productives. Elle est aussi marquée par des distorsions, des différenciations dans l'organisation de ces forces et dans leur répartition dans l'espace. L'organisation spatiale des hommes et des activités, des infrastructures et des systèmes d'information découle de tendances lourdes qui se sont imposées aux différents acteurs économiques et sociaux : présence de villes dynamiques, de relations fluviales, de ports, de grands pôles industriels, de réservoirs de main-d'œuvre préexistants, etc. En fait, la marge de manœuvre des pouvoirs publics nationaux et locaux était loin d'être totale.

Cependant, l'expérience a été faite pendant cette période qu'il était possible d'agir sur l'organisation de l'espace au travers de politiques d'aménagement du territoire, qu'il était possible d'infléchir les tendances « naturelles », de forcer certaines inerties, à condition d'entreprendre avec volonté et persévérance des actions diversifiées et convergentes.

Nous connaissons dans certains pays les dégâts causés par ce qui a été appelé « l'industrialisation sauvage » que l'on voit avec effroi dominer une région entière (en Espagne par exemple) ou un pays dans son ensemble (le Japon). Mais nous connaissons aussi d'autres lieux où l'action des hommes a été plus préservatrice, moins dévastatrice. Nous savons que l'implantation dans l'Ouest français d'entreprises créatrices d'emplois par exemple, ne s'est pas faite par goût des paysages bretons, par attrait de régions au climat tempéré, alliant les beautés de la mer et la douceur des forêts intérieures.

Les entreprises ont quelquefois de ces soucis, mais les calculs de leur propre rentabilité économique l'emportent quasiment toujours : ce qui a permis que se créent 70 000 emplois industriels aidés par l'Etat dans la seule région de Bretagne de 1954 à 1972, c'est évidemment en premier lieu l'attrait d'une main-d'œuvre abondante, peu qualifiée et donc à bas salaire. Mais c'est aussi une détermination affichée de la part de l'Etat d'apporter son concours financier aux entreprises pour alléger le coût de leur nouvelle installation et aux villes pour créer des emplacements industriels ; de financer un plan routier d'ensemble permettant de désenclaver la Bretagne par rapport au reste de la France ; de décentraliser des laboratoires et centres de recherches, etc. et de faire tout cela sans trop endommager le cadre géographique et le tissu social.

Il n'est pas apparu contradictoire avec des principes libéraux de chercher par différents moyens à corriger des « orientations faussement naturelles ».

« L'aménagement a pour but d'une part de réduire, et si possible de supprimer un certain nombre de déséquilibres générateurs de difficultés sociales, de charges financières, d'inconvénients économiques et techniques, d'autre part d'assurer dans les limites permises par l'évolution générale une certaine diversité de genre de vie et des conditions de travail satisfaisantes » (1). Tel est, du moins dans notre pays, la tâche que poursuit la politique d'aménagement du territoire et qu'elle a progressivement définie dans la pratique et l'action quotidienne du gouvernement.

Mais la réalité de cette pratique n'est pas un produit artificiel du pouvoir d'Etat. Il ne découle pas de ce « volontarisme » trop souvent évoqué qui donne faussement l'impression qu'il suffit de vouloir pour pouvoir et que l'on peut tout. L'aménagement du territoire c'est l'alliance du souhaitable et du possible : on saisit par là qu'il s'agit d'un « acte de gouvernement » qui ne s'improvise pas, qui ne doit pas s'égarer dans les phantasmes mais au contraire qui doit tenir compte des réalités, c'est-à-dire des opportunités et des contraintes.

On est donc conduit de se demander si la réalité de cette pratique sur l'espace ne suppose pas une réalité plus profonde qui justifie l'aménagement du territoire. Autrement dit, l'aménagement du territoire est-il un simple pragmatisme, une série de corrections empiriques ou bien est-il l'instrument d'une conception de la réalité, l'instrument opératoire d'un concept ?

« L'espace nature s'éloigne. Irréversiblement la nature n'est plus la matière première sur laquelle ont opéré les forces productives des différentes sociétés... L'espace social a de tous temps été un produit social, mais les sociétés l'ignoraient : elles croyaient recevoir l'espace naturel et le transmettre... Tout espace social a une histoire... et s'il y a histoire de l'espace, s'il y a spécificités de l'espace selon les périodes, les sociétés, les modes et les rapports de production » (1), il y a donc un espace du monde industriel moderne qui n'existe pas de toute éternité et qu'il convient de gérer comme on gère un patrimoine limité et périssable.

Or, quelle est la caractéristique de l'espace dans la période contemporaine ? C'est qu'un saut a été franchi « le passage de la production des choses dans l'espace à la production de l'espace lui-même » (2).

Il est donc dans la nature des choses qu'il ait été investi par le système industriel qu'il soit produit industriellement (espace habité : quartiers nouveaux, grands ensembles, villes nouvelles — espace de loisirs, zones d'aménagement touristique, sur les littoraux ou en montagne — espaces de bureaux : quartiers d'affaires — espaces industriels : plateformes industrielles et portuaires, zones

(1) Pierre DURAND : Industries et Régions, *Documentation française*, 1975.

(2) Henri LEFEVRE : *L'espace : produit social et valeur d'usage*, in R.N.S., n° 18, 1976.

industrielles — espaces des transports: canalisation des fleuves, autoroutes, aérodromes, etc.). « L'aménagement spatial dans une ville, une région, une nation sur un continent accroît les forces productives comme un atelier ou dans une entreprise le dispositif des outillages et des machines, mais à une autre échelle. De l'espace on fait usage comme d'une machine » (1). De ce fait, l'espace prend tous les caractères de la marchandise: valeur d'échange et valeur d'usage; il ne diffère en rien à ce sujet de toute autre marchandise.

Valeur d'usage, valeur d'échange: telle est la première contradiction, le premier fondement théorique de l'aménagement du territoire.

Par ailleurs, l'espace est le lieu d'une autre contradiction profonde: il a un aspect global et un aspect éclaté. Il est donc l'objet d'un enjeu général et d'enjeux partiels dont il faut assurer la régulation. La notion d'espace n'a pas de signification indépendamment de son contenu social, de son contenu de relations sociales. Toute approche conséquente de l'espace doit donc tendre à traiter l'espace dans son cadre global, fait d'une visée générale et de visions particulières.

L'aménagement du territoire trouve ici son second fondement théorique.

Gestion et régulation sociale apparaissent comme les deux volets de l'aménagement du territoire.

*
* *

On comprend dès lors pourquoi le gouvernement d'une société nécessite la mise en œuvre de politiques d'aménagement du territoire. L'espace est parvenu assez tard à la conscience des gestionnaires: l'économie paraissait seule apte à régler les problèmes qui semblaient découler du cadre industriel de l'essor économique. L'espace depuis quelques années, en faisant irruption dans le domaine économique et dans le domaine social a transformé la conception même que l'on pouvait se faire du fonctionnement des systèmes socio-économiques.

Et puisque les paramètres de l'économie faisaient l'objet de prévision et de planification et ceux du « social » faisaient l'objet d'indicateurs d'évolution, certains se sont demandé si les transformations de l'espace ne pouvaient pas être également prévues, faire l'objet de planification, permettre l'élaboration d'indicateurs régionaux.

Cependant, les difficultés ont surgi presque aussitôt: l'espace n'était pas un domaine connexe de l'économie et de la vie sociale. Il s'infiltrait et s'intégrait dans tous les pores de la société: la politique, les institutions, l'idéologie. En un mot l'aménagement du territoire comme pratique sociale ne pouvait être adjacente mais intégratrice de l'ensemble des phénomènes de la société.

C'est assez dire que l'Europe en construction ne peut pas esquiver un

phénomène aussi majeur que l'aménagement du territoire, à la fois moyen et expression des étapes de la construction européenne.

Dans ces conditions, nous ne devons pas être surpris de constater que tant de choses aient été entreprises pour faire l'Europe, mais que l'aménagement du territoire y tienne si peu de place. C'est que la force intégratrice de l'aménagement du territoire ne peut être utilisée tant qu'une série de facteurs, de conditions ne sont pas réunis. Si l'aménagement du territoire tient encore peu de place dans la Communauté européenne, c'est que l'Europe elle-même se cherche encore, hésite sur son destin, tergiverse entre des orientations distinctes. C'est ultérieurement, à partir d'un certain seuil, que l'aménagement du territoire jouera son rôle de cohérence, de solidification des liens économiques, sociaux, culturels, politiques, institutionnels. A partir de ce moment, on pourra dire que l'Europe se fait, elle se fera à travers l'organisation consciente et volontaire de l'espace européen.

Si j'insiste avec tant de force sur l'importance centrale de l'aménagement du territoire, ce n'est pas pour défendre sa cause, mais parce qu'elle est un moyen de comprendre les projets européens.

Nous avons essayé de montrer, dans « les scénarios européens d'aménagement du territoire » (3), élaborés par la France en liaison avec le Conseil de l'Europe, qu'aménagement du territoire et organisation politique de l'Europe étaient deux volets d'une même médaille. Connaître l'un c'est connaître l'autre. C'est aussi parce que dans différents rapports récemment parus, à propos de l'Europe, l'aménagement du territoire n'est même pas mentionné!

Quelle Europe peut-on projeter si l'on n'imagine pas qu'elle peut être l'organisation du territoire européen? Comment peut-on imaginer les destins possibles de l'Europe si l'on se contente de faire des prévisions démographiques, climatiques, technologiques, des prévisions sur l'énergie, la défense, les institutions, l'économie et les finances, des prévisions portant sur les transports et les communications, sur le système de l'éducation et de la santé, etc., mais si l'on ne connaît rien de l'aménagement du territoire européen.

Je peux sans risque avancer que tout projet européen, quel qu'il soit, est voué tôt ou tard à l'échec s'il ne considère pas les problèmes que pose l'espace — les espaces, européens et extra-européens, européens et mondiaux — comme des problèmes fondamentaux, centraux.

L'expérience qu'a vécue le Conseil de l'Europe à propos de l'élaboration des « scénarios européens d'aménagement du territoire » aurait dû me semble-t-il, être méditée longuement. Je me suis moi-même efforcé, dans un document

(3) Scénarios européens d'aménagement du territoire. Travaux et recherches de prospective, n° 47, *Documentation française*, 1974.

présenté à la Deuxième Conférence des ministres de l'Aménagement du Territoire de septembre 1973, de tirer certaines conclusions des difficultés que nous avons rencontrées afin que les Ministres puissent mieux apprécier les possibilités d'une meilleure collaboration européenne (4). J'y reviendrai dans un instant. Mais je crois le moment venu de jeter un regard sur la prospective.

* * *

Quinze ans se sont passés entre la conception et la première phase de réalisation du complexe industrialo-portuaire de Fos-Marseille. Vingt ans se seront écoulés entre la décision de créer des villes nouvelles autour de l'agglomération parisienne et leur achèvement, ou pour l'aménagement touristique de la Côte Aquitaine.

Trente années: c'est l'horizon indispensable de la réflexion touchant à l'aménagement du territoire. Telle est la raison pour laquelle l'aménagement du territoire a donné en France une vigoureuse impulsion à la prospective, aux méthodes et aux recherches prospectives.

Encore n'ai-je évoqué que trois exemples de grandes opérations menées avec diligence et une volonté accusée et persévérante de l'Etat. Mais il faudrait évoquer le développement des villes dont les schémas d'aménagement mettront deux générations à se mettre en œuvre; l'évolution des mœurs, des comportements et des attitudes, l'évolution profonde de la société qui se fait finalement moins vite qu'on le dit, mais plus profondément qu'on se plaît à l'imaginer. Quant aux tendances du peuplement, elles ne prennent leur pleine signification qu'en trois ou quatre générations.

Tout plaide en faveur de la prospective. Comment se fait-il alors qu'elle rencontre encore tant de difficultés et d'obstacles? En fait, divers phénomènes se sont en quelque sorte coalisés contre elle. J'en citerai quelques-uns, qui me paraissent particulièrement importants.

Tout d'abord, la croissance économique rapide qu'ont connue les pays industriels a provoqué un courant de pragmatisme et de pratiques à courte vue. A quoi bon penser à l'avenir, quand l'avenir se crée aujourd'hui, au jour le jour, presque à notre insu, et de manière impétueuse? Les grandes entreprises et plus encore les autres, moyennes et petites, ne voyaient nul intérêt à des spéculations sur le long terme. Puisque cela marchait bien et sans encombre, pourquoi cela ne continuerait-il pas ainsi? Quelques prévisions à court terme, accompagnées d'études de marché leur paraissaient suffisantes. L'« impératif

(4) *Prospective et Aménagement du Territoire*, Dossier d'études, Conférence européenne des ministres responsables de l'Aménagement du territoire, 1973.

industriel » a représenté l'obstacle majeur à la prospective en poussant chacun vers une sorte de passivité due à la croyance dans l'évolution exponentielle de la croissance.

On ne saurait s'étonner que le développement de la technologie ait joué un rôle primordial en la matière. De la consommation de guerre on est passé à la consommation de paix en accumulant les performances techniques qui cachaient le ralentissement très profond des grandes découvertes fondamentales. On vit aujourd'hui sur l'acquis scientifique du premier quart de siècle et le temps n'est pas loin où les perfectionnements techniques atteindront leur plafond: les gadgets constamment renouvelés donnent à tort l'impression de constants changements scientifiques. La recherche-développement est l'avatar d'un monde industriel qui croyait maîtriser les voies de la science. L'ère du mythe technologique touche à sa fin, mais il a constitué longtemps le deuxième obstacle.

Le troisième obstacle est la contre-partie de ce mythe technologique et son prolongement.

Les chercheurs scientifiques admettent qu'il est possible de diagnostiquer (de prévoir) les domaines de la science dans lesquels peuvent apparaître des découvertes, mais ils sont plus que réservés sur la nature de ces découvertes possibles qui leur paraissent à vrai dire tout à fait imprévisibles. Les techniciens n'ont pas de telles contraintes: ils mettent en œuvre ou perfectionnent des matériels ou des instruments découlant de l'application de découvertes fondamentales déjà faites. C'est une question de temps et de moyens, et l'on comprend par conséquent que les futurologues aient trouvé dans la technologie une proie facile.

Cependant, cela n'aurait eu en fin de compte que peu d'importance s'ils n'avaient pas au surplus, opéré un glissement progressif de la prévision technologique à la prévision scientifique, puis de celle-ci à la prévision sociale. Dans cette voie, ils ne pouvaient qu'emprunter les chemins terriblement encombrés des prophéties ratées, ce qu'ils ont fait. Au demeurant, ils ont fait pire: ils ont créé par là même le mythe de la nouvelle société scientifique et technique, mythe qui recule aujourd'hui sous le poids de la réalité sociale. Que la même année la N.A.S.A. ait réduit ses activités et que la guerre hautement sophistiquée menée par les Américains au Viet-Nam se soit transformée en désastre face à un peuple infiniment plus démuné en moyens matériels me paraît de ce point de vue tout à fait significatif.

Le quatrième phénomène — le plus important sans nul doute — provient de l'état de crise que vivent nombre de pays industriels.

La crise économique d'abord qui semble désarmer bien des prévisionnistes. Est-ce une crise rampante ou une crise oscillatoire? Assistons-nous à une série de crises conjoncturelles ou à une crise structurelle du capitalisme? L'origine

en est-elle dans le mauvais fonctionnement du système monétaire ou dans la suraccumulation des investissements? Faut-il réduire plutôt l'inflation ou plutôt le chômage?

Les hommes d'Etat de l'Ouest passent insensiblement au « pilotage à vue » et tentent de se mettre d'accord à court terme au moyen de rencontres au sommet répétitives. Les gouvernements rejetant toute référence théorique ou idéologique au libéralisme ou au néo-libéralisme, se réfugient dans la politique économique à défaut de pouvoir s'appuyer sur l'économie politique.

Parallèlement, et pour la première fois dans l'histoire du monde contemporain, cette crise économique et sociale se double d'un ébranlement profond des valeurs morales. A l'incertitude sur le taux de croissance, l'inflation et le chômage s'ajoute le doute sur le bien fondé des règles sans lesquelles n'existe pas le minimum de consensus social permettant aux sociétés de vivre, de survivre. Aux conflits sociaux dans les relations de travail s'ajoutent maintenant la remise en cause des rôles réciproques de la femme et de l'homme, le développement des luttes pour le droit à la ville, la mise en cause des structures hiérarchiques, la contestation plus ou moins larvée qu'entretient la jeunesse, les vertiges que connaissent les religions, la croissance de la criminalité individuelle, etc. Serait-ce que les hommes deviennent fous? Certes cette société, nos sociétés, les assaillent, les agressent sans répit: l'usure des nerfs a des limites pour beaucoup. Mais dans leur grande majorité, les hommes suivent une autre voie: ils cherchent une issue, se préparent à un autre type de société. Face à la situation de doutes, d'interrogations, de craintes qu'ils vivent, naissent de nouveaux projets de société où chacun puisse trouver un système de valeurs affirmé, stabilisé et capable de donner une ossature morale à l'ensemble du corps social. Qui peut prédire ce que seront exactement nos enfants dans vingt ans? Tout au plus pouvons-nous affirmer que nous devons changer d'ordre social et économique, faute de quoi, la barbarie nous guetterait.

*
* *

On aura compris, je pense, que la grande ombre qui pèse sur la prospective c'est finalement la prévision.

Je ne parlerai pas de cet avatar ou de cette dégénérescence de la prévision que l'on appelle futurologie. Les scénarios d'Hermann Kahn ou de la Rand Corporation doivent une fois pour toutes cesser de fasciner qui que ce soit: ils sont ce qu'ils sont, l'expression mal dissimulée d'une vision sur le droit américain à la conduite du monde, l'expression somme toute naïve des phantasmes de la domination américaine sur la planète. La prévision elle-même ne peut se sauver qu'à la condition de se séparer totalement de la futurologie.

Mais elle ne peut retrouver son véritable sens que si elle ne tente pas de se mêler des affaires de la prospective. Ceci appelle quelques commentaires.

Ce qui distingue la prévision de la prospective, c'est d'abord l'horizon auquel l'une et l'autre peuvent s'attacher.

La prévision vise le court ou le moyen terme, la prospective vise le long terme (5). Dans le cas de la prévision, les hypothèses posent une très grande stabilité des facteurs externes, leur quasi-invariance; en sorte que le domaine qui fait l'objet de la prévision peut être étudié en soi. Mais, puisque son environnement doit être stable, l'horizon de la prévision tend à se rétrécir lorsque l'environnement devient incertain jusqu'à retrouver une « zone prédictible ». C'est ce que l'on constate aujourd'hui: dans de nombreux secteurs, elle est réduite à quelques mois.

La prospective au contraire, ne suppose pas l'invariance des facteurs externes: elle n'y est pas obligée et elle peut même admettre des environnements changeants évoluant de manière différente selon les cas. La méthode française des scénarios qui découle de cette considération intègre même cette différenciation possible (scénarios contrastés ou scénarios différenciés) et dans une certaine mesure s'en nourrit. C'est la raison pour laquelle elle s'intéresse au long terme.

Ceci nous amène à la seconde distinction entre la prévision et la prospective, distinction étroitement liée à la première: celle du domaine d'extension de l'une et de l'autre.

S'il est nécessaire à la prévision de définir avec précision le domaine sur lequel elle entend *et* où elle peut intervenir, la prospective n'a pas vocation à s'intéresser à un domaine particulier. Car son objet est celui des interrelations entre des domaines et de leurs effets réciproques.

La troisième distinction découle des deux premières. Horizon plus court, champ restreint pour la prévision, horizon lointain et champ complexe pour la prospective, ceci pose la question du rôle respectif de la prévision et de la prospective.

Leur mouvement relatif est inverse. La prévision cherche à pré-voir, si l'on veut bien m'autoriser cette tautologie. Elle vise donc à voir *avant* ce qui va se passer *après*. Une telle démarche est orientée vers l'avenir, l'avenir proche. La prospective repousse l'idée de pré-voir l'avenir à long terme. Elle cherche, à partir d'une sorte d'observatoire *hypothétiquement* installé dans le futur, à mieux ordonner et à mieux comprendre les éléments déterminants de la

(5) Pour être moins normatif, disons que nous appellerons prévision, le processus intellectuel et technique qui s'attache à mettre en relation « aujourd'hui » et « demain » et que nous appellerons prospective, le processus intellectuel et technique qui s'attache à mettre en relation « aujourd'hui » et « beaucoup plus tard ».

situation présente par rapport à cet observatoire. Il s'agit de rétrospectives du présent à partir du futur.

Dans ces conditions, confondre prévision et prospective c'est commettre une erreur profonde. La prospective n'est pas de la prévision à long terme, la prévision ce n'est pas de la prospective à court terme. Il faut choisir, on ne peut faire de la prévision à 30 ans, il ne sert à rien de faire de la prospective à 5 ans. La prospective n'est pas de la prévision étendue à un champ d'études sociétal et la prévision n'est pas de la prospective de caractère sectoriel. Prévision et prospective sont l'une et l'autre indispensables, mais elles ne servent pas à la même chose.

Ceci nous conduit à une conclusion de la plus haute importance : par ses caractéristiques, la prospective ne peut pas être entreprise sans que soit explicitement donné le projet dont elle est porteuse : l'observatoire posé dans l'avenir n'est pas installé n'importe où dans un cadre sociétal indifférencié. Pour observer le présent à partir du futur, il faut un *point de vue* et ce point de vue infère les conditions dans lesquelles le présent sera examiné, analysé, recomposé et explicité. La prévision par contre, s'insère dans un projet plus général qui lui est extérieur. Partir de points de vues avoir des projets, c'est le propre de la politique, la prospective est intrinsèquement une discipline liée à la politique. D'où son importance. La prospective tient son statut à part de cette situation singulière. Prévision et prospective, on le voit, ne se situent pas au même niveau.

Il n'y a donc pas antinomie entre prévision et prospective. Il faut donner à l'une et à l'autre, la place qui lui revient et qui est différente.

Aussi n'est-ce pas sans surprise que dans différents documents on trouve les mots « prévision » et « prospective » utilisés successivement et de manière indifférenciée.

Tout projet européen d'investigation quel qu'il soit serait tôt ou tard voué à l'échec si persistait la confusion actuelle entre les deux notions, car elles entraînent des méthodes et des techniques différentes qu'on ne saurait impunément mélanger sans tomber dans la futurologie.

Ce qui intéresse la prévision, c'est l'image ou les images, le panorama du secteur ou du domaine étudié : énergie, technologie, population, matériaux, moyens de transports, agriculture. Ce qui intéresse la prospective, c'est moins l'image ou les images que les cheminements qui y conduisent, les mécanismes qui se mettent en place, les problèmes et les tensions qui risquent d'apparaître et qui méritent attention et réflexion.

Il est donc tout à fait important que cette différence soit clairement et explicitement prise en compte.

*
* *

La collaboration européenne que nous avons, au sein du Conseil de l'Europe, essayé de faire progresser à travers la prospective, nous a conduit à constater que nombre de difficultés subsistaient encore.

On ne saurait trop insister sur les obstacles matériels de tous ordres auxquels l'ensemble des pays se heurtent. Malgré le travail patient et fructueux des services statistiques de la Communauté européenne, toutes les données dont on a besoin n'existent pas ou si elles existent ne couvrent pas le champ nécessaire et si elles le couvrent, ne sont pas homogènes.

Les informations générales concernant l'aménagement du territoire sont assez nombreuses en Europe, mais la difficulté tient ici aux obstacles linguistiques (par exemple il n'existe aucune traduction anglaise satisfaisante de l'expression française « aménagement du territoire »), aux lenteurs et aux incertitudes des traductions nécessaires.

Enfin, la politique d'aménagement du territoire n'a pas toujours été dans tous les pays conduite par les mêmes organismes et l'on ne peut être assuré que les structures actuellement en place à ce sujet en Europe ne seront pas encore modifiées par le temps. Une telle situation ne favorise naturellement pas la meilleure synergie sur le plan européen.

Ces difficultés cependant ne peuvent pas en faire oublier d'autres, d'un autre ordre, tenant aux disparités nationales: disparités quant aux modes d'intervention des Etats, aux méthodes utilisées, aux horizons de temps choisis. Disparités surtout qui tiennent à la différence des problèmes qui se posent à eux.

La situation différente des pays engendre des différences dans les conceptions de l'aménagement du territoire: ici priorité est accordée à la planification de l'espace (physical planning); ailleurs, prédominance est donnée aux transformations sociales; ici prépondérance des problèmes du développement économique, là de la réorganisation des espaces industriels.

Il existe également des divergences sur la signification même de l'aménagement du territoire. Or, la conception européenne de l'aménagement du territoire n'est ni la somme des conceptions particulières des Etats nationaux, ni le résultat d'un arbitrage sur la meilleure conception: celle en vigueur dans un pays ou dans un autre. L'aménagement du territoire européen résultera de la confrontation des problèmes réels qui se posent aux niveaux nationaux et au niveau européen: ainsi pourront se constituer à la fois des politiques et un corps de doctrines originaux et progressivement enrichis. Les réponses concrètes qu'apporteront les Etats et les autorités européennes à telle ou telle question (par exemple le contrôle de l'action des firmes multinationales) dépendront du degré de coopération intereuropéenne et de l'échelle d'espace et de temps dans laquelle les uns et les autres entendront agir.

L'existence de nations indépendantes, conscientes du bien-fondé de leur

politique nationale et internationale est un fait que l'on ne peut pas sous-estimer.

Comment alors doit-on procéder? Faut-il en matière prospective, former un grand organisme européen, une sorte de Rand Corporation de l'Europe? Pour ma part, je n'en suis pas convaincu. L'organisation de la prospective en Europe — et je lie celle-ci à celle de l'aménagement du territoire européen — dépend de l'état du projet européen. Nous devons raisonner selon le rythme de la construction européenne, en anticipant quelque peu sur un état actuel. Un pas en avant et non pas deux.

Il paraît naturel que la Commission européenne désire avoir auprès d'elle un organisme qui l'aide à mieux comprendre l'état et la situation interne et externe de l'Europe, et qui lui fournisse par conséquent les éléments nécessaires à une formulation plus claire de ses propositions. Mais doit-elle se doter d'un centre unique de réflexion qui, quoiqu'il veuille et quoiqu'il fasse, sera un filtre entre la réalité perçue par les Etats et les peuples et la réalité perçue par les instances européennes?

Il existe en Europe des lieux divers où s'élaborent des politiques d'aménagement du territoire, c'est-à-dire des moyens permettant de construire le futur de l'Europe. Ne pas s'appuyer sur eux serait se priver d'une connaissance et de pratiques qui contribuent à faire l'Europe beaucoup plus que ne le pourrait une équipe nombreuse de techniciens organisée en une instance unique, même si elle s'entoure de consultants extérieurs.

Il existe en Europe des lieux divers où s'élaborent des points de vue prospectifs où se mettent au point des méthodes, où fonctionnent des équipes qui ont déjà fait de la prospective. Il serait peu rentable et peu judicieux de ne pas s'appuyer sur ce réseau d'organismes universitaires ou privés qui peuvent tout de suite se mettre au travail sans le long, coûteux et douloureux apprentissage de la discipline et de la rigueur que requiert la prospective, si elle ne veut pas sombrer dans la futurologie.

Mieux vaudrait à mon sens une équipe légère — chargée de définir les problèmes à étudier, de formuler des hypothèses et les contraintes à prendre en compte, de préciser les sujets qu'elle cherche à traiter, de sous-traiter à différentes équipes existant en Europe ou de consulter des experts, puis d'apporter les éléments de synthèse.

Finalement, si j'avais des recommandations à formuler, je dirais:

— l'espace doit trouver une place centrale dans les projets européens: l'aménagement du territoire devrait être sur ce point un thème privilégié de réflexions parce qu'il est aussi le plus directement prospectif,

— la prospective ne doit pas être confondue avec la prévision. Les projets possibles de construction de l'Europe, qui devraient être autant de projets intrinsèques à étudier, constituent autant de projets de prospective,

— réflexions prospectives et réflexions sur l'aménagement du territoire doivent être organisées en sorte qu'elles contribuent à la construction européenne en lui ouvrant la voie, c'est-à-dire en l'aidant à réfléchir sur elle-même, mais en tenant compte des situations *concrètes* des différents Etats sur le plan politique et institutionnel, culturel et historique, économique et social, et qu'elles ne s'isolent pas par rapport au contexte *concret* dans lequel se fait l'Europe.

Nous rappelons à nos lecteurs que le débat Y. Dror-J. Bellini sur le rapport de l'Hudson Institute « Le Royaume-Uni en 1980 » dont nous avons publié la traduction française dans les numéros 3 et 5 de *Futuribles* avait tout d'abord paru en anglais dans la revue *Futures* (numéros d'avril et de juin 1975).

Par ailleurs, nous regrettons de ne pouvoir publier, faute de place, la dernière partie de l'article de Tibor Hottovy paru dans le numéro 6 de *Futuribles*: Prévission et planification à long terme en Suède. Elle paraîtra dans notre numéro d'automne (*Futuribles* n° 8).

Débat public et choix collectif

Colloque des 21 et 22 novembre 1975 organisé par le Groupe interministériel d'évaluation de l'environnement et l'Association internationale Futuribles.

Le texte ci-dessous est le compte rendu d'un colloque organisé conjointement par le Groupe interministériel d'évaluation de l'environnement et par l'Association internationale Futuribles sur les procédures susceptibles de permettre l'instauration de véritables débats publics sur les choix intéressant la collectivité.

Prenant acte de l'incohérence de certains débats récents — voire de l'absence de toute discussion publique — sur des choix déterminants, il est apparu nécessaire de rechercher dans quelle mesure et par quels mécanismes le processus décisionnel actuellement en vigueur pourrait être démocratisé: échange d'information et révélation des préférences, participation des différents agents à la prise de décision, etc.

Une quarantaine de personnes (1) de spécialités et de professions très diverses ont à cette fin été réunies à Arc-et-Senans les 21 et 22 novembre 1975. Leur travail a consisté à procéder à l'analyse critique des procédures mises en œuvre à l'occasion de récents problèmes d'intérêt national (programme nucléaire, pollution de l'eau, tracé d'autoroutes, plan d'urbanisme) et à en dégager les principales caractéristiques puis à imaginer les mesures qui permettraient une meilleure concertation entre tous les agents concernés par ce type de décision.

(1) Liste des participants: Jacques ANTOINE, Serge ANTOINE, Martine BERGE, Patrice BERTIER, Louis BERIOT, Paul BERNARD, Bernard BOCLE, Bernard BRUNHES, André BUSSERY, Alain COUZY, Alain CREPY, Alain DAVEZAC, Jean-Claude DERIAN, Joseph FONTANET, Dominique GAGEY, Alain GILLE, Antoine GIVAUDAN, Bernard GLASS, Albert GUMBERT, Claude GRUSON, Éric JABOUILLE-LA SALLE, Hugues de JOUVENEL, Jean-Philippe LACHENAUD, François LAPOIX, André LEVESQUE, Yves LENOIR, Jacques LYS, Étienne MALLET, Jean de MONTGOLFIER, Jean-Pierre MURET, Jean-Marie PELT, Jean-Claude PIERRE, Guy POQUET, Patricia QUINAULT de LASTEYRIE, Ned RIVAL, René RICHARD, Jacqueline SIALLELI, Jean-Pierre TALON, Lionel TACCOEN, Alain TOURAINE, André VANOLI, Philippe VIANNAY, Alain VILLARET.

Ce travail s'inscrit logiquement dans le programme de l'Association Futuribles dont la création a été inspirée notamment par l'obsession de deux dangers: l'un tenant aux erreurs qui pouvaient être commises par les décideurs faute de vues prévisionnelles suffisantes, l'autre tenant au monopole gouvernemental des vues prévisionnelles désarmant la discussion publique. Les responsables de Futuribles ont, par conséquent, attaché la plus grande importance aux arrangements institutionnels propices au traitement des problèmes dans un climat de large discussion avec le public (voir l'idée de « forum prévisionnel »). C'est cette préoccupation qui a présidé à l'élaboration de plusieurs dizaines d'études (2), à l'organisation de colloques et de forums populaires ainsi qu'au lancement de travaux sur la citoyenneté active.

Logique aussi était la collaboration avec le Groupe interministériel d'évaluation de l'environnement qui est engagé dans une recherche de la définition d'un système d'information susceptible d'éclairer les choix des décideurs publics et privés sur des problèmes d'environnement: voir en annexe un exposé de la mission et des activités du Groupe interministériel.

PROBLÉMATIQUE ET CONDITIONS DE RÉALISATION DU COLLOQUE

ÉLÉMENTS DE PROBLÉMATIQUE

Trois catégories de questions avaient été formulées et proposées à la réflexion préalable des participants au colloque:

a) *Une communication sociale, pour quoi faire ?*

Spontané ou provoqué par une initiative précise, le débat public s'exprime par des mécanismes de communication sociale. Il peut être caractérisé par un plus ou moins grand niveau de participation des intéressés à la responsabilité du pouvoir. De la stricte information de l'opinion (ou relation publique de la décision déjà prise) à l'autogestion (3), on pourra distinguer la consultation

(2) Parmi les études les plus récentes, voir notamment:

— Jean-Claude DERIAN: « L'Énergie nucléaire et l'exercice de la démocratie », in *Futuribles*, n° 3 / été 1975.

— Pierre-Frédéric TENIERE-BUCHOT: « Le rôle du public dans la gestion des milieux naturels: de la sensibilisation à la prise de décision », in *Futuribles*, n° 5 / hiver 1976.

(3) Gestion directe par les intéressés.

des intéressés, la concertation avec eux, leur participation aux décisions, enfin le contrôle de la gestion.

b) *La décision ou les décisions ?*

Parler d'une décision est, à l'évidence, une simplification abusive. En réalité, il s'agit d'une histoire à étapes, au processus complexe et mettant en jeu des acteurs nombreux et différenciés dont les positions s'imbriquent conduisant parfois à des blocages révélateurs de la complexité des situations. Au fil de ces étapes ne franchit-on pas des points de non retour au-delà desquels le débat devient inutile ?

c) *Le temps de la communication*

A première vue, il y a une différence fondamentale entre informer après la prise de décision (pour en faire « les relations publiques ») et associer les intéressés à la prise de décision, voire à la conception des projets.

A cet égard, arguer de la prise en compte des phénomènes d'opinion pour justifier une prise de décision apparaît comme un compromis entre ces deux tendances.

Dans la réalité, cette distinction semble moins tranchée. Ceci est d'abord vrai si on note que toute information à sens unique provoque des réactions en sens contraire (feed-back) celles-ci pouvant d'ailleurs, au moins en théorie, conduire à modifier sinon à annuler la décision en cause.

Enfin, suivant l'échelle des implications pour l'environnement (local ou national), et leur emboîtement successif, un même débat, situé en amont d'une décision locale, pourra s'inscrire en aval d'un choix national (cas de l'énergie nucléaire par exemple).

CADRE, OBJECTIFS ET CONDITIONS DE RÉALISATION DU COLLOQUE

1. Les objectifs proposés aux participants

Pour bien fonder cette réflexion, une quarantaine de personnalités ont été invitées à participer à deux journées de travail, les vendredi 21 et samedi 22 novembre à Arc-et-Senans.

Il leur était proposé, à partir de certains témoignages sur des débats récents, de se livrer tout d'abord à une analyse et à des observations permettant de caractériser les processus en vigueur par leurs performances et de mettre en évidence les causes de ces dernières.

Dans un second temps, en fonction des résultats préalablement acquis, on les invitait à imaginer des processus et des méthodes de débats mieux adaptés aux problèmes en question. Afin de disposer d'une bonne diversité

de situations, la nature de ces problèmes avait été comprise dans une acception très large du terme d'environnement. Ceci a conduit, au cours des débats, à présenter parfois comme ayant une valeur beaucoup plus générale des conclusions dont la validité n'était vérifiée que pour des problèmes d'environnement.

2. *La nature des participants et « le statut » du colloque*

Compte tenu des objectifs que l'on vient de rappeler, on a recherché des participants susceptibles de contribuer activement et avec compétence à les atteindre. Une grande diversité a été désirée et voulue par les organisateurs. C'est ainsi qu'ont été invités :

- des « acteurs » et des « témoins » de débats publics concernant divers problèmes d'environnement : représentants des administrations de l'État, élus locaux, experts, représentants d'associations et d'usagers ;
- des professionnels de l'information et de la communication sociale : presse écrite et audio-visuelle, informateurs d'institutions, spécialistes de publicité et de relations publiques ;
- des analystes, sociologues, économistes, planificateurs.

Il est à noter que le plus souvent, les invités pouvaient intervenir au titre d'au moins deux catégories d'expérience : fonctionnaires ou experts privés ayant aussi une expérience militante, élus ayant aussi une compétence professionnelle en rapport avec les cas étudiés, etc. Il va de soi enfin que les personnes invitées étaient toutes aptes à participer à l'analyse et à la réflexion fondamentale, mission qui n'était évidemment pas réservée aux « analystes ».

Les invitations ayant été faites à titre personnel, chacun pouvait ainsi exprimer ses positions personnelles sans engager les institutions ou organismes auxquels il appartenait.

3. *Déroulement et méthodes de travail du colloque*

Les grandes lignes des méthodes de travail viennent d'être indiquées à propos du statut du colloque. On peut ajouter les précisions suivantes :

Le point de départ a été la réflexion, en quatre sous-groupes, autour de *cas concrets* concernant respectivement : le débat sur les centrales nucléaires en France, l'eau (réhabilitation du Scorff, rivière côtière du Morbihan), les autoroutes et leur tracé, enfin les problèmes d'urbanisme (expérience de Juvisy, préliminaire à l'établissement du POS).

Pour chacun de ces quatre thèmes, un dossier préparatoire avait été établi et remis aux participants. C'est également en fonction de ces cas qu'avaient été personnellement invités certains « acteurs » et certains « témoins ».

Le déroulement du travail prévoyait trois temps successifs :

- d'abord, à partir de ces cas concrets, recherche des questions fondamentales posées par les débats publics, et si possible précisions sur les principes directeurs

devant présider à de tels débats;

— puis, en revenant aux domaines déjà explorés en première phase, recherche de procédures, processus et méthodes mieux adaptés à différentes situations de problèmes et de débats;

— enfin, comparaison des procédures proposées et recherche d'un consensus sur des méthodes permettant d'instaurer un véritable débat public.

Dans la réalité, ce schéma n'a pas été suivi intégralement. Certains participants en effet ont refusé les contraintes des méthodes de travail proposées en dépit de la liberté qui leur était laissée à l'intérieur de cette démarche un peu directive. Ils ont exprimé la crainte que, sous couvert de ces méthodes, ne soit imposée une idéologie qu'ils ne partageraient pas, et enfin ont refusé a priori que le colloque puisse avoir pour fonction de rechercher un quelconque consensus entre les participants.

Aussi ce qui suit constitue-t-il, plutôt qu'un compte rendu du colloque, la revue des problèmes posés et l'exposé de la pluralité des points de vue exprimés, toutes choses assez générales qui ne reflètent pas la richesse de débats, parfois très vivants. Mais ceci n'est que la première étape; le groupe pourrait faire progresser la recherche au cours de l'année 1976 en reprenant et en approfondissant certaines orientations et suggestions.

RÉSUMÉ DES DÉBATS DU COLLOQUE

Il est difficile de condenser en quelques pages la richesse et la diversité de vues entre des personnalités fortes et elles-mêmes très diverses. Sans attendre les délais nécessaires à une analyse approfondie, il est cependant utile de tenter de dégager les lignes de force qui sont apparues au cours des discussions plénières et des travaux de groupes. La relecture de ces pages par les participants, et les remarques qu'ils ont formulées, ont apporté au moins une garantie de fidélité du texte par rapport au colloque. On n'a pas tenté ici d'y apporter une « valeur ajoutée », si ce n'est pas le reclassement *a posteriori* des interventions et par l'explicitation de certains traits communs sous-jacents à ces interventions.

Ce reclassement s'ordonne autour des têtes de chapitres suivantes:

1. Constatations
2. Principes et points de convergence entre participants
3. Points de divergence entre participants
4. Difficultés révélées par l'analyse.

Enfin, une cinquième tête de chapitre concerne les diverses propositions et suggestions faites par certains participants: elles sont reprises dans la 3^e partie, consacrée aux résultats du colloque.

QUELQUES CONSTATATIONS

Les constatations reprises ci-dessous proviennent de trois origines :
— certaines figuraient dans l'analyse préalable envoyée par écrit et proposée aux participants; nous les retenons ici car elles n'ont pas été récusées;
— d'autres ont été formulées explicitement au cours des échanges de vues;
— d'autres enfin, sans avoir été explicitement formulées, étaient sous-jacentes aux discussions.

Dans ce qui suit, nous ne distinguerons pas ces trois origines.

1. De nombreux Français, et parmi eux la plupart des participants au colloque, ne sont pas satisfaits des méthodes actuelles de prise de décision, en France, sur les questions d'intérêt collectif. D'un certain point de vue c'est l'articulation des mécanismes de communication sociale sur les processus de décision qui est en cause. Sans citer des cas concrets que chacun connaît, on peut évoquer différentes manifestations de ces défauts : information descendante des pouvoirs publics vers les usagers perçue comme trop tardive et ésotérique; absence d'écoute des usagers par le pouvoir, sauf sous la poussée de groupes de pression ou en cas d'expressions violentes à la limite de la légalité; mauvaise articulation entre les responsabilités respectives de l'État, des collectivités et des citoyens, etc.

2. La présence ou l'absence, le style et les procédures, des débats publics sur les questions d'intérêt collectif, sont significatifs et révélateurs de l'état d'une société, de ses tensions et conflits internes. L'analyse d'exemples étrangers (par exemple suédois, britanniques ou canadiens) ne saurait indiquer ce qu'il conviendrait de faire en France, mais fournit des clés et des points de comparaison pour comprendre la spécificité de la situation française.

3. En France, l'authenticité du débat public peut être compromise par la puissance et le centralisme de l'État. Le poids de l'État dans la vie économique et sociale du pays conduit à deux images très fortes dans l'opinion : celle de l'État-Providence et celle de l'État-bouc émissaire.

4. Les questions d'environnement et d'écologie se présentent actuellement comme l'émergence de nouveaux problèmes de rapports entre l'homme et la nature et entre les hommes. Ces problèmes en créant des communautés nouvelles de concernement (d'intérêts divergents) peuvent faire apparaître de nouvelles solidarités : locale, planétaire...

5. Dans ce cas, ils révèlent de nouvelles forces vives, des courants d'opinion, d'action et de vie qui se situent à la base, en dehors du monde technocratique et institutionnel, du moins à leur racine.

6. On observe également le développement en France du fait associatif. Ce développement n'est pas dirigé contre le capital, mais se situe par rapport à l'État, soit en réaction contre ce qui apparaît comme ses excès de pouvoir (groupes de défense et de sauvegarde notamment), soit au contraire comme une sorte de suppléance, du fait des déficits et des insuffisances de l'action des pouvoirs publics.

Il est également ambigu car derrière la façade de l'association, peuvent se situer des situations, des intentions et des stratégies très diverses mais qui reflètent toutes un trouble provoqué par le changement.

7. La pression sociale se fait plus forte qu'autrefois pour obliger les techniciens, les administrateurs, les responsables, à s'expliquer devant l'opinion, devant les usagers, et à ouvrir leurs dossiers.

8. Alors que dans le domaine par exemple des conflits du travail et de l'économie, il s'est créé peu à peu un langage et des procédures permettant de médiatiser les conflits, langages et procédures n'existent pas pour médiatiser les nouveaux conflits liés à l'environnement.

9. Le mot « information » est ambigu. On l'identifie presque toujours — et ce fut l'une des difficultés du colloque, au moins au départ — à l'information descendante provenant du pouvoir. De même, les mots de pédagogie, ou même d'éducation, associés à des processus de communication sociale, renvoient souvent à des images de paternalisme, voire de manipulation.

10. On a souligné — ce n'est pas nouveau, mais toujours réel — l'hermétisme du langage administratif. La distance que ce langage entretient de fait entre Administration et administrés est un élément de conservation du pouvoir et un frein au dialogue.

11. L'information venant du pouvoir et des responsables peut conduire par son excès à freiner l'expression du public en retour. Comme, en outre, cet excès est souvent l'indice d'un manque de volonté de se mettre à l'écoute du public, le dialogue risque d'être des plus limités.

12. Les media d'information ne sont pas neutres. Jouant un rôle de filtre ou de prisme, de traducteur et donc d'interprète, ils interviennent de fait comme des acteurs parmi les autres acteurs du débat public.

13. Dans les modes de communication sociale, il existe toute une gamme, et des distinctions à faire entre par exemple information à prétention « neutre » ou « positive », débat public, actions collectives non violentes, descente dans la rue.

14. Même en cas d'effort sincère pour donner l'information nécessaire et la parole aux citoyens et les faire participer aux affaires collectives qui les con-

cernent, seule une petite minorité d'entre eux participe et s'exprime. Les causes de la non-participation sont diverses :

- barrage du langage et de la culture, difficulté à sortir de soi-même et de chez soi;
- abstention par approbation (tacite);
- abstention par manque d'intérêt;
- scepticisme quant à l'efficacité de la participation.

15. Il suffit souvent d'un petit nombre de personnes pour bloquer une décision qui pose un problème d'intérêt collectif.

16. Sur beaucoup de questions d'environnement, il existe des divergences entre experts ou techniciens. Ces divergences peuvent être à l'origine du débat public mais elles le rendent très confus car il se double d'un débat ésotérique entre savants dont chaque camp s'approprie les siens. Il en ressort un sentiment d'insécurité pour l'opinion publique.

POINTS DE CONVERGENCE

Comme pour les « constatations », certaines remarques ci-dessous ont été explicitement formulées, cependant que d'autres sont apparues plutôt comme des postulats implicitement admis à peu près par tous les participants.

1. Dans une économie moderne, le bien commun n'est pas compatible avec l'avantage maximum pour quiconque. Il y a des actes d'intérêt collectif qui atteignent inévitablement des intérêts particuliers. C'est notamment très souvent le cas des décisions d'urbanisme où la densité croissante du tissu économique et social et la conscience des inégalités rendent inévitable l'atteinte à la propriété privée.

2. En conséquence, il faut admettre l'existence de conflits irréductibles entre les différents acteurs d'un débat public, notamment pour des raisons idéologiques.

3. Le débat public ne doit donc pas chercher à obtenir un consensus illusoire. Mais il doit reconnaître et utiliser les terrains, les lieux et les niveaux où un minimum de devoir-vivre et de vouloir-vivre communs permet l'exercice du dialogue.

4. En démocratie, tout individu, groupe ou institution a le droit de faire naître un débat sur une question d'intérêt collectif, de saisir les autres catégories concernées et, par-delà, de saisir l'opinion publique. Les associations ont évidemment un rôle à jouer dans cette perspective mais sans pouvoir prétendre à un monopole.

5. Ainsi n'y-a-t-il pas de monopole de droit à faire naître un débat public. Certains participants sont même allés jusqu'à dénier toute crédibilité aux débats instaurés à la seule initiative de l'État.

6. Il est donc nécessaire de réhabiliter la responsabilité du citoyen, ce qui exige un effort sur deux plans: celui de la conscience du citoyen d'une part, celui des possibilités effectives d'exercice de la responsabilité du citoyen d'autre part.

7. Les choix techniques importants restent des choix politiques. La politique ne doit pas se cacher derrière le mythe de la technique. Le technicien n'est pas neutre quant à la portée politique de son action.

8. Il n'existe pas un type unique de débat public. Des distinctions sont à faire selon de nombreux facteurs:

- l'initiateur du débat public (pouvoirs publics, usagers, experts, média,...);
- la philosophie ou l'idéologie, la stratégie des acteurs, et d'abord de l'initiateur du débat;
- le niveau (géographique et administratif) du problème posé;
- le degré potentiel (et/ou réel) de remise en cause du pouvoir et des structures, pour le problème posé et par l'initiateur du débat;
- la distance, réelle et psychologique, entre les communautés concernées par le problème et le problème posé.

D'autres facteurs sont sans doute également à considérer.

9. Il n'y a pas de débat réellement démocratique si les partenaires du dialogue n'ont pas a priori égalité d'accès aux sources d'information et égalité de potentiel d'expression.

10. De même, il faut tendre à faire « tomber les masques » derrière lesquels se cachent parfois les acteurs réels. La démocratie exige de tendre à la transparence qui va à l'encontre de la tendance à retenir l'information et à cacher son jeu pour conserver son pouvoir.

11. Dans le débat public, l'information doit être contradictoire, chaque acteur ayant son expression propre.

12. La circulation de l'information, la communication sociale, fondée sur les principes 9, 10 et 11 ci-dessus, peut conduire au rapprochement des positions des parties prenantes au débat, même si entre elles subsiste ensuite un conflit

irréductible et si le pouvoir doit décider et trancher puisqu'il n'y a pas consensus.

POINTS DE DIVERGENCE

1. Différentes « lectures » et interprétations peuvent être données à l'émergence du fait écologique nouveau. Pour les uns, il y aurait simplement une catégorie nouvelle de problèmes techniques à résoudre; en prenant les voies et moyens adéquats. Pour d'autres, le débat écologique, c'est le débat de la société avec elle-même, la lutte entre l'idéologie technico-administrative actuellement au pouvoir, et de nouvelles formes de rapports sociaux à promouvoir. Pour d'autres encore, on insiste sur le caractère fondamentalement biologique de l'écologie, et l'on met l'accent sur l'équilibre dynamique qui résulte de la lutte mais aussi de la complémentarité et de la coopération, des éléments du système. D'autres lectures sont sans doute encore possibles.

2. Pour certains, le débat public ne diminue en rien la responsabilité du décideur. Il exige même que les partenaires du débat trouvent devant eux un pouvoir fort. Dans cette perspective, on s'interroge sur la manière de traiter la tension nécessaire entre le débat démocratique et l'efficacité de l'action.

Pour d'autres, le débat public est indissociable de la contestation et d'une redistribution du pouvoir, l'exercice du droit et du pouvoir de la parole étant une première étape de cette redistribution. Dans cette perspective, on pose le préalable de la décentralisation, par exemple sous la forme de la revalorisation du rôle des élus et des collectivités de base. On se demande aussi, dans cette perspective, si l'information et la communication sociale constituent un enjeu majeur ou non quant au progrès de la participation du citoyen à la vie collective.

3. Des divergences existent non quant à l'existence des conflits, mais quant à la manière de les considérer, de les traiter, et quant à leurs issues possibles. Elles portent plus spécialement sur le degré de réductibilité ou d'irréductibilité, et sur la possibilité ou non de dépassement, notamment par le dialogue et la communication sociale. Là où les uns voient un champ de communication et de rapprochement, ou plus profondément la nécessité biologique de coopération, ou tout au moins un champ de meilleure compréhension réciproque, d'autres voient un champ de bataille permanent.

4. A partir de la constatation (cf. point de convergence n° 7) qu'il existe des situations très diverses de débat public, il n'y a pas accord sur la possibilité ou non, ou plus radicalement sur la pertinence ou non, d'esquisser des processus types, valables pour telle ou telle situation.

5. La question importante, sous-jacente à la précédente, est *de savoir s'il faut ou non, et dans quels cas, « institutionnaliser » le débat public*. Certains y voient des avantages, par exemple celui de conduire les pouvoirs publics à un « devoir d'écoute » et les usagers à un « droit de parole » effectif. D'autres y voient des risques de « paternalisme », de « despotisme éclairé », voire des possibilités pour le pouvoir de stratégies à la Machiavel visant à « organiser la contestation » pour mieux en maîtriser et en « récupérer » les résultats, ou tout au moins pour désamorcer l'agressivité sociale.

6. Il a été souvent question de la nécessité d'un débat public précoce, suffisamment antérieur aux décisions pour qu'il puisse avoir une portée réelle. Cette question est proche de la précédente puisqu'elle peut être considérée comme une modalité de l'institutionnalisation du débat. Ceux qui redoutent l'institutionnalisation mettent ici en avant les risques de « manipulation », ceux qui y sont favorables voient dans la précocité des débats la seule garantie de la possibilité d'un débat véritablement démocratique.

7. Les avis sont partagés quant aux possibilités de réforme de l'appareil technique et administratif de l'État, dans le sens de la transparence, de la fourniture d'une information descendante répondant bien aux attentes des usagers, d'une attitude ouverte au dialogue et au débat public, d'une aptitude à animer, ou au moins à favoriser de tels débats dans des conditions non biaisées, etc. Il y aurait d'ailleurs plutôt accord sur la faible probabilité d'une telle évolution en l'absence d'une forte pression extérieure.

8. En particulier, et ceci touche spécialement la notion de « système d'information » sur lequel travaille le Groupe interministériel d'évaluation de l'environnement, une discussion a été amorcée autour de la possibilité ou non d'existence d'un système d'information public qui soit celui de la nation et non celui du pouvoir.

9. Des divergences se sont également manifestées à propos des relations entre les associations et les partis politiques. On a suggéré d'une part que les associations manquant souvent d'une vue globale de la société, le rapprochement avec les partis présenterait des avantages dans la perspective du débat public sur des questions d'intérêt collectif. Mais on a souligné d'autre part que la plupart du temps les associations cherchent précisément, pour la réussite même de leur action, à éviter de tomber dans ce qu'elles considèrent comme le piège de l'affiliation à un parti.

10. Des divergences sont également apparues quant à la manière de considérer les associations comme représentatives ou non, et sur l'opportunité et les conditions d'aides publiques à la vie des associations.

DIFFICULTÉS MISES EN ÉVIDENCE PAR L'ANALYSE

Les pages précédentes font apparaître déjà de nombreuses difficultés. Nous en soulignons d'autres ici, qui ne paraissent pas liées aux différences d'optique que l'on peut avoir sur la question du débat public et de sa signification, mais plutôt à la nature même du débat public sur les questions d'intérêt collectif.

Certaines difficultés tiennent aux problèmes d'information, ou plus largement de *communication sociale* que pose le débat public aux différents partenaires, c'est-à-dire à la fois à l'initiateur du débat et aux autres parties prenantes. On peut en citer plusieurs :

1. Toute réflexion approfondie sur le débat public implique une reconnaissance des mécanismes des phénomènes d'opinion : vagues de surface et tendances profondes ; phases de maturation et phases de crise ; facteurs de l'opinion et de sa diffusion, rumeurs, attitudes des faiseurs d'opinion, etc.
2. Les techniques de connaissance de l'opinion (sondages notamment) ne sont ni simples ni bon marché, et leur maniement peut conduire à des manipulations. Dans ce domaine également, il y a lieu de poser la question du pouvoir et de l'indépendance de l'expert.
3. Une bonne communication ne s'improvise pas ; elle suppose la maîtrise des techniques et de l'emploi des media. Là aussi les risques de biais et de manipulation existent.
4. Les difficultés de la communication viennent également de la méconnaissance réciproque des acteurs, et comme il a déjà été indiqué, de la distance des acteurs entre eux et par rapport au problème. Même l'informateur en tant qu'acteur n'est pas toujours assez familiarisé avec l'univers administratif ou technique dans lequel se situe le problème qu'il doit traiter. Tel administrateur commet des erreurs psychologiques auprès de la population faute de la connaître suffisamment et d'assez près, etc.
5. Pour attirer l'attention de l'opinion on tend à dramatiser les choses et les événements, à en accentuer le caractère émotionnel. Les conflits plus que les opérations qui se déroulent sans problèmes retiennent l'opinion. Dans le débat public on n'oubliera pas cette tendance à l'amplification.

*
* *

6. La dimension du temps intervient nécessairement dans le débat public. On en a déjà évoqué certains aspects (problèmes d'évolution des opinions). Ainsi

le débat, pour être réellement démocratique, doit-il être, en principe, permanent car son domaine étant en évolution constante, il peut faire apparaître de nouveaux acteurs à tout moment. Il faut donc éviter de figer les parties prenantes à un débat public.

7. Cependant, dans les processus décisionnels, il existe des points de non-retour et c'est souvent en termes de dates et d'échéances que se situe le jeu des acteurs dans le débat public. Aussi ne faudrait-il pas prendre prétexte de la remarque précédente (6) pour différer certains débats publics exigés par l'actualité et l'urgence des problèmes.

8. Une difficulté importante est celle de la représentativité des usagers: comment choisir les associations et groupements considérés comme « représentatifs » et susceptibles de participer à un débat public ? Et comment prendre en compte le point de vue de la majorité « inorganisée » ou muette ?

*
* *

D'autres difficultés naissent de *tensions* inévitables entre des exigences a priori contradictoires.

9. Ainsi en est-il de la tension entre le pouvoir et l'information. Il existe différentes façons de fausser un débat: ne proposer qu'une seule hypothèse et non plusieurs choix également possibles; ne montrer qu'une partie des conséquences et des implications, etc.

10. De même existe-t-il parfois une dialectique entre des attitudes de « juge et partie » notamment de la part de l'acteur « État ».

11. On ne résoud rien par des règlements et des circulaires si les états d'esprit ne sont pas préparés et disposés à les appliquer. Inversement, les attitudes de bonne volonté ne suffisent pas si les instruments administratifs et juridiques sont déficients. Ainsi est posé le problème du décalage souvent observé entre structures et procédures d'une part, mentalités d'autre part, sans que l'on puisse établir lesquelles entraînent les autres.

12. Une contradiction importante concerne la relation entre l'échelle à laquelle se situe le débat et la façon dont l'opinion est impliquée. On peut remarquer que plus les processus sont proches de la base, plus les problèmes sont vus par leurs petits côtés, et plus les mécanismes d'auto-conservation sont forts. L'objectif de la démocratie est pourtant de pouvoir traiter les « grands » problèmes à la base. Comment y parvenir ?

13. Pour terminer cette énumération des difficultés, on peut évoquer la réflexion d'un participant à propos du cas de la réhabilitation du Scorff. Ce problème de rivière était certes difficile, mais il ne remettait pas en cause fondamentalement le pouvoir ni les institutions; les initiateurs ont trouvé en face d'eux une administration ouverte et dynamique; le thème était a priori assez mobilisateur pour l'opinion publique. Il a cependant fallu plusieurs années d'efforts et la continuité persévérante d'un certain nombre de personnes pour parvenir à un résultat. Comment espérer pouvoir parvenir à des résultats positifs dans des situations beaucoup plus difficiles et conflictuelles ? Il faut en effet mesurer l'ampleur des difficultés. Un biologiste rappelait également que, dans l'ordre de la nature, le conflit et la lutte exterminatrice sont la règle et la démocratie l'exception. Mais n'est-ce pas le propre de l'homme que de relever le défi de la démocratie ?

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Les résultats de la réflexion sur le débat public associé à la prise de décision sur les questions d'intérêt collectif sont de plusieurs natures. Ont été d'une part formulées des propositions et des suggestions quant à des thèmes de réflexion et d'études sur des points à approfondir. Ont été également esquissées des recommandations au plan de l'action et des modes opératoires. Nous re prenons tous ces éléments d'abord, et ensemble, car dans la plupart des cas les recommandations d'action supposent elles-mêmes une réflexion complémentaire plus ou moins importante.

Enfin, de l'ensemble des travaux, se dégagent quelques questions fondamentales qui concernent plus spécialement telle ou telle catégorie de partenaires du débat public. Elles sont formulées à la fin de ce texte.

* * *

PROPOSITIONS ET SUGGESTIONS

Nous tentons de reprendre ici toutes les propositions et suggestions formulées, en rappelant et précisant qu'elles émanent de certains participants, mais qu'il n'a pas été demandé ni recherché un accord de l'ensemble des participants à leur sujet.

Décentralisation

1. Les problèmes d'environnement s'analysent et se vivent au niveau local. Or, en France, nous ne disposons pas d'une bonne théorie de la décentralisation, ni d'une pratique satisfaisante dans ce domaine. Il est pour certains nécessaire et urgent de travailler et d'agir dans cette direction. Parfois fait-on même de cette remarque un préalable à tout progrès du débat public démocratique.

2. En particulier, un thème de recherche a été proposé, spécialement important pour les grandes villes et agglomérations urbaines, celui de la décentralisation interne de la commune.

Emergences et expériences

3. Il faudra trouver de nouvelles structures de gestion des patrimoines collectifs : quelles structures, quelle unité patrimoniale, quelle gestion ?

4. Les initiatives qui partent de « la base » ou qui la mobilisent, doivent être reconnues et favorisées ; il faut les faire vivre en tenant compte du temps nécessaire et en évitant les diverses formes de « récupération » toujours possibles.

5. Dans le sens des points 3 et 4 ci-dessus, le colloque a analysé ou évoqué diverses expériences et divers exemples. On pourrait en systématiser le recensement et l'assortir d'une analyse. Un bilan pourrait ainsi être établi et diffusé, pour servir de point d'appui à la poursuite des réflexions et des expérimentations sur le débat public.

6. Un effort tout particulier est à faire pour reconnaître les tendances et les faits porteurs d'avenir qui peuvent être annonciateurs et significatifs. L'innovation sociale doit être encouragée et accompagnée d'un effort de discernement parce qu'elle permet de révéler les préférences.

Processus et procédures

7. Développer des processus d'écoute et de consultation suffisamment en amont des problèmes et suffisamment tôt dans le temps pour que cette consultation puisse influencer sur la définition même des actions à entreprendre.

8. Permettre aux usagers et aux associations qui les groupent, de « déposer » des idées de projets et d'actions particulières, pour que ces idées soient prises en considération dans les schémas d'aménagement et d'action plus globaux où elles doivent s'insérer.

9. Permettre et favoriser l'établissement de contre-projets, de variantes contradictoires émanant soit de l'Administration elle-même, soit des élus, soit des

usagers. Les coûts entraînés par ces travaux doivent être pris éventuellement en charge par la collectivité.

10. Tout schéma directeur doit contenir un programme d'études sur les conséquences pour l'environnement.

11. Les techniciens et experts compétents doivent (en relation avec le point 9 ci-dessus notamment) pouvoir être mis au service des citoyens et de leurs associations.

12. Un groupe de participants a proposé que sur chaque projet d'intérêt public, et quelles que soient les parties concernées, soit désigné, dès le lancement des premières études, un « chef de projet ». La responsabilité du chef de projet serait d'instruire globalement le dossier, mais il n'aurait pas mission de décision. Il aurait à recueillir les points de vue, à faire faire des études « pour » et « contre », et à organiser le débat public. Il devrait donc disposer de moyens financiers, de moyens d'étude et de moyens de contacts et de relations. C'est autour de lui que, à l'occasion du problème en jeu, s'articuleraient le « devoir d'écoute » et le « droit à la parole » des personnes et institutions concernées.

Ce « chef de projet » serait un technicien choisi par l'administration, responsable de la maîtrise d'ouvrage, mais ne serait pas nécessairement, ni même normalement, le chef de service compétent es qualité. Au cas où plusieurs services auraient à intervenir pour le même projet, le « chef de projet » serait désigné par l'autorité coordinatrice et aurait une mission « interservices » quelle que soit son appartenance.

13. Procéder, après débat public et décision, à l'évaluation du débat, en associant de nouveau à cette évaluation les parties prenantes.

Moyens de communication sociale

14. Imaginer et mettre en œuvre les modalités pratiques du « droit à la parole » des citoyens.

15. Le point précédent implique sans doute que des moyens matériels soient mis à la disposition des citoyens et des groupes pour permettre leur expression. On a évoqué l'hypothèse d'une centrale de moyens d'expression, au niveau de la commune ou du quartier, qui serait financée par la collectivité et gérée par le collectif des associations locales. Des ébauches et des expériences de ce type existent ou ont existé en France et à l'étranger.

16. Doter les élus, mais aussi les administrations, de moyens d'écoute des usagers, de moyens de dialogue, de moyens de conception et de mise en forme de l'information en vue du débat public.

Vie des associations

17. Étudier et mettre en œuvre des modalités financières et fiscales permettant aux associations de vivre. Préférer des mécanismes de déductions fiscales et de défiscalisation aux mécanismes actuels de la subvention « prodiguée » par l'Administration et les collectivités locales.
18. Confier à des associations des missions de gestion d'intérêt collectif.

Éducation et formation

19. En amont du débat public et de l'exercice de la démocratie, se situent toutes les actions de formation et d'éducation du citoyen. Concernant les nouvelles dimensions de l'écologie et de l'environnement, sont à développer les actions de sensibilisation, d'information et d'éducation auprès des enfants comme auprès des adultes. La famille, l'école, les associations, notamment d'éducation populaire, ont ici un rôle important à jouer.
20. On a souligné aussi la valeur de l'éducation par et dans l'action.

QUESTIONS FONDAMENTALES

Une relecture des analyses et des travaux du colloque peut être faite en prenant successivement plusieurs « points de vue », et notamment ceux des différentes catégories de parties prenantes au débat public.

Elle peut être faite également par chacun en fonction de ses références théoriques et idéologiques.

Certaines questions fondamentales ont déjà été posées au cours des pages précédentes, notamment au chapitre relatif aux points de divergence entre participants. Nous tentons ci-dessous de dégager quelques lignes de force, en les reclassant par rapport aux types d'acteurs qu'elles concernent plus directement. Bien entendu, l'essence du débat public étant une mise en relation des acteurs entre eux, le classement adopté ci-dessous revêt une part d'arbitraire; et il ne faut pas oublier qu'un problème qui concerne par exemple les associations pose, peut-être, une question à tous les autres acteurs, et notamment à l'Etat et aux élus, car il se peut que la solution du problème soit de leur côté.

L'État

« Nationaliser l'Etat ». Oui, ainsi que l'a observé un participant, les travaux du colloque se sont situés assez largement dans cette perspective. En matière d'environnement, la question fondamentale que pose le débat public par

rapport à l'État est celle de la *décentralisation*. Nous disons bien décentralisation, et non déconcentration, qui signifie, comme on sait, exercice du pouvoir de l'État à des échelons plus proches des citoyens, mais qui n'implique aucune modification de ce pouvoir. En revanche, quand on parle de « droit à la parole », du droit des citoyens d'intervenir en amont, avant même le stade de la définition des schémas directeurs et des projets, quand on parle de confier à des associations la gestion d'éléments du patrimoine collectif, c'est bien le pouvoir de l'État qui est en question dans son champ d'action, dans ses modalités d'exercice.

Inversement, il a été plusieurs fois souligné que, tant que la décision appartient à l'État, la conclusion du débat public par la décision, et même le bon déroulement du débat public lui-même, exigent que les parties concernées trouvent en l'État, et dans les administrations qui le représentent, un interlocuteur bien structuré, capable de définir clairement ses objectifs et d'assumer pleinement et efficacement ses responsabilités.

Ces deux questions — décentralisation et renforcement de la vigueur de l'État — apparemment contradictoires semblent au contraire devoir être traitées conjointement: peut-être y a-t-il une redéfinition des missions de l'État à opérer à l'occasion des nouveaux problèmes émergents et posés par l'écologie et l'environnement.

Les experts et techniciens

Nous les faisons apparaître juste après l'État car, en effet, ils sont actuellement presque toujours dans son sillage, si ce n'est en son sein. La première question qui se pose à eux à partir des travaux du colloque est celle de l'émergence dans le domaine de l'écologie et de l'environnement, d'innovations sociales, de réflexions et d'actions qui naissent, vivent et se développent en dehors de la sphère d'existence et d'influence des experts et techniciens. Ces derniers vont-ils rester exclusivement au service de l'État et des institutions établies qui les emploient, ou vont-ils travailler aussi avec et pour le compte de ces nouvelles forces vives ? Vont-ils regarder passer le train, en estimant que ce train n'ira pas bien loin car il est voué au déraillement ou à la voie de garage ?

En fait, le bon acheminement de ce nouveau train dépend d'eux; pas seulement et peut-être pas fondamentalement d'eux, mais *aussi* d'eux. Certains exemples analysés par le colloque, montrent que les experts peuvent contribuer à la réussite d'actions initiées par les usagers; inversement, on connaît beaucoup d'initiatives bonnes dans leur principe et généreuses quant à leurs promoteurs, qui n'ont pas pu aboutir faute de la technicité nécessaire, fut-ce pour apporter aux autorités concernées le label de crédibilité que fournit la caution de l'expert.

Plus fondamentalement, le colloque invite à une réflexion sur les rapports entre le domaine scientifique et technique d'une part, le domaine politique d'autre part, et d'une façon générale sur le pouvoir et la responsabilité des experts dans la société.

Les entreprises

Il a été assez peu question de l'entreprise et de ses responsabilités à l'égard de la collectivité au cours de ce colloque. L'exemple du Scorff entre autres, montre cependant que les problèmes de protection de l'environnement trouvent plus facilement leur solution lorsqu'il n'y a pas d'industries polluantes en jeu.

Certains dirigeants et chefs d'entreprise sont maintenant assez conscients de ces responsabilités en matière de respect de l'environnement et des équilibres écologiques. Sans aller spontanément au-devant de mesures onéreuses, ils admettent le principe de nouvelles normes et réglementations, à condition que celles-ci s'imposent à tous, y compris à leurs concurrents situés au-delà des frontières et sous réserve que des délais soient prévus pour accomplir les adaptations et reconversions nécessaires.

Les élus et les collectivités locales

Les élus et représentants des collectivités sont peut-être actuellement les plus mal à l'aise dans le débat public. Détenteurs du pouvoir municipal, ils apparaissent pour leurs électeurs comme situés du côté du pouvoir — même si leur tendance politique les range du côté de l'opposition — cependant que par rapport à l'État et à ses administrations, ils se situent comme représentants et délégués des citoyens. En outre, ils sont fréquemment dépassés par la technicité des problèmes dont ils sont théoriquement responsables et sur lesquels ils ont à prendre position dans des concertations qui engagent leurs collectivités. Pris dans un système où le poids de l'État est tel que le bon élu n'est plus celui qui sait animer sa collectivité mais celui qui sait obtenir les subventions, ils se sentent également souvent court-circuités par le développement de relations directes entre le pouvoir central et l'opinion et par l'affaiblissement de fait du rôle des assemblées représentatives.

La question fondamentale pour eux est donc de définir leur position par rapport à l'idée même de débat public. Il n'est sans doute pas durable ni politiquement crédible d'exiger le débat public avec l'État en tant que représentant des citoyens, et de le refuser aux électeurs ou de l'é luder en tant que détenteur du pouvoir local. En outre, ce qui a été dit de la nécessité pour l'État d'être bien structuré et vigoureux pour pouvoir affronter le débat public peut être redit ici pour l'élu lorsqu'il doit débattre avec les groupes de sa

circonscription. Inversement, ce qui est dit au sujet de l'égalité des moyens techniques et des moyens d'expression, pour les usagers vis-à-vis du pouvoir, vaut ici pour les collectivités locales dans leur dialogue avec l'État et les autres institutions fortes (les grandes entreprises par exemple).

Les usagers et les associations

De nombreux problèmes se posent au sujet des usagers et de leurs associations. Parmi eux, citons: celui posé par leur représentativité par rapport à un problème donné et par rapport à l'absentéisme d'une grande partie de l'opinion; celui de leur compétence, de leurs moyens d'expression. Enfin, on n'oubliera pas le problème que pose le caractère sectoriel de leurs motivations par rapport au problème global de la démocratie.

A partir de quand peut-on ou doit-on considérer, pour le débat public, qu'un groupe de citoyens (constitué ou non en association, ou émanant d'une structure existante autre qu'une association), est représentatif ? Lorsqu'il est de fait seul à parler au nom d'une catégorie, ou à s'occuper d'un problème ? Lorsqu'il groupe au moins tant d'adhérents ou un certain pourcentage des intérêts en jeu ? Lorsqu'il produit une analyse pertinente d'une situation et des dossiers et informations irréfutables ? Comment concilier le pluralisme des associations avec l'efficacité nécessaire de leur participation collective au débat public ?

Trouver les voies et moyens de diminuer l'inertie de l'opinion n'est pas un problème nouveau. Il reste d'ailleurs très actuel malgré les progrès des communications et l'extension de l'instruction. Ceci concerne aussi bien la masse inerte des citoyens que les militants n'arrivent pas à faire bouger et à mobiliser que ceux qui ont été découragés par le sentiment de leur impuissance ou déçus par l'échec d'une tentative de participation. Les moyens ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit de faire naître la volonté de participer ou de la réanimer. Ceci étant, contraindre l'ensemble de l'opinion à s'engager dans le débat n'est pas un objectif en soi.

Ce problème de la volonté de participation, cité ici à propos des usagers et des associations, concerne bien évidemment toutes les autres parties prenantes au débat public, notamment les fonctionnaires et les élus locaux. Il invite à des actions de longue haleine, à concevoir plus comme une œuvre d'éducation que comme une série discontinue de campagnes de promotion autour de thèmes ponctuels.

Concernant plus spécialement les associations, comment distinguer, derrière le statut de la loi de 1901, des motivations très diverses et des activités multiples ? Comment faire en sorte qu'elles aient les moyens de vivre et que, s'agissant de participer au débat public, elles ne soient pas fortement handi-

capées par rapport aux autres partenaires tant du point de vue de l'information préalable, que de la maîtrise technique des dossiers, et enfin que des moyens d'expression et des possibilités d'audience publique ?

Peut-on enfin éviter que le développement des associations, s'il devait s'accompagner de la poursuite du dépérissement de la collectivité locale, chargée, elle, d'une mission globale, n'accentue une parcellisation et un éclatement de la vie sociale par le jeu d'une division d'un travail et des responsabilités trop sectorialisées et compartimentées ?

Les media et les informateurs

Dans la mesure où les problèmes que nous évoquons ont des implications dans le domaine de la science et de la technique, on rencontre le mythe de la neutralité de l'information. Si le journaliste est en général conscient de la non-neutralité politique de ses propos, il n'en va pas toujours de même de l'informateur d'institution publique. L'analyse du débat public pose, indirectement et par contrecoup, la question du statut de l'information, et notamment de l'information scientifique, technique et économique au sujet de laquelle on doute de plus en plus de l'existence d'une vérité unique.

Peut-on allier l'égalité de tous dans l'accès à l'information publique, au respect du droit de chacun à développer et à produire ses propres sources d'information et ses propres modes d'expression ? Ce pluralisme que l'on estime légitime et nécessaire en démocratie dans le domaine de la presse et de l'information dite d'opinion, doit-il s'étendre à de nouveaux domaines et si oui lesquels ? Doit-on soumettre le domaine jusqu'ici réservé des techniciens au débat public ? Peut-on ne pas reconnaître le pluralisme de l'information scientifique, technique et économique ? En effet, n'y a-t-il pas dans le pluralisme de l'expression, associée au débat public, la seule voie opératoire pour atteindre ce que l'on pourrait appeler la démocratie ?

* * *

C'est donc sur un constat de complexité de la situation réelle que se termine ce bref compte-rendu.

N'apercevoir en effet dans une pollution importante de l'environnement qu'une agression et y réagir en écologiste est un premier stade. Bien vite la logique profonde du système économique renvoie les contestataires aux implications de type économique: emploi notamment.

Il est donc logique, affronté à ces prises de position successives et contradictoires de se demander jusqu'où va la volonté réelle des divers acteurs (res-

pensables et individus) au service de l'environnement. Pour beaucoup d'entre eux, la préoccupation de l'environnement n'est-elle pas de l'ordre du discours auquel il faut sacrifier à cause de la mode, cependant que les choses vraiment sérieuses restent la recherche de la croissance économique « comme avant ».

N'y a-t-il pas là l'occasion de s'interroger sur la différence essentielle séparant un système fondé sur le seul profit monétaire de certains et celui qui prendrait en compte la satisfaction de tous. La démocratie réelle ne va pas sans perte d'efficacité financière et sans coût supplémentaire qui sont la contrepartie de ce supplément de participation que l'on recherche.

Si l'on souhaite que celle-ci soit réelle, cela suppose la constitution d'une formidable base d'information à la disposition de tous. Le coût de ce supplément de conscience ne sera pas négligeable. Mais on peut penser que l'existence d'un véritable débat au sein de la société contribuera à éclairer les initiatives et les projets et à éviter beaucoup d'erreurs, la démocratie comporte des risques. Peut-on aller jusqu'à mettre en question la nécessité de les assumer.

LE GROUPE INTERMINISTÉRIEL D'ÉVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT

L'environnement commence par déranger : les données sur lesquelles on travaille ; le partage traditionnel des tâches et des responsabilités ; les certitudes de la société industrielle ; le rapport des hommes avec la nature, avec leurs techniques, en fait le rapport des hommes entre eux.

Cela va de soi et depuis quelques années, il est vrai que les esprits ont été troublés par l'émergence de ce concept.

Le risque est d'en rester là et que l'environnement devienne une sorte de fourre-tout de la crise de croissance des pays industrialisés, l'abcès d'irrationalité d'un monde hyperrationalisé.

Ceux qui ont été les pionniers de la politique de l'environnement en France ont été conscients de ce risque dès le départ. La création du Groupe interministériel d'évaluation de l'Environnement en 1972 correspond en partie à ce souci.

Sa mission : établir les bases d'un système d'information, renouveler la méthodologie de la décision, éclairer les choix présents et futurs. Pour évaluer l'inquantifiable. Pour maîtriser les liens entre le perçu et le vécu. Pour donner des outils aux pouvoirs publics et notamment engager le débat public.

Vaste programme, ambitieux projet, certes. Mais le but n'est pas de présenter un système fini. Ce n'est ni possible, ni souhaitable. Il s'agit seulement d'esquisser le système d'information nécessaire, de situer les problèmes, les lacunes, d'engager la réflexion.

La présidence de ce groupe fut confiée à celui qui créa, en France, la comptabilité nationale et la prévision économique : Claude Gruson. L'ensemble des directions de l'Administration ainsi que de nombreux experts furent sollicités pour constituer une équipe. En effet, créé auprès du Premier Ministre et placé sous l'autorité du ministre chargé de l'Environnement puis de la Qualité de la vie, la vocation générale du groupe fut toujours affirmée et la collaboration interministérielle considérée comme essentielle.

Pour répondre à la mission qui lui était confiée, le Groupe interministériel entreprit, en premier lieu, un vaste balayage des thèmes recouverts par la notion d'environnement, fit une revue des connaissances et établit des programmes d'études et de recherches nécessaires à l'élaboration du système d'information visé.

Ceci au sein d'un nombre appréciable de commissions, de taille et de composition diverses, dans lesquelles furent associées depuis trois ans, de 2 à 300 experts de toutes origines, et souvent fort dynamiques. Les principaux thèmes traités allaient de la théorie économique à la définition de la qualité de la vie, en passant par la comptabilisation et la statistique de l'environnement et par la prospective des relations avec l'environnement, de l'énergie, des ressources naturelles, des techniques nouvelles, de l'agriculture, etc.

Parallèlement, afin de parvenir à cerner de plus près une méthode globale, l'idée d'une étude-pilote d'une agglomération et de son environnement fut lancée en 1973 à Rouen. Le but étant de faire une tentative de synthèse des paramètres pertinents de la qualité de la vie, de mettre en évidence les interactions et de présenter les avenir possibles. Lente à se mettre en place, l'opération a pu démarrer en mars 1975.

Entre-temps et compte tenu des secousses économiques et de leurs répercussions, un certain nombre de groupes *ad hoc* ont été créés : ce fut le groupe gaspillage dont le rapport fut présenté au Conseil des ministres, le 30 octobre 1974, et qui connut un certain retentissement ; ce fut également le groupe sur les déchets nucléaires qui doit présenter son rapport ces prochaines semaines.

L'ensemble de ces travaux est à la disposition du public à la *Documentation Française* (1). Ceci dit, et afin d'éviter des malentendus, nous devons préciser dès à présent l'optique adoptée par le Groupe interministériel en matière d'évaluation.

Sans rejeter *a priori* et de façon exclusive le calcul économique classique, il n'en est pas moins vrai que les problèmes d'environnement et de qualité de la vie échappent en grande partie à une quantification.

L'essentiel de la matière environnement réside dans un enchaînement complexe et subtil d'éléments objectifs et subjectifs, d'interactions qui transforment chaque situation en cas d'espèce, d'une confrontation de disciplines variées et parfois extrêmement différentes. De ce point de vue, la mise en chiffres de l'ensemble de l'environnement est aussi irréaliste que dérisoire. Par contre, la recherche d'indicateurs pertinents et suffisamment rigoureux doit éclairer les véritables enjeux des choix effectués, et leurs conséquences. Evaluer, c'est alors chercher à faire surgir de l'ombre des mécanismes et à donner des outils pour guider l'action. Evaluer, c'est, en fait, donner les moyens de lancer le débat public.

En effet, le calcul économique fait croire à certains que la bonne solution jaillit spontanément, l'opération achevée ; d'autres pensent et il est courant de l'entendre dire que l'on peut faire dire n'importe quoi aux chiffres. L'évaluation de l'environnement renvoie ces deux attitudes dos à dos : il n'y a pas que l'évaluation quantitative, il n'y a pas de solution automatique, il n'y a que des choix.

Et, dans une démocratie, le choix passe par des procédures de participation. L'évaluation débouche donc sur la méthodologie de la décision dont elle est un préalable et dont elle conditionne l'authenticité, d'autant que le débat public prend un relief particulier lorsque l'on parle d'environnement.

Qu'y a-t-il de plus personnellement ressenti que les notions de bien-être, de qualité de la vie ? Ce n'est rien d'autre que la maîtrise du destin qui est en cause, même si ces termes n'en recouvrent pas, dans l'état actuel de la société, l'essentiel. Le débat public fait donc partie intégrante d'une politique de la qualité de la vie.

Ceci explique la volonté du Groupe interministériel d'engager une réflexion sur ce sujet et les raisons pour lesquelles il a, en liaison avec Futuribles, organisé le colloque d'Arc-et-Senans des 21 et 22 novembre 1975.

(1) Collection environnement, « série évaluation ».

Institut national espagnol de prospective

Un INSTITUT NATIONAL DE PROSPECTIVE vient d'être créé en Espagne; sa Présidence est confiée à Don JESUS MONEO MONTOYA qui était précédemment directeur du Cabinet technique du ministre de l'Education et de la Science.

Nous publions ci-dessous le texte du décret (Decrete n° 680/1976, B.O.E. 9.4.76) définissant le statut et les attributions de cet Institut.

Article 1 (Statut). — L'Institut national de prospective, dépendant étroitement du ministre de la Présidence du gouvernement, s'établit comme un service public centralisé.

Art. 2 (Attributions). — On attribuera à cet institut, les fonctions suivantes: — Etudier avec une perspective de futur, les aspects les plus éminents de la réalité espagnole, en analysant les tendances fondamentales qui orientent son évolution.

— Faciliter la documentation et les études nécessaires pour la recherche scientifique des divers choix ou alternatives fondamentaux en vue de la solution des grands problèmes collectifs, aux effets de la définition des lignes directrices de la politique générale gouvernementale.

— Stimuler et conduire la participation des citoyens particuliers dans la discussion sur l'évolution future de la société.

— Promouvoir la collaboration d'institutions scientifiques nationales et étrangères vers l'étude et l'analyse des grandes questions sociales.

Art. 3 (Structure). — L'Institut national de prospective sera régi par un Président, désigné par décret, sur proposition du ministre de la Présidence du gouvernement et structuré selon les unités suivantes, avec le niveau de Sous-direction générale:

— Cabinet de programmation et de recherche.

— Cabinet de coordination.

Art 4. (Financement). — Les ressources économiques de l'Institut national de prospective seront constitués par:

— Les subventions indiquées à cet effet dans les budgets généraux de l'Etat.

— Le produit ou rendement économique de ses propres activités et publications.

Le forum prévisionnel

par BERTRAND DE JOUVENEL
(Extrait de *L'Art de la Conjecture*)*

Considérons les décisions publiques. Dire que le changement s'accélère c'est dire que par unité de temps (année ou législature) il se présente plus de problèmes nouveaux, c'est dire que la pression exercée sur les responsables par les questions qui appellent décision, va croissant avec le temps: il paraît naturel et même raisonnable, en pareil cas, que les questions soient prises dans un ordre dépendant de leur urgence. Pratique dont le vice apparaît dans les résultats. Chaque problème n'étant inscrit à l'agenda que lorsqu'il s'y impose comme devenu « brûlant », les choses sont alors à ce point que, comme on dit aux échecs, « le coup est forcé ». Il n'y a plus de choix possible entre différentes actions destinées à modeler une situation encore flexible, actions déterminantes, il n'y a plus qu'une réplique d'avance déterminée à un problème « encerclant » et qui ne laisse qu'une issue. Les dirigeants du moment obéissent à la nécessité, et se justifieront après coup en disant qu'ils n'avaient pas le choix de décider autrement. Ce qui est vrai, c'est qu'ils n'avaient *plus* le choix, et c'est tout autre chose: car, s'ils peuvent être exemptés de blâme quant à la décision, en effet devenue inévitable, ils ne sauraient l'être pour avoir laissé aller la situation jusqu'au point qui leur ôtait toute liberté de choix. C'est précisément la preuve de l'imprévoyance que l'on tombe sous l'empire de la nécessité, et le moyen qu'il n'en soit pas ainsi est de prendre connaissance des situations en formation, tandis qu'elles sont encore modelables, avant qu'elles n'aient pris forme impérieusement contraignante. Autrement dit, sans activité prévisionnelle, il n'y a pas effectivement de liberté de décision.

Aussi, tous responsables de décisions doivent rechercher le concours de prévisionnistes, et l'on peut gager que tout foyer de décisions lourdes aura son état-major de prévisionnistes. Mais si chacun de ces états-majors travaille confidentiellement pour ses propres chefs, ceux-ci, de ce fait, auront des éléments d'information sur l'avenir que le public n'aura pas; toujours portés à demander

* Bertrand DE JOUVENEL, *L'Art de la Conjecture*, pp. 344-345, 1964, Hachette, Paris.

que l'on ait en leur jugement une confiance aveugle, ils la gagneront plus aisément en faisant valoir qu'ils ont consulté les « augures », fait prendre les « auspices » : ce serait, sous un habit moderne, la résurrection d'un bien ancien artifice politique.

Il est trop facile de prétendre qu'une décision est dictée par une prévision valable, si celle-ci est tenue secrète, et que l'opinion ne puisse apprécier la convenance de la décision avec la prévision ni critiquer la prévision. La prévision servant aux décisions « publiques » (au sens de « gouvernementales ») doit être « publique » (c'est-à-dire « exposée en public »). Au demeurant, c'est ainsi seulement que l'on évitera de donner pour opération « magique » le processus intellectuel de formation d'opinions raisonnées sur l'avenir.

Il faut donc un « forum prévisionnel » où se produiront les opinions « avancées » (au sens temporel) sur ce qui peut advenir et sur ce qui peut être fait. Et comme le passage du temps apporte des situations nouvelles et des germes nouveaux, il est clair que ce « forum » doit être en fonctionnement continu : il ne s'agit pas d'envisager l'avenir une fois pour toutes, mais de le discuter continuellement.

Association Internationale Futuribles

ORGANISATION

1. MOTIFS

Deux dangers ont obsédé l'équipe fondatrice de Futuribles: le premier tenant aux erreurs qui pourraient être commises par les gouvernants par manque de vues à long terme suffisantes; le second tenant au monopole gouvernemental des vues à long terme, monopole qui désarmerait la discussion. Or, l'avenir dans les affaires humaines, résulte de choix et d'actions qui doivent être élaborés dans un climat de large discussion avec les citoyens. Il fallait donc créer un *forum prévisionnel* où pourraient se produire toutes les opinions sur ce qui pouvait advenir, et ce qui pouvait être fait. Et comme le passage du temps apporte des situations nouvelles, il était clair aussi que ce forum devait fonctionner de façon continue et être conçu comme une véritable institution où l'avenir pourrait être continuellement discuté.

2. CONSTITUTION

L'Association Internationale Futuribles a été créée en 1967 pour continuer les travaux entrepris en ce sens par le Comité International constitué dès 1960 et poursuivre cet objectif. Elle s'est élargie à la suite du regroupement en 1970 avec le *Centre d'Études Prospectives* créé par Gaston Berger, qui avait lui-même insisté sur la nécessité de réfléchir aux problèmes de l'avenir autrement que par référence au passé.

L'A.I.F. s'est également enrichie en 1971, de l'apport du *Centre de Recherche sur l'Évolution des Entreprises* qui avait été créé par François Bloch-Lainé.

Enfin, elle a repris à son compte à partir de 1975, les activités afférentes au long terme qui avaient été développées par Bertrand et Hélène de Jouvenel, dans le cadre de la *Société d'Études et de Documentations Économiques, Industrielles et Sociales* (S.E.D.E.I.S.).

Ces regroupements, opérés sous l'égide de Futuribles, ne correspondent à aucun désir de monopolisation, mais plutôt à notre volonté de réduire le double emploi inutile et d'accroître la concertation. Et c'est d'ailleurs cette préoccupation qui nous a conduit aussi à établir avec la Fondation Claude-Nicolas Ledoux pour les Réflexions sur le Futur et avec la revue 2000, créées par Serge Antoine, des liens étroits de coopération (voir ci-après).

3. STATUT

Association de la Loi de 1901, l'A.I.F. est une entreprise intellectuelle privée à vocation d'intérêt public. Sa direction est assurée par :

- une Assemblée Générale qui est composée actuellement de plus de cent membres répartis sur 45 pays,
- un Conseil d'Administration composé de 35 personnalités de disciplines et de pays différents, à savoir :

Michel Albert (France)	Hugues de Jouvenel (France)
Henri Angles d'Auriac (France)	Robert Jungk (Autriche)
Serge Antoine (France)	Edmond Lisle (France)
Pavel Apostol (Roumanie)	Eleonora Masini (Italie)
Antonio Barrera de Irimo (Espagne)	Pierre Masse (France)
Daniel Bell (Etats-Unis)	Michel Massenet (France)
François Bloch-Lainé (France)	Henri Mendras (France)
Marcel Boiteux (France)	Magda Cordell McHale (Etats-Unis)
Bernard Cazes (France)	Peter Menke-Glückert (Allemagne Fédérale)
Jean Chenevier (France)	Jérôme Monod (France)
André Cournand (Etats-Unis)	Pierre Piganiol (France)
François Dalle (France)	Jacques Riboud (France)
Jacques Delors (France)	Jean Saint-Geours (France)
Jacques Durand (France)	Philippe de Seynes (Nations Unies)
Jean Fourastie (France)	Alexander Szalai (Hongrie)
Christopher Freeman (Grande-Bretagne)	André Van Dam (Argentine)
Paul-Marc Henry (O.C.D.E.)	Pierre Vibert (France)
Bertrand de Jouvenel (France)	

Le Conseil a été présidé successivement par MM. Bertrand de Jouvenel (fondateur), Pierre Masse et Pierre Piganiol. Un Délégué Général assure la direction permanente de l'association; cette fonction est remplie depuis 1974 par Hugues de Jouvenel.

4. BUT

Le but de l'Association est:

- 1) d'agir comme centre d'information, de documentation et d'analyse pour les études sur l'avenir (collecte, évaluation et confrontation des opinions et des données),
- 2) de susciter et d'entreprendre des recherches sur les faits, les idées, les options dont dépend l'avenir de nos sociétés et de diffuser toutes idées susceptibles de contribuer au progrès social.

Cet objectif est à dessein très général; il implique une multiplicité de fonctions (tour de guet, forum, aide à la décision, évaluation, synthèse), qui ne pourraient être remplies sans qu'il y ait eu constitution d'un vaste réservoir de connaissances et d'un réseau international d'experts dans des disciplines extrêmement diverses.

5. MOYENS

Les moyens d'action de l'association sont à la fois modestes et ambitieux. Modestes parce que la cellule permanente de base est très restreinte; ambitieux parce que l'association a développé autour d'elle un réseau important de coopération à la fois souple et systématique. Ainsi l'association ne comporte-t-elle que huit permanents, mais plus de deux cents collaborateurs.

L'Association Internationale Futuribles dispose, dans le domaine de la prospective sociale, de nombreux moyens d'information et d'analyse:

- une bibliothèque spécialisée comptant environ 3 000 ouvrages de prospective (théories, méthodes, applications),
- un service documentaire comprenant 40 000 fiches issues du dépouillement systématique et permanent d'une centaine de périodiques et d'un volume important d'études (publiées ou inédites) d'origine française et étrangère,
- un service d'archives où a été réuni au fil des années un grand nombre de documents relatifs aux activités déployées depuis vingt ans à travers le monde dans le domaine des recherches sur l'avenir,
- un fichier de chercheurs et instituts d'environ 5 000 noms (qui fait quoi, où, comment, à titre principal ou secondaire, dans le domaine de la réflexion à long terme).

6. PRODUITS

En quinze ans, l'association Futuribles a pu réaliser — ou contribuer à la réalisation — d'un grand nombre de travaux et participer largement aux

grands débats suscités par les questions du sous-développement, de la croissance et de la qualité de la vie.

Parmi les principales activités peuvent être citées :

- la publication d'environ 600 études prospectives (1) et d'une collection de livres (18 volumes) ainsi que l'élaboration de nombreux rapports non publiés;
- huit conférences internationales (Genève, Paris, Yale, Venise, Arc-et-Senans...);
- plus de cent tables rondes et réunions diverses;
- la création — ou l'assistance apportée à la création de nombreux centres d'études prospectives en province ou à l'étranger: « Perspectives » en Inde, « Futuribili » en Italie, « Prospectiva » en Argentine...;
- l'organisation de missions d'experts auprès d'organisations internationales (Nations Unies), de gouvernements (séminaire de formation au Cameroun), ou d'entreprises, etc.

7. ORIGINALITÉ

D'une façon générale, alors que se sont multipliés, à tous les niveaux des centres de réflexion sur l'avenir, il est remarquable que l'Association Internationale Futuribles ait conservé son originalité et qu'elle demeure sans doute, sur le plan international, à peu près unique en son genre.

Il faut rendre ici hommage aux partenaires de l'association et en particulier aux Pouvoirs publics français, qui ont permis à Futuribles d'établir des liens privilégiés avec les centres de décision tout en respectant l'indépendance de notre institution.

Il faut rendre aussi hommage aux personnes qui ont contribué au développement de la conception « française » de la prospective, car en mettant l'accent sur la prospective sociale et sur l'idée d'une libre discussion entre plusieurs avenir possibles, elles ont assurément servi l'idée du forum prévisionnel.

Ces deux atouts ont certainement été décisifs: ils ont armé Futuribles contre la tentation de faire de la futurologie à grands cris. Ils lui ont permis aussi de devenir un lieu privilégié d'échange et d'émulation pour tous les organismes, souvent cloisonnés, qui travaillent sur des problèmes intéressant le long terme.

(1) La plupart de ces études ont été publiées:

- Entre 1960 et 1965 dans les Bulletins SEDEIS (série « Futuribles »),
- Entre 1966 et 1974 dans la revue « Analyse et Prévision » — Futuribles,
- Depuis 1975, dans la revue « Futuribles ».

Une sélection de ces études a été publiée en anglais (2 volumes).

C'est aujourd'hui une banalité de dire que les administrations comme les entreprises privées sont acculées, du fait de leurs activités propres, à une réflexion fondamentale qui souvent, excède leur compétence. Comme lieu d'échange et de réflexion, Futuribles ne prétend certainement pas apporter des recettes, mais contribuer à une meilleure concertation et à une réflexion approfondie sur l'avenir de nos sociétés et de leur environnement international.

Ce programme comprend un aspect théorique (principes et méthodes de la prévision, de la planification, de la prospective; analyse de faisabilité et d'impact, etc.), et un aspect pratique (étude de prospective appliquée). Les moyens d'actions sont en outre les plus divers, mais nous les rangerons pour simplifier la présentation sous quatre rubriques:

- Fonction d'information et de concertation (clearing),
- Fonction de recherche,
- Fonction de formation,
- Publications.

ACTIVITÉS 1976-1978: orientations générales*

1. CLEARING INTERNATIONAL

Les fonctions d'information, de documentation et d'échange (clearing) forment la base indispensable qui doit permettre à Futuribles de jouer pleinement le triple rôle qui est le sien :

- un rôle de *tour de guet* des idées et des faits porteurs d'avenir, rôle qui implique un examen attentif de l'état du monde, des tendances et des possibilités qu'il recèle, des objectifs et des idées ainsi que de leurs interprétations,
- un rôle de *forum prévisionnel* où s'échangent de façon continuelle les opinions des experts, des décideurs et des citoyens sur ce qui peut advenir, ce qui est souhaitable et ce qui peut être fait,
- un rôle d'*évaluation de la recherche et de réflexion* sur les mesures d'intérêt public susceptibles de contribuer au progrès social.

Sur un plan pratique, la fonction de clearing comporte deux aspects :

- Analyses de données,
- Réunions.

A. ANALYSE DE DONNÉES

La mission d'information de l'association implique un travail vigilant d'identification et d'analyse du mouvement prospectif à travers le monde : qui fait quoi ? où ? comment ? Elle nécessite aussi une attentive « lecture prospective de l'actualité » : quels sont les faits, les idées et les choix porteurs de conséquences à long terme ? Quelles sont les changements qui se dessinent, les aspirations nouvelles qui apparaissent et les mesures qu'elles nécessitent ?

L'analyse des données — dans le domaine de la prospective — est un travail de décantation tous azimuts. Mais loin de nous est l'ambition folle de

* La liste des programmes de recherche décrit dans le présent document n'est pas exhaustive, mais plutôt indicative des grands axes de réflexion.

faire une encyclopédie des connaissances, ou même une recension exhaustive de toutes les études prospectives de la plus générale à la plus spécifique.

Plus humble est notre objet qui revêt une double fonction: d'une part développer une fonction documentaire propre sur les travaux de prospective générale; d'autre part, développer un système de coopération avec les principaux organismes de recherche et centres de documentation répartis à travers le monde.

Cette double fonction permet de tenir à jour et de développer les instruments d'information déjà mentionnés, à savoir:

- une *bibliothèque spécialisée* (3 000 ouvrages),
- un *service documentaire* (40 000 fiches), ainsi qu'un système de relais avec d'autres centres de documentation (environ 150) plus spécialisés,
- un *service d'archives*,
- un *fichier des chercheurs et des instituts*.

Mais l'objectif du service documentaire n'est pas seulement d'accumuler des références bibliographiques, il est aussi de procéder à une analyse du contenu des études et de tenter des évaluations, des synthèses de telle sorte que l'association soit en mesure de fournir à ses membres les renseignements qu'ils désirent sous la forme la plus commode et la plus succincte possible: prévisions démographiques à l'horizon 2020, principales tendances d'évolution, etc. L'exploitation de ces matériaux doit en outre, permettre à l'association d'établir une « Chronique de la Recherche Prospective ».

Chronique de la Recherche Prospective

L'objectif de cette chronique est de remédier à la confusion indéniable qu'a engendrée la multiplication, depuis quinze ans, de prévisions de toute nature et sur tous sujets. Il est de fournir aux hommes d'action et aux chercheurs un tableau synoptique des principaux éléments de problématique pour les questions majeures dont dépend l'avenir.

Le travail est d'extraire de la littérature extrêmement éparsée les principales idées et de les agencer de telle sorte que les produits de la recherche soient immédiatement visibles et utilisables. Il ne s'agit pas de rechercher à tout prix un consensus qui permettrait d'écrire une « Histoire définitive de l'avenir », ni de constituer un tribunal suprême pour arbitrer entre les opinions contradictoires et désigner quelles prévisions sont exactes, quelles recommandations pertinentes. Il s'agit simplement de procéder à une analyse comparative approfondie qui permettra de mettre en lumière quels sont les principaux problèmes étudiés, leurs diagnostics, les prévisions et les réflexions que l'on peut en tirer.

Cette analyse doit permettre d'embrasser d'un coup d'œil quels sont les arguments des experts, de saisir immédiatement le degré et les raisons de leur consensus ou de leurs désaccords.

Nul ne dispose encore d'inventaires des modèles mondiaux élaborés depuis cinq ans et encore moins d'analyse comparative de leurs hypothèses et de leurs conclusions: entre les travaux de Meadows, de Mesarovic-Pestel, de Leontieff, de Bariloche, de l'I.I.A.S.A. ou du Battelle Institute (DEMATEL), il y a une masse de réflexions dont il convient de rendre la substance accessible pour mieux éclairer l'action, ou pour établir les bases d'une plus riche discussion (ainsi par exemple, la publication sur une même page des différentes prévisions démographiques et l'explication en un tableau des similitudes et des différences).

Cette chronique, élaborée en coopération avec l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) prendra la forme d'un volume annuel d'environ 150 pages.

La fonction de tour de guet de Futuribles ne s'exerce pas seulement sur la base de la littérature; elle s'exerce aussi sur le « terrain » et ceci en particulier dans le domaine des « *Expérimentations* et de *l'Innovation Sociale* ».

Expérimentations et Innovations Sociales

Il est naturel que les organismes de prospection soient attentifs aux indicateurs de changements. C'est la raison pour laquelle Futuribles s'est engagé depuis longtemps dans un programme d'identification et d'analyse des faits nouveaux et des tendances susceptibles d'affecter l'avenir ou de traduire les aspirations. Ce faisant, elle attache naturellement une attention particulière au développement non seulement des idées, mais aussi des expériences nouvelles; elle entend procéder sur une base systématique à leur identification et à leur analyse.

L'objectif n'est pas de créer une immense banque de données sur les conduites marginales, mais de constituer un inventaire détaillé, critique et permanent, des expérimentations les plus signifiantes dans le domaine social, en particulier:

- Aménagement du territoire;
- Environnement;
- Modes de vie;
- Structures de participation et de décision;
- Troisième âge et handicapés.

Ce travail est réalisé avec un réseau d'observateurs qui canalisent vers Futuribles les renseignements les plus pertinents et procèdent aux enquêtes nécessaires.

Ce travail comporte trois fonctions-objectifs :

1) *Recherche sur la signification des expérimentations et leur pertinence comme indicateurs sociaux.*

L'expérience montre que les faits novateurs peuvent relever aussi bien d'un phénomène spontané que d'un processus raisonné et que leurs valeurs symboliques varient considérablement. Ils peuvent être isolés et agir néanmoins comme un signal d'alerte qu'il faut se garder d'ignorer, ou être reproduits et servir d'indicatif de tendance. Dans tous les cas il est bon de procéder avec grand soin à la sélection et à l'évaluation de ces expérimentations afin de dégager des indications valables sur les germes de véritables changements de mentalité, de comportement et de modes de vie.

2) *Recherche sur la dynamique sociale.*

Le phénomène de l'expérimentation pose le problème d'une dynamique sociale dont il convient d'étudier le développement et les conséquences notamment du point de vue de la permanence et du fonctionnement des institutions.

C'est une banalité de dire que le changement s'accélère et affecte de plus en plus profondément la marche de notre société; c'est également une banalité de souligner le caractère gigantesque, lourd et rigide de nos institutions et de parler en conséquence d'un paradoxe entre la permanence et le changement.

Ce paradoxe soulève tout le problème du processus de l'innovation sous un double aspect: capacité du système de se renouveler *et* de s'adapter.

3) *Ateliers d'expérimentation.*

Le troisième objet de ce programme est de faciliter par tous moyens appropriés le développement de l'innovation et ceci notamment en assurant aux innovateurs un lieu où ils puissent échanger leurs expériences.

L'identification et l'analyse des innovations — réussies ou manquées — permet en effet de mettre en lumière certains problèmes, certaines procédures que les « non-initiés » seront peut-être heureux d'apprendre. Il ne s'agit pas d'établir un manuel sur la façon d'innover et encore moins de prétendre réglementer le droit ou la manière de procéder; mais de pouvoir livrer à ceux qui le désirent les leçons d'expériences passées. En outre, cette plate-forme d'échanges doit pouvoir graduellement établir

une liaison efficace entre les innovateurs, les penseurs et les financiers. Futuribles, d'ailleurs, est un utilisateur privilégié de ce service dans la mesure où nous nous proposons nous-mêmes de réaliser certaines expérimentations (animation urbaine et (ou) rurale, par exemple).

B. RÉUNIONS

La deuxième fonction de l'activité de clearing est une fonction d'échange; elle découle logiquement de l'idée de *forum prévisionnel* qui a déjà été évoqué. Elle comporte l'organisation de tables rondes, colloques, forums, etc.

1) Tables rondes

Outre les séances de travail des groupes de recherche, l'A.I.F. organise régulièrement des tables rondes qui sont destinées, pour un certain nombre, à permettre une libre confrontation des expériences et des idées entre spécialistes de disciplines et de pays différents. Ces réunions font l'objet d'une préparation et d'une exploitation aussi poussées que possible (texte introductif, enregistrement des débats et éventuellement rapports de synthèse). Toutefois, des réunions peuvent aussi être improvisées sur des thèmes très généraux ne serait-ce que pour donner l'opportunité aux spécialistes étrangers de passage à Paris, de rencontrer leurs homologues français.

A titre d'exemple, voici quelques réunions inscrites au programme de 1976:

A) *Le point sur les activités prospectives en Amérique latine.* Cette réunion organisée à l'occasion du passage à Paris d'un prospectiviste argentin, s'inscrit dans le cadre d'une série de séances au cours de laquelle l'Association « ouvre » ses dossiers et s'efforce, avec le concours des personnes les plus compétentes, de brosser un tableau analytique des principales recherches en cours, par pays ou par secteur (1). Parmi les dernières séances peuvent être cités: le point sur les travaux de Dakar et le point sur les prospectives européennes.

B) *Perspectives 1990.* Cette réunion est destinée à susciter de la part des membres de l'Association, une confrontation d'opinions sur les principaux problèmes qui semblent devoir se poser d'ici 1990 et sur les moyens envisagés

N.B. — L'A.I.F. prépare actuellement un numéro spécial sur les expérimentations sociales pour la revue « Liaisons Sociales » (à paraître en décembre 1976).

(1) De tels rapports sur l'état des recherches apparaissent aussi régulièrement dans la revue Futuribles sous la rubrique « Forum Prévisionnel ».

pour y faire face. C'est une occasion pour des personnes de l'entreprise, de l'administration et de la recherche d'exposer les problèmes majeurs qu'ils rencontrent ou prévoient, et de comparer leurs points de vue sur les solutions souhaitables et possibles.

C) *Prospective de l'environnement* (législation, effets de la politique anti-pollution, etc.). Cette réunion s'inscrit dans une série d'ateliers organisés par l'A.I.F. pour le bénéfice de ses membres et des membres fondateurs de la Fondation Claude-Nicolas Ledoux pour les Réflexions sur le Futur. Elle fait suite à un accord passé début 1976 entre la Fondation C.-N. Ledoux et Futuribles, convention en vertu de laquelle Futuribles prend désormais en charge l'organisation et l'animation de quatre sessions de prospective par an. Les thèmes des prochaines sessions sont les suivants:

- Prospective des relations sociales dans l'entreprise,
- Le comportement des citoyens,
- L'avenir de l'économie européenne.

D) *Vers le tricentenaire des États-Unis d'Amérique*. Cette réunion organisée à l'occasion du bicentenaire des États-Unis, a pour objet de susciter de la part d'un certain nombre d'experts français, une réflexion approfondie sur les enseignements qui peuvent être tirés de l'expérience politique, économique et sociale américaine et sur les perspectives des cent prochaines années. Ce brainstorming portera notamment sur le rôle des États-Unis dans le monde et sur les relations États-Unis - Europe.

Cette réunion aura un caractère un peu exceptionnel du fait de la retransmission des débats à la radio américaine (Columbia Broadcasting System, C.B.S.).

E) *L'avenir des relations internationales*: incidences possibles de l'éventuelle arrivée au pouvoir de gouvernements de gauche — ou à coalition communiste — en Europe de l'Ouest. Cette réunion est la sixième d'une série consacrée jusqu'à présent aux relations Est-Ouest. Cette série a fait l'objet de cinq rapports au cours des deux dernières années.

Ces thèmes ne sont cités qu'à titre d'exemples dans une série de projets qui vont depuis la simple table ronde de fin de journée jusqu'au forum populaire de quinze jours (voir le rapport d'activités de l'association, 1975).

Concernant les activités de réunions, hormis les colloques internationaux, il faut faire mention spéciale encore de deux activités:

— La première consiste à réunir régulièrement les *prospectivistes de l'administration et de l'entreprise* afin de leur donner l'occasion de confronter leurs travaux et leurs projets. Plusieurs réunions de ce type ont déjà été organisées. Notre intention est de développer ce type de rencontres et de provoquer dès l'automne 1976, une nouvelle réunion entre les représentants des

services publics concernés par les problèmes de prévision à long terme. Cette nouvelle rencontre devrait permettre de faire le point sur les principaux problèmes auxquels se heurtent ces unités de réflexion et de sortir un nouveau volume sur l'état des recherches. En outre, si les participants en émettent le désir, un système d'échanges plus réguliers pourra être mis sur pied et nous conduire ultérieurement à des réunions plus ouvertes sur le plan international.

— La seconde remarque concerne l'établissement d'un *comité de réflexion* qui devrait se réunir tous les deux mois pour procéder à un examen prospectif de l'actualité et à une évaluation des principaux problèmes nationaux ou internationaux susceptibles d'influencer l'avenir de nos sociétés et de requérir certains choix immédiats. Ce groupe fonctionnera comme une commission de réflexion sur les grands objectifs sociaux et sur les politiques alternatives. Il comprendra des personnalités représentatives d'idéologies et de disciplines différentes afin de pouvoir le cas échéant, se transformer en « Commission nationale du Futur », tout en conservant une totale indépendance par rapport aux pouvoirs.

2) *Conférences internationales*

Comme cela a été indiqué précédemment, l'A.I.F. organise régulièrement des conférences internationales qui ont pour but de faciliter les échanges entre experts sur certains problèmes-clefs.

Parmi les plus récentes, peuvent être citées les suivantes :

- « Pour une meilleure organisation des débats publics », colloque à Arc-et-Senans en collaboration avec le Groupe International d'Évaluation de l'Environnement (compte rendu dans la revue *Futuribles* n° 7) ;
- « L'avenir des collectivités rurales dans les sociétés industrialisées » à Arc-et-Senans en avril 1976. Les rapports de cette conférence seront publiés sous forme d'un numéro spécial de la revue *Futuribles* en septembre 1976.

Enfin, parmi les conférences à venir, il faut signaler notamment :

- le colloque sur la *prospectivité européenne*,
- la réunion internationale d'experts sur les *économies* de matières premières.

Colloque sur la prospective en Europe

Les multiples conversations que nous avons eues au cours des dernières années avec nos collègues prospectivistes européens, ainsi que les nombreux colloques au cours desquels nous nous sommes rencontrés, nous ont amenés à constater une immense carence d'informations mutuelles engendrant elle-même une confusion évidemment nuisible à

la coopération qui devrait naturellement s'instaurer entre les groupes européens de prospective.

A l'heure où les Communautés s'interrogent sur l'opportunité de créer une instance européenne de prospective, il nous a paru plus urgent que jamais de pouvoir disposer d'un inventaire précis des travaux et des projets des différents instituts de recherche déjà existants et de susciter entre eux une réflexion commune sur la prospective en Europe.

En conséquence, l'A.I.F. a pris l'initiative d'organiser à Arc-et-Senans en septembre 1976, une réunion avec les principaux centres européens de recherche prospective. Ces trois journées de travail sont destinées à permettre un intensif échange de vues notamment sur les points suivants :

- Information mutuelle sur les activités passées, présentes et à venir des centres de recherche ainsi que sur leurs orientations générales;
- Analyse comparative des problèmes étudiés et des méthodes employées par ces centres;
- Analyse des relations entre la prospective, la planification et la décision;
- Etude des objectifs, des possibilités et des moyens de coopération effective au niveau européen.

Les économies de matières premières

Il était logique que l'A.I.F. participe activement au débat sur l'environnement, les limites de la biosphère et la croissance. La crise de 1973 a donné une ampleur particulière à ce débat en suscitant une prise de conscience beaucoup plus vive de la rareté des ressources naturelles et de la nécessité de les gérer avec soin.

Une réunion internationale d'experts, organisée conjointement avec la Délégation aux Economies de Matières Premières, est convoquée pour le mois de décembre 1976 afin de débattre des solutions permettant une gestion plus rationnelle des ressources naturelles non énergétiques.

Cette réunion qui doit faire l'objet d'un important dossier préparatoire, devrait permettre d'étudier notamment :

- les niveaux possibles d'intervention,
- les « réponses » de la science et de la technique,
- les implications économiques, humaines, écologiques de la gestion des matières : la fiabilité et les limites du modèle classique de décision,

- les moyens de mettre en œuvre de nouvelles techniques et de prendre désormais en compte de nouveaux critères de décision,
- enfin les mesures et procédures souhaitables ainsi que le rôle imparti aux différents agents et en particulier aux Pouvoirs Publics.

Les études suscitées par cette conférence ainsi qu'une synthèse et une analyse des débats seront publiées en février 1977.

2. RECHERCHE

La division entre les activités d'analyse documentaire et de recherche est nécessairement un peu arbitraire. Les investigations entreprises sur l'innovation sociale ainsi que les travaux dits de « lecture prospective » de l'activité relèvent autant de la recherche que les travaux qui seront présentés sous cette rubrique. Toutefois, il nous a paru commode de maintenir une distinction, ne serait-ce que pour insister sur le caractère particulier des actions de recherche de l'A.I.F. et sur le fait que l'association n'entend pas seulement susciter et administrer l'information reçue des autres, mais contribuer par un apport original à la réflexion fondamentale sur l'avenir de nos sociétés.

Sans doute le rôle de Futuribles n'est-il pas d'inventer un nouveau modèle du monde. Encore moins est-il de courir les appels d'offres et de se lancer dans le marché de la recherche comme sont amenés à le faire les bureaux d'études. Refuser d'entrer dans cette compétition, c'est refuser aussi que le programme de recherche soit dicté par les besoins les plus évidents du marché et c'est affirmer au contraire notre préoccupation pour les problèmes fondamentaux du devenir social.

Il est important d'insister sur la vocation d'intérêt public de l'association que dicte d'ailleurs sa fonction même de réflexion à long terme et d'analyse globale. L'objectif de Futuribles est de contribuer à la recherche sur les finalités sociales, les projets — implicites ou explicites — de sociétés et les facteurs de changement. Sa fonction s'exerce en amont (orientation) et en aval (évaluation) du processus classique de recherche.

Son programme précis de travail est déterminé par des experts indépendants en fonction seule des problèmes qui sont jugés les plus importants pour le bien-être et le devenir social.

Ces critères de sélection poseraient certes des problèmes énormes si les thèmes inscrits au programme de Futuribles ne répondaient à aucun besoin profond. L'association ne pourrait sauvegarder son indépendance par rapport à l'Administration et à l'entreprise, si son action ne se situait en amont des

besoins les plus immédiats du marché et ne correspondait pas à une réflexion fondamentale dont la nécessité est reconnue.

Chacun sait aujourd'hui l'utilité des études à long terme et comprend qu'en passant à un horizon plus lointain, la réflexion doit aussi se porter du spécifique au global. Le changement affecte les structures et met en cause les finalités autant que les méthodes de telle sorte que, prévision et projets — quelle que soit leur spécificité — nécessitent une analyse d'ensemble de l'avenir de nos sociétés.

C'est dans cet esprit que sont développés différents thèmes de réflexion. Du fait des activités qu'elle a déployées depuis quinze ans, l'association est particulièrement qualifiée pour entreprendre certains travaux ayant trait notamment:

— à la *sociologie et à l'évaluation de la prévision longue et de la prospective*. Entre dans ce cadre aussi bien le projet de chronique de la recherche, décrit précédemment, que le problème du « statut » de la prospective par rapport aux méthodes classiques de management sociétal (voir ci-après);

— à la *participation du citoyen aux choix collectifs* ou d'une façon plus générale à l'évolution des formes de gouvernements et à la gestion des affaires publiques: entre dans ce cadre aussi bien le projet sur les expérimentations sociales que celui sur la participation;

— à la réflexion sur les finalités de la croissance, sur les modèles alternatifs de développement et d'une façon générale à ce que nous appelons la *pré-recherche*.

Quelques-unes des principales recherches en cours seront décrites ci-après. Il convient toutefois de ne pas considérer cette liste comme exhaustive et de rappeler que — en tant qu'organisme de réflexion et d'idées — l'association n'entend pas voir son action contrainte par un programme rigide à l'excès. Elle entend au contraire se réserver toujours une faculté maximum d'analyse, d'évaluation et de création d'idées.

A. PROSPECTIVE ET DÉCISION; LA DIMENSION DU LONG TERME DANS LES AFFAIRES PUBLIQUES

Le but de ce projet est d'évaluer l'impact de la prospective sur la décision et d'essayer de dégager les principaux problèmes ainsi que d'éventuelles solutions.

En effet sans doute n'est-il pas excessif de dire que rien n'encourage la prise en compte du long terme dans le modèle classique de gestion des affaires. L'approche économique favorisant la recherche du profit

maximum immédiat et le rôle du politique obsédé des sanctions qu'il encourt du fait d'une gestion que l'on juge au fil des mois, ne constituent sans doute que quelques-unes des nombreuses raisons qui nous inclinent à reléguer le long terme au rang des priorités secondes et à la considérer en conflit avec les mesures de progrès immédiat.

Ce projet a pour but premier d'étudier la relation entre le court et le long terme et d'examiner le pourquoi et le comment du processus de décision classique. Il a pour but ensuite, d'évaluer l'impact qu'ont pu avoir les travaux de prospective qui se sont tellement développés depuis quinze ans et d'examiner si ce courant de pensée correspond réellement à une volonté (une possibilité ?) de changer notre méthode de gestion ou bien s'il n'est qu'une mode intellectuelle qui passera avec l'an 2000.

Le troisième objet de cette recherche est d'examiner la fiabilité des études prospectives, l'influence qu'elles pourraient exercer et par quels moyens: adoption de nouveaux critères de décision et de nouvelles procédures.

Cette étude devrait, d'une façon générale, mettre en évidence certains défauts qui ont pu nuire au crédit de la prévision, ainsi que certains problèmes qui ont fait que le discours prospectif était souvent suspecté ou voué à demeurer lettre morte. Elle devrait permettre également d'examiner quelles structures de recherche et quels mécanismes décisionnels permettraient effectivement de donner « droit de cité aux générations à venir ». A n'en point douter il posera aussi le problème du rôle, de la responsabilité et du statut des experts qui doit faire l'objet d'une recherche séparée.

B. PARTICIPATION: DÉBAT PUBLIC ET CHOIX COLLECTIF

Nous avons déjà insisté en introduction sur l'importance qu'attachaient les responsables de Futuribles aux arrangements institutionnels propices au traitement des problèmes dans un climat de large discussion avec le public. Cette préoccupation a d'ailleurs donné lieu en 1975 à des travaux entrepris conjointement avec le Groupe Interministériel d'Eva-

N.B. — L'étude sur les économies de ressources naturelles est à de nombreux égards, une application de la même problématique.

luation de l'Environnement et à un colloque tenu à Arc-et-Senans (voir compte rendu dans la revue *Futuribles* n° 7).

Prenant acte de l'incohérence de certains débats récents — voire de l'absence de toute discussion publique et de la suite des instances classiques de concertation sur des choix déterminants, il est apparu nécessaire en effet de rechercher dans quelle mesure et par quels mécanismes, le processus décisionnel actuellement en vigueur pourrait être démocratisé: échange d'informations et révélation des préférences, participation des citoyens à la prise de décision, décentralisation, etc.

Cette recherche revêt un double aspect. Elle recouvre en effet le problème des finalités sociales et de la crédibilité des interprétations qui en sont données par les experts et les décideurs. Elle pose d'une façon plus générale le problème du pouvoir (comment peut-on concilier la prospective et la politique autrement que par le règne des experts?) et de la participation des citoyens.

La réflexion ne devant pas se heurter à des considérations générales, des études de cas seront développées, ainsi que le projet d'expérimentations variées.

C. PRÉ-RECHERCHE: PROSPECTIVE DE L'ENVIRONNEMENT

L'Association Internationale Futuribles, entreprend régulièrement des dossiers de pré-recherche qui sont destinés à servir en quelque sorte de toile de fond à des études plus spécifiques que souhaitent réaliser les entreprises ou l'Administration.

Aucun Etat, aucune entreprise ne peut en effet organiser aujourd'hui son développement sans tenir compte du monde environnant. Il y a un problème d'ensemble et de sous-ensembles qui implique pour celui qui veut faire des *projets*, la nécessité de *prévoir* l'évolution générale du monde et l'impact imprimé à cette évolution par le fait des autres et par le fait des limites naturelles (espace, capacité de la biosphère, etc.).

Les études de pré-recherche ont pour but d'esquisser une « fresque » des principaux problèmes, des changements possibles et de leurs implications sur le plan économique et social. Elles permettent notamment de déterminer les principales composantes de l'environnement mondial et les principales questions qui pourraient être à l'ordre du jour des vingt prochaines années.

Ces études seront réalisées, soit sous forme de scénarios alternatifs, soit sous forme d'un tableau brossé à grands traits (fresque), destiné essentiellement à provoquer la réflexion.

Ces études trouvent naturellement de nombreux prolongements tels que :

- réflexion sur les habitudes de consommation des ménages ;
- prospective des relations politiques internationales (notamment l'incidence de bouleversements des régimes politiques) ;
- étude d'impact, etc.

3. FORMATION

Les activités de clearing et de recherche se complètent naturellement d'une fonction de formation qui donne lieu à des opérations ponctuelles de types variés (organisation de brainstormings, cours, séminaires), ainsi qu'à des activités régulières. Seules ces dernières seront exposées ici.

D'une façon générale, l'activité de « formation » a pour but de sensibiliser les décideurs, voire le grand public, aux problèmes du long terme, de les initier à la démarche prospective et de les aider à perfectionner leurs outils d'analyse.

Le programme prévoit trois types d'interventions :

- organisation de séminaires et ateliers de prospective,
- organisation de forums prévisionnels populaires,
- élaboration de matériel pédagogique.

A. SÉMINAIRES ET ATELIERS DE PROSPECTIVE

Les séminaires et ateliers de prospective, s'adressent principalement aux cadres supérieurs des secteurs public ou privé : séminaires de 2 ou 4 jours, d'environ 20 participants.

Le programme 1976 prévoit notamment les séminaires suivants :

- Séminaire d'initiation à la prospective (2 jours),
- Séminaire sur la réflexion stratégique dans l'entreprise (2 jours),
- Séminaire Bertrand de Jouvenel : *Quelle civilisation ?* (12 séances sur 6 mois).
- Prospective de la consommation en France (en collaboration avec la Fondation C.-N. Ledoux : 15-16 octobre 1976 à Arc-et-Senans).

B. FORUMS POPULAIRES

L'Association Internationale Futuribles a pris l'initiative, dès 1974, d'organiser des manifestations publiques destinées à populariser la démarche prospective. Un premier *Festival Horizon 2000* a ainsi été organisé à Strasbourg, du 9 au 21 septembre 1974, et plusieurs autres manifestations du même genre devraient à l'avenir être organisées dans d'autres régions.

Les objectifs de cette activité sont multiples :

- sensibiliser l'opinion publique sur les problèmes et les options déterminant notre avenir ;
- mettre en lumière le pouvoir et la responsabilité de chacun face à son propre devenir et à l'évolution globale ;
- permettre une libre confrontation entre tous les individus sur des problèmes d'intérêt commun, sélectionnés par les participants eux-mêmes (la personne qui passe trois heures dans les transports a une opinion sur ceux-ci aussi intéressante que celle de l'expert) ;
- recueillir l'avis, le témoignage de chaque intéressé afin que les problèmes soient sélectionnés, formulés, étudiés par les personnes directement concernées ;
- stimuler la création de groupes de réflexion à tous les échelons et engager le dialogue.

D'une façon générale, ces forums font appel à une participation aussi large que possible des instances privées et publiques ainsi que des personnes des régions concernées. L'A.I.F. se propose simplement en ce domaine d'agir comme catalyseur et de mettre à la disposition des participants, un certain nombre d'outils susceptibles de contribuer à la réflexion.

C. MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ce programme vise la conception et la réalisation de tout outil susceptible de mieux faire saisir la dimension pluri-disciplinaire et prospective des grands problèmes sociaux et de contribuer à leur traitement. Prenant acte de la carence presque totale, de matériel d'initiation, l'A.I.F. entend élaborer une série de livres mensuels exposant de façon précise et concrète, les théories et les méthodes de la planification, de la prévision et surtout de la prospective. Le but de cette collection est de permettre à des profanes de s'initier à une discipline qui ne saurait demeurer le monopole d'équipes de chercheurs initiés.

Le premier volume de cette collection sera achevé fin 1976. Il devrait comprendre notamment une définition précise des concepts (prédiction, projection, prévision, planification, etc.) et un exposé des différentes

méthodes (extrapolation, modélisation, scénarios, etc.) ainsi que des exemples contrastés d'application. Ce volume comprendra enfin, un bref survol des principaux travaux réalisés depuis cinq ans et bien sûr, toutes indications utiles, notamment bibliographiques, pour que le lecteur puisse poursuivre sa réflexion.

4. PUBLICATIONS

Les publications de l'A.I.F. comprennent :

- la revue *Futuribles*,
- des rapports de recherche,
- un bulletin de liaison,
- des liens privilégiés avec la revue 2000.

A. REVUE « FUTURIBLES »

La revue *Futuribles* (issue d'une fusion entre « Analyse et Prévision » et « Prospective ») est une publication scientifique trimestrielle d'analyse, de prévision et de prospective sur les principaux problèmes pouvant avoir un impact sur l'avenir de nos sociétés.

Elle est composée de trois parties :

— des *études* de fond portant sur l'éventail des futurs possibles et sur les choix. Ces études n'ont pas pour objet de décrire « l'histoire de l'avenir », mais de mettre en lumière les conséquences à long terme et les implications multiples de certains problèmes et de certaines décisions. Ces études relèvent des sciences humaines (économie et société) plus que des sciences exactes (science et technologie); elles entendent contribuer à la réflexion engagée depuis quelques années sur la croissance et les modèles alternatifs de développement (table des matières sur demande).

A l'avenir, chaque numéro de la revue comportera un thème dominant représentant environ 50% du volume total des études.

— un *forum prévisionnel*, moyen d'information sur les principales activités prospectives internationales (comptes rendus de colloques ou de programmes de recherche en cours, chronique des activités prospectives à travers le monde). Ce chapitre sert aussi de plate-forme d'échanges entre chercheurs;

— une *chronique bibliographique*, composée d'analyses critiques des principaux ouvrages récemment parus.

La revue *Futuribles* s'adresse principalement aux cadres supérieurs de la fonction publique et privée, ainsi qu'aux personnes chargées d'études (planificateurs, chercheurs, etc.). Elle diffuse à raison de 40% à l'étranger.

B. RAPPORTS DE RECHERCHE

Futuribles publie régulièrement sous forme de numéros spéciaux de la revue, les rapports des groupes de recherche de l'association ainsi qu'un certain nombre de travaux de prospective sélectionnés en raison de leur pertinence à nos préoccupations.

A titre d'exemple, peuvent être cités deux numéros qui paraîtront respectivement en juin et en octobre 1976:

— le premier porte sur le thème de « la croissance et des inégalités de revenus ». Il résulte des travaux menés depuis 1974 par un groupe de recherche futuribles, composé de MM. Masse, Bloch-Lainé, Fourastie, Guitton et Lecaillon;

— le second porte sur « l'avenir des collectivités rurales dans les sociétés industrialisées ». Ce numéro est composé d'une sélection des textes préparatoires à la conférence tenue sur ce thème à Arc-et-Senans (voir précédemment).

C. FUTUR-INFORMATIONS

Le bulletin « Futur-Information » est réalisé en collaboration avec la revue « 2000 » et la Fondation Claude-Nicolas Ledoux pour les Réflexions sur l'Avenir.

Ce bulletin est composé de nouvelles brèves sur les manifestations, les projets de recherche, la vie des instituts de prospective.

D. REVUE « 2000 »

Dans le cadre d'une politique générale de rapprochement et de rationalisation des efforts déployés en faveur de la prospective en France, les revues « 2000 » et « Futuribles » travailleront à l'avenir en liaison beaucoup plus étroite et ceci notamment avec deux conséquences immédiates: la première tenant à une meilleure répartition des thèmes (alors que Futuribles est orienté principalement vers les sciences humaines, 2000 sera principalement consacré aux problèmes de science et technologie); la seconde tenant à la publication en commun de numéros spéciaux.

5. FINANCEMENT

Les ressources de l'Association proviennent:

- des cotisations de ses membres et des abonnements à ses publications: environ 30%;
- des contrats d'étude et de formation: environ 30%;
- des subventions et conventions des Pouvoirs Publics: environ 40%.

ADHÉSION A L'ASSOCIATION INTERNATIONALE FUTURIBLES

En résumé, voici les services (inscrits d'une croix) dont pourront bénéficier nos membres à partir du 1^{er} janvier 1976:

Services	Membre Sympathisant 100 F/an	Membres Adhérent Cotisation 220 F Abonnement Revue (1) 80 F <u>300 F</u>	Membre Actif Cotisation 1 420 F Abonnement Revue (1) 80 F <u>1 500 F</u>	Membre Associé Cotisation 6 420 F Abonnement Revue (1) 80 F <u>6 500 F</u>
FUTUR-INFORMATIONS Bulletin de liaison (8 numéros par an)	×	×	×	×
BIBLIOTHÈQUE		Consultation sur place	Consultation sur place	Consultation + prêt extérieur
Renseignements téléphoniques FUTUR-ACTUALITÉS		×	×	×
REVUE FUTURIBLES		×	×	×
RÉUNIONS		Convocation (participation aux frais)	Invitation (participation gratuite)	Invitation (participation gratuite)
SERVICE DE DOCUMENTATION			Consultation du fichier	Consultation du fichier + Recherche sur demande
RAPPORT DE RECHERCHES				×
PARTICIPATION à L'Assemblée générale			×	×
REVUES : — « 2 000 » — « Analysen und Prognosen » — « Futurist » — « Futuro Presente » — « Travaux et Recherches de Prospective » (D.A.T.A.R.)			3 Revues au choix	4 Revues au choix
SERVICE LIBRAIRIE- DISCOUNT				×

(1) Prix d'un abonnement d'un an à la Revue « FUTURIBLES » pour les personnes non-membres de l'Association: 120 F.

BULLETIN D'ADHÉSION

A retourner à FUTURIBLES, 10, rue Cernuschi - 75017 PARIS

NOM

Prénom (pour les organisations, nom du délégué)

PROFESSION (ou secteur d'activité)

ADRESSE

VILLE PAYS TÉL.

1. Adhésion

Je soussigné, demande à adhérer à l'Association Internationale Futuribles *en qualité de* (cercler la rubrique choisie):

— MEMBRE ASSOCIÉ: — pour une année: 6 500 F (dont abonnement à la revue: 80 F),
— pour deux années: 11 000 F.

— MEMBRE BIENFAITEUR: 10 000 F par an et plus,
en cette qualité, je désire recevoir les *quatre* revues suivantes:

— MEMBRE ACTIF: — pour une année: 1 500 F (dont abonnement à la revue: 80 F),
— pour deux années: 2 800 F,

en cette qualité, je désire recevoir les *trois* revues suivantes:

— MEMBRE ADHÉRENT: 300 F (dont abonnement revue: 80 F).

— MEMBRE SYMPATHISANT: 100 F par an.

2. Abonnement

Je soussigné, demande à souscrire un abonnement à la revue FUTURIBLES (Analyse - Prévision - Prospective) au prix unitaire de F.F. 120,00 par an (\$ 28,00).

— Tarif Bienfaiteur: F.F. 200,00 par an ou plus.

— Envoi par avion sur demande: port en sus.

A PARTIR DU: 1^{er} janvier 197

1^{er} juillet 197

Règlement ci-joint:

— par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de FUTURIBLES,
— par virement bancaire (Crédit Lyonnais X 424-205, bd Saint-Germain - 75007 Paris, Compte n° 6171 Y),

— par virement postal (Paris 18.856.35 J),

— sur envoi d'une facture.

Date

Signature

Commission Paritaire N° 56 798 — Directeur Hugues de Jouvenel
Imprimeries Réunies de Chambéry — 73490 La Ravoire

Association internationale Futuribles

(Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

Fondateur: Bertrand de Jouvenel; Président: Pierre Piganiol
Délégué général et secrétaire général: Hugues de Jouvenel

L'Association a pour but:

— d'agir comme centre d'information, de documentation et d'analyse pour les études sur l'avenir (collecte, évaluation et confrontation des opinions et des données);

— de susciter et d'entreprendre des recherches sur les faits, les idées, les options dont dépend l'avenir de nos sociétés et de diffuser toutes idées susceptibles de contribuer au progrès social.

Cet objectif implique un rôle de *tour-de-guet* des idées et des faits porteurs d'avenir (travail vigilant d'identification et d'analyse des tendances et des possibilités, des objectifs et des idées ainsi que de leurs interprétations) et un rôle de *forum prévisionnel* où peuvent s'échanger de façon continue les opinions des experts, des décideurs et des citoyens sur ce qui peut advenir, ce qui est souhaitable et ce qui peut être fait.

CLEARING INTERNATIONAL

1. *Analyse de données*: Cette mission implique le développement d'instruments importants d'information: bibliothèque spécialisée (3 000 ouvrages), service documentaire (40 000 fiches), service d'archives, fichier des chercheurs et des instituts. Elle débouche sur des travaux d'analyse et d'évaluation tels que:
 - Une synthèse de la recherche prospective;
 - Un observatoire d'expérimentations sociales.
2. *Réunions*: L'Association organise régulièrement des tables rondes et colloques. A titre d'exemple:
 - Parmi les tables rondes: le point sur les activités prospectives en Amérique Latine, Perspectives 1990 en France, vers le tricentenaire des Etats-Unis...;
 - Parmi les colloques internationaux: la prospective en Europe (septembre 76); les économies de matières premières non énergétiques (décembre 76).

RECHERCHE

La fonction de Futuribles est de contribuer à la recherche sur les finalités sociales, les projets — implicites ou explicites — de sociétés et les facteurs de permanence ou de changement. Parmi les principaux projets en cours:

1. *Prospective et décision*: La dimension du long terme dans les affaires publiques.
2. *Participation*: Débat public et choix collectifs.
3. *Dynamique sociale*: Le processus d'innovation et de changement.
4. *Pré-recherche*: Analyse globale des principales forces de changement et de leurs implications économiques et sociales.

FORMATION

La fonction de formation donne lieu à de nombreuses opérations ponctuelles en France et à l'étranger; elle comprend aussi trois types d'activités régulières.

1. *Séminaires et ateliers de prospective* qui s'adressent essentiellement aux cadres supérieurs de l'Administration ou de l'entreprise.
2. *Forums populaires*: Manifestations publiques destinées à populariser la démarche prospective et à susciter des échanges de vues entre le public et les experts.
3. *Matériel pédagogique*: Ce programme vise la conception et la réalisation de tout outil susceptible de faire mieux saisir la dimension pluri-disciplinaire et prospective des grands problèmes sociaux et de contribuer à leur traitement.

PUBLICATIONS

L'association publie:

1. *Futuribles*, revue trimestrielle d'analyse, de prévision et de prospective sociales.
2. *Futur-Informations*, bulletin de liaison bilingue (8 numéros par an).
3. *Rapports de recherche*
En outre elle assure la diffusion de plusieurs revues étrangères de prospective: *The Futurist*, *Analysen und prognosen*, *Futuro Presente...*

Pour affiliation et renseignements complémentaires (rapport d'activités, envoi de spécimens, etc.) s'adresser au siège de l'Association: 10, rue Cernuschi, 75017 Paris, tél. 924-54-79/766-59-46.

Sommaire

Alvin TOFFLER	
<i>La démocratie prospective</i>	259
Peter C. DIENEL	
<i>Pour de nouvelles structures de participation</i>	279
David E. APTER	
<i>Modèles économiques et participation</i>	295
Robert JUNGK	
<i>La communication sociale: interview</i>	301
Pierre-André JULIEN, Pierre LAMONDE, Daniel LATOUCHE	
<i>La société post-industrielle: un concept vague et dangereux</i>	309
Jacques DURAND	
<i>Prospective et aménagement du territoire</i>	321

FORUM PRÉVISIONNEL

- *Débat public et choix collectif* (Colloque d'Arc-et-Sénans) 335
- *Institut espagnol de prospective* 358
- *Le Forum prévisionnel* (B. de Jouvenel, extrait de *L'art de la conjecture*) 359

* * *

<i>Programme 1976-1978 de l'Association Internationale Futuribles</i>	361
---	-----